

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MÉMOIRE D'ETUDE**

**Lire à Roubaix :  
état des lieux et propositions pour un contrat Ville - Lecture**

Clotilde Deparday - Allard

sous la direction de Monsieur Jean-Luc Gautier-Gentès  
Inspection Générale des Bibliothèques

stage réalisé à la médiathèque de Roubaix sous la direction de Bernard Grelle

2000

## RÉSUMÉS

Lire à Roubaix : état des lieux et propositions pour un contrat ville - lecture

Le présent document est une étude préparatoire à l'élaboration du contrat ville - lecture qui sera signé prochainement entre la ville de Roubaix et le Ministère de la Culture (DRAC). Il examine en premier lieu les points forts et les carences des ressources documentaires présentes sur le territoire ainsi que les différentes actions mises œuvre pour promouvoir la lecture et la vie littéraire. S'appuyant sur cette analyse, il suggère des objectifs pour bâtir le contrat ville - lecture et propose un ensemble d'actions en adéquation avec les besoins recensés.

Reading in Roubaix : inventory of fixtures and proposals for a "Reading Town" operation

This work is intended to prepare the "Reading Town" operation that is to be begun in Roubaix in collaboration with the ministry of Culture. First, it draws up an inventory of libraries and reading programmes and analyses their strong and weak points. Then it proposes different ways of improving the situation.

Médiathèque municipale (Roubaix, Nord)

Livres et lecture \*\* France \*\* Roubaix (Nord)

"Dès que je suis arrivé à Roubaix [...],  
j'ai su que ce territoire posait des questions.  
Le déclic s'est produit tout de suite".

Robert Kramer, 1999

## SOMMAIRE

<b>RÉSUMÉS .....</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>4</b>
<b>introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>1 / L'OFFRE DE LECTURE .....</b>	<b>10</b>
1. 1 / MEDIATHEQUE DU CENTRE, MEDIATHEQUE CENTRALE.....	11
1.2 / DES QUARTIERS, UNE VILLE .....	26
1. 3 / UN TIERS RESEAU ISOLE.....	32
1. 4 Libraires à Roubaix, un sacerdoce ? .....	37
<b>2 / LISEZ JEUNESSE.....</b>	<b>43</b>
2. 1 L'ÉVÉIL AU LIVRE DES TOUT-PETITS.....	43
2. 2 Savoir lire et aimer lire .....	46
2. 3 Les adolescents oubliés ?.....	58
<b>3 / LIRE, FAIRE LIRE.....</b>	<b>63</b>
3. 1 LE PUZZLE DE LA VIE LITTÉRAIRE .....	64
3. 2 Les médiateurs du livre.....	69
3. 3 conclusion.....	72
<b>PROPOSITIONS.....</b>	<b>75</b>
<b>PROPOSITIONS POUR LE CONTRAT VILLE-LECTURE DE ROUBAIX .....</b>	<b>77</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>82</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>88</b>

## INTRODUCTION

Avec ses 98 000 habitants, Roubaix est aujourd'hui la deuxième ville de la région Nord-Pas-de-Calais. Cette population, elle la gagna tout au long du dix-neuvième siècle au cours d'un mouvement de croissance sans égal en France qui fut entraîné par l'essor exceptionnel de l'industrie textile. Bourg de 9000 âmes à la veille de la Révolution industrielle, sa population culmine à 125 000 habitants en 1896. La manufacture recrute localement une population jeune et féconde mais draine également dès le XIXe siècle une main d'œuvre immigrée bon marché originaire de Belgique et dont la dernière vague a été celle des maghrébins après la seconde guerre mondiale.

Ce développement économique et démographique induit largement l'urbanisme de Roubaix. A l'inverse d'autres villes qui se constituèrent durant plusieurs siècles autour d'un centre regroupant les grandes fonctions urbaines (juridiques, administratives et religieuses), Roubaix se développa en un temps très court. Face à cette expansion sans précédent, la municipalité se montra soucieuse de limiter son intervention tout autant que ses engagements financiers et fit le choix de livrer la ville à l'initiative privée. Courées adossées aux courées, construites au rythme des besoins en main d'œuvre des entreprises, il en résulta tout au long de la première moitié du siècle une urbanisation sauvage qui fit de Roubaix une juxtaposition de quartiers compacts sans véritable organisation radiocentrique ni hiérarchisation de l'espace urbain. Malgré les différentes tentatives pour corriger cet urbanisme anarchique, la ville a longtemps souffert de ce manque de lisibilité de son espace. Le centre-ville reste aujourd'hui encore trop peu fréquenté par les roubaisiens pour jouer un véritable rôle économique et culturel. Parallèlement, des centralités se sont créées dans les quartiers encore largement cloisonnés qui demeurent le cadre de la vie collective.

Le processus de paupérisation que connaît Roubaix depuis trente ans découle directement des conditions mêmes de son développement au siècle dernier. Les mutations de l'industrie textile ont touché la ville de plein fouet et le recul des emplois industriels a exclu une main d'œuvre peu qualifiée. Le patrimoine immobilier hérité de l'âge industriel est vétuste et souvent insalubre. Il attire à lui les plus déshérités de la métropole en quête de logement bon marché tandis que les populations solvables quittent la ville. Une réalité et une histoire qui s'apprécient en quelques chiffres. En vingt ans, Roubaix a perdu 40% des emplois de 1975. En 1994, 30% de la population y

est sans travail alors que 2/3 des emplois dont dispose la ville ne sont pas occupés par des roubaisiens. En 1990, 50% de la population a moins de 28 ans et environ 20% des roubaisiens sont d'origine étrangère. A cette date, il reste encore 10% des logements qui ne sont équipés ni de baignoire, ni de douche.

A la lecture de ces chiffres, on sera sans doute tenté de se demander comment Roubaix ne connut pas d'explosions sociales d'envergure. "Si le risque de voir des émeutes éclater augmentait chaque jour" écrit Philippe Bataille, "ces situations ont été contrôlées parce qu'il existe dans cette ville des acteurs politiques et institutionnels qui n'ont jamais ménagé leurs efforts pour garder un contact actif avec les victimes de la crise économique"<sup>1</sup>. La ville surprend en effet par l'important maillage associatif, issu à la fois d'une vieille tradition d'aide sociale héritière du monde ouvrier et du monde de l'immigration. Elle frappe également par l'opiniâtreté d'une population et d'une classe politique décidée à en remonter à l'inéluctable, au prix parfois de quelques excès ou de quelques éclats. Cette volonté acharnée de sortir la ville du chaos social qui la guettait s'exprima particulièrement dans l'expérimentation des dispositifs de politique de la ville dont André Diligent, maire de Roubaix de 1983 à 1994, fut l'un des plus ardents propagandistes. Elle se traduit également par la réaffirmation de l'identité textile de la ville autour de la vente par correspondance. Elle se lit enfin dans une politique active de redynamisation du centre-ville qui a été déclaré zone franche et a connu, durant l'été 1999, l'arrivée conjointe d'un important complexe de magasins d'usine et du métro qui permet de relier rapidement Roubaix à Lille.

En cherchant à placer la ville au centre du bouillonnement culturel de la métropole en prévision de Lille 2004, capitale européenne de la culture, la politique culturelle s'inscrit pleinement dans ce mouvement de renouveau. Deux axes essentiels apparaissent. D'une part, un soutien aux initiatives et aux projets, qu'il s'agisse de danse urbaine, de musiques actuelles ou encore d'arts plastiques, favorisant ainsi l'image d'une effervescence artistique de la ville. D'autre part, une réhabilitation de lieux emblématiques de son histoire industrielle permettant la revalorisation de son passé et une réappropriation positive de sa mémoire. Ce fut le cas au début des années 1990 avec l'installation des Archives du Monde du Travail<sup>2</sup> dans la friche Motte-Bossut, fleuron du patrimoine industriel textile. Cela se poursuivra par l'ouverture à

---

<sup>1</sup> Diagnostic du schéma d'intégration de la ville de Roubaix, Roubaix, 1994

<sup>2</sup> A noter qu'il s'agissait là cependant d'une initiative de l'Etat dont Roubaix fut la bénéficiaire.

l'automne 2000 du musée d'Art et d'Industrie dans une ancienne piscine Art déco, emblématique de la culture populaire de la ville. C'est également l'intention qui préside à la transformation d'anciens bâtiments textiles appelés Conditionnement ou Condition Publique en un vaste complexe culturel. Une préoccupation patrimoniale que la ville souhaite faire reconnaître au niveau national par l'obtention du Label Ville d'Art et d'Histoire.

Ce n'est pas faire injure de remarquer que le livre et la lecture restent en retrait de ces enjeux. Il semble que la ville en ait aujourd'hui conscience. Elle souhaite, avant de s'engager dans une politique dynamique, procéder à un état des lieux qui examine les points forts et les carences de l'offre de lecture ainsi que les différentes actions qui promeuvent le développement des pratiques et enrichissent la vie littéraire. Un contrat Ville - Lecture passé avec l'Etat (ministère de la Culture) devrait ensuite concrétiser cette volonté et, en croisant les moyens, permettre de la mettre en œuvre. Déjà expérimenté avec succès dans plusieurs villes de Provence-Alpes-Côte-d'Azur puis étendu en 1996 à l'ensemble du territoire, ce dispositif engage les villes signataires dans le développement d'une politique de lecture publique qui s'appuie "sur un partenariat actif entre tous les acteurs de la lecture", assure "la présence du livre sur tous les lieux de vie" et initie "les lecteurs de demain aux formes diversifiées d'écrits"<sup>3</sup>.

"[La lecture] sert désormais à tout" rappelle Jean-Claude Passeron, "aux activités les plus techniques comme aux plus symboliques, aux échanges communs comme aux plaisirs de l'art, aux bricolages les plus menus de l'existence domestique comme aux choix les plus continus d'une biographie : instrument de tous les métiers, délassément en tous genres, urgence administrative, recherche du statut social, exercice du moi ou construction de la personnalité intime »<sup>4</sup>. Ce "polymorphisme" lui confère son caractère fondamental au sein des pratiques culturelles et confirme sa nécessité dans une ville qui passe "de l'âge de la friche à celui du renouveau"<sup>5</sup>.

Mais la particularité de cette pratique rend la réalisation d'un état des lieux de la lecture publique pour le moins complexe. Elle condamne en premier lieu toute tentative d'exhaustivité et exige de faire des choix. La circulaire définissant le contrat Ville-Lecture indique que ce travail préparatoire doit recenser « les lieux de lecture et de

---

<sup>3</sup> Cf. la circulaire du ministère de la Culture en annexe.

<sup>4</sup> « Le polymorphisme culturel de la lecture », *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991, pp. 335-336

<sup>5</sup> Cherruau (Pierre), *Le Monde*, 4 août 1998, p.8

diffusion du livre (bibliothèques publiques, BCD\*, bibliothèques associatives, bibliothèques d'entreprises, librairies, salons et événements, etc.) ; les professionnels du livre et les médiateurs [...] (écrivains, éditeurs, conteurs, partenaires éducatifs et associatifs, animateurs et formateurs, etc.) ; les activités conduites en direction de publics spécifiques [...]». Considérant ce cadre, l'ampleur de la ville et les nombreuses structures qui y sont implantées ainsi que le temps qui nous était imparti pour réaliser cette étude, nous avons donc renoncé à aborder l'offre de lecture lorsqu'elle était strictement liée à un objectif de formation. Cela signifie que nous n'avons étudié les CDI\* que dans la mesure où ils permettent une ouverture sur une dimension non scolaire de la lecture et que nous n'avons recensé ni les bibliothèques universitaires, ni les associations ou organismes de formation pour adultes qui proposeraient des cours d'alphabétisation ou de remise à niveau en lecture. Nous soulignons néanmoins qu'il ne s'agit pas pour autant, bien au contraire, d'exclure d'une politique de développement de la lecture les publics qui fréquentent ces établissements.

Cette délimitation du sujet effectuée, se posait la question de la méthode. Il nous fallait d'abord prendre la mesure de la ville, de sa spécificité. Nous devions également repérer l'ensemble des acteurs et ne pas nous limiter aux institutions connues et reconnues. Restait ensuite à déterminer les obstacles, sonder les attentes et les craintes éventuelles face à des actions partenariales. Nous avons privilégié autant que possible les entretiens avec les acteurs des différentes structures concernées. Nous faisons figurer en annexe la liste des personnes rencontrées. Si cette méthode s'appliquait parfaitement au secteur associatif et culturel, elle devenait plus difficile à mettre en œuvre auprès du secteur scolaire compte tenu du grand nombre d'établissements concernés<sup>6</sup>. Nous avons donc fait parvenir aux écoles primaires et aux établissements d'enseignement secondaire des questionnaires afin de mieux connaître le fonctionnement des BCD et des CDI et de déterminer les attentes de ces structures quant à des actions partenariales<sup>7</sup>. En ce qui concerne le commerce du livre, nous avons rencontré les responsables des librairies

---

\* Bibliothèques Centres de Documentation

\* Centres de Documentation et d'Information

<sup>6</sup> 62 écoles publiques ( dont 28 maternelles et 34 primaires), 19 écoles privées, 8 collèges publics, 6 collèges privés, 8 lycées publics et 3 privés.

<sup>7</sup> Les questionnaires ont été adressés à tous les directeurs d'écoles publiques et privées car la médiathèque dessert l'ensemble de ces établissements. Nous avons circonscrit l'enquête aux établissements publics pour le secondaire.

mais nous sommes contents d'un repérage sur les lieux pour les maisons de la presse ou les établissements dont la vente de livres ne constitue pas la principale activité.

Il nous appartient maintenant de donner de la cohérence ou du moins de dégager les lignes forces d'un paysage dans lequel viendra s'inscrire le contrat Ville – Lecture. Dans cette composition cependant, pas de maître d'œuvre unique mais des initiatives multiples qui ont pour point commun de diffuser et de valoriser le livre, de promouvoir la lecture auprès de publics variés tant par leur âge que par leur origine sociale ou ethnique. Acteurs inaliénables et institutionnels : écoles, médiathèque. Acteurs fragiles soumis à la loi du marché : éditeurs, libraires. Acteurs originaux présents sur un territoire qu'ils ont choisi au plus près de la population : associations, structures culturelles. Entre ces acteurs des liens se nouent, d'autres se défont. Certains s'ignorent ou restent à l'écart d'une dynamique partenariale, volontairement ou non.

En toile de fond se dessinent pourtant trois axes essentiels. En premier lieu, la structure de l'offre de lecture publique et commerciale dans une ville dont on a noté l'éclatement en quartiers à l'identité forte et qu'obsède la recherche de sa centralité. La jeunesse de sa population induit également de nombreuses initiatives qui se caractérisent par des partenariats actifs et diversifiés. L'ampleur de ces actions ainsi que les acteurs multiples qui y sont impliqués nous ont conduit à y consacrer la deuxième partie de cette étude pour en souligner le caractère fondamental et original. A l'inverse, ce sont des tentatives encore modestes en faveur du développement de la lecture et un frémissement fragile mais prometteur de la vie littéraire que nous observerons enfin

Pour donner une vision synthétique et permettre une approche rapide de cet état des lieux, nous présentons tout d'abord une analyse globale. A l'appui de ce travail sont regroupées des fiches descriptives qui fournissent quelques données historiques sur les différentes structures et présentent leurs activités et leur fonctionnement. Des cartes placées en annexe permettront au lecteur de se représenter spatialement les différents quartiers de Roubaix ainsi que l'offre de lecture disponible dans la ville<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Nous n'avons pu y intégrer les ressources documentaires proposées dans les écoles en raison de l'insuffisance de nos informations.

## 1 / L'OFFRE DE LECTURE

La présence de collections pluralistes et encyclopédiques à destination de l'ensemble de la population constitue la base de toute politique de développement de la lecture. Nulle lecture en effet qui ne s'incarne dans un écrit, quelles qu'en soient les formes. Qu'il s'agisse de satisfaire des besoins existants et reconnus, d'entretenir un désir émergent et fragile ou de susciter le goût de lire, ces objectifs ne seront atteints qu'en référence à une offre de lecture structurée à l'échelle de la ville. Plusieurs questions se posent alors à l'observateur désireux de réaliser un état des lieux de la lecture publique : quelles sont les différentes structures qui composent cette offre ? comment s'organise-t-elle sur l'ensemble du territoire ? quelles collections sont proposées ? selon quelles modalités ?

Compte tenu de l'importance de ses moyens et de son action, il est évident que cette première partie de notre étude sera largement consacrée à la médiathèque de Roubaix. Nous écrivons bien cependant « la » médiathèque et non le réseau de lecture publique car il n'existe pas à Roubaix de bibliothèques implantées dans les quartiers mais uniquement un équipement central. La particularité de cette situation alliée à la spécificité de la vie de ces quartiers telle que nous l'avons évoquée en introduction et à l'existence de nombreuses initiatives associatives nous amèneront à nous interroger également sur ces pratiques dites « de proximité ». Nous présenterons ainsi conjointement le travail de la médiathèque et des centres sociaux pour mettre en lumière leurs complémentarités mais aussi leurs limites. Cette étude resterait incomplète si elle ne comprenait également pas les bibliothèques de comités d'entreprise et les bibliothèques d'hôpitaux. Même si ces bibliothèques s'adressent à un public spécifique, l'importance des collections qu'elles proposent et la diversité des publics qu'elles touchent finalement leur confèrent un rôle irremplaçable et complémentaire au sein du réseau de lecture publique. En marge de ce réseau, il faudra enfin s'intéresser à l'offre commerciale de lecture et analyser comment vivent (survivent ?) les libraires à Roubaix.

Au seuil de cette présentation, quelques précautions méthodologiques s'imposent. Nous nous référerons fréquemment dans cette étude à l'ouvrage édité en 1999 par le ministère de la Culture et de la communication intitulé *Bibliothèques*

*municipales, Bibliothèques départementales : données 1997*<sup>9</sup> qui synthétise l'ensemble des informations recueillies dans les rapports annuels élaborés par les bibliothèques publiques. Aussi précieuses que soient les données fournies par ce document, elles ne constituent pas des seuils minima d'activités ou des recommandations. Il s'agit simplement de moyennes calculées sur l'ensemble des villes (ou départements) qui donnent des indications sur les pratiques des collectivités à l'échelle nationale et offrent ainsi des repères à l'observateur. Pour rendre l'analyse aussi rigoureuse que possible, nous avons utilisé chaque fois qu'elles existaient les données précisées par tranche de population. Il s'avère cependant que Roubaix et ses 98 000 habitants se situe à la jonction de deux catégories. Si un calcul strict la placerait dans les villes de 50 000 à 100 000 habitants, sa position centrale dans l'agglomération et son histoire peuvent la rapprocher des villes de 100 000 à 300 000 habitants. Au risque d'alourdir l'analyse, nous avons été contraints de préciser chaque fois les deux résultats quand ceux-ci présentaient un écart significatif.

## **1. 1 / MEDIATHEQUE DU CENTRE, MEDIATHEQUE CENTRALE**

### **1.1.1. Une pionnière**

A tout seigneur, tout honneur. C'est avec la médiathèque que nous inaugurons cet état des lieux de la lecture publique à Roubaix. En implantant à la fin des années 1970, un équipement de plus de 5000 m<sup>2</sup> au cœur de la ville, l'équipe municipale signait incontestablement un acte fort en faveur de la lecture publique. S'il signifiait un tournant dans l'histoire de la bibliothèque municipale de Roubaix, il n'en marquait pas pour autant l'origine. La création de la bibliothèque remonte en effet au milieu du XIXe siècle. Trente années plus tard, la bibliothèque vit cependant ses collections cédées à l'Etat lors de l'installation de l'Ecole Nationale des Arts Textiles<sup>10</sup> à Roubaix. Il fallut attendre l'entre-deux guerres pour que soit reconstituée une bibliothèque dite « administrative » et 1959 pour que soit réouverte une véritable bibliothèque municipale

---

<sup>9</sup> Cet ouvrage paraît annuellement avec deux années de retard sur les données considérées, ici 1997. Nous disposons cependant des données 1998 concernant la médiathèque. Les données comparées ne le sont pas par sur la même année.

<sup>10</sup> Pour convaincre l'Etat d'installer cette école sur son territoire, la ville de Roubaix n'hésita pas à lui céder gratuitement non seulement un terrain mais également du mobilier, des instruments, les collections du musée et celles de la bibliothèque. Ces dernières devaient « servir (...) à l'instruction de tous les visiteurs et auditeurs de même qu'aux élèves » (article 1.8 de la convention du 28.11.82).

qui rencontra vite le succès<sup>11</sup>. Les locaux ne suffisant plus à accueillir le public, les élus décidèrent la construction d'un nouveau bâtiment. Ils profitèrent de ce projet pour faire reconnaître à l'échelle nationale le dynamisme de la lecture publique de leur ville en demandant le classement de la bibliothèque. Ils l'obtinrent en 1972. Le Centre Culturel du Forum, ainsi été baptisée la bibliothèque à l'époque, fut inauguré en 1979. Moins remarquable par son architecture qui demeure assez massive<sup>12</sup> que par sa situation en plein centre-ville, l'équipement bénéficiait d'espaces d'accueil vastes et accueillants et proposaient, outre les collections de l'ancienne bibliothèque, une discothèque de prêt<sup>13</sup>. Il disposait également d'une salle polyvalente, d'une salle d'heure du conte et d'une salle d'activité pour les enfants. Deux ans plus tard ouvraient une vidéothèque de consultation sur place et un service de prêt de partitions. Cette offre de services large et audacieuse valut à la médiathèque d'être qualifiée dans la presse locale de petit "Beaubourg roubaisien"<sup>14</sup> et lui assura un succès immédiat auprès du public.

En se dotant à l'orée des années 1980 d'un équipement de lecture publique moderne et attrayant, les élus participent d'un élan de construction qui s'amplifiera au cours de la décennie<sup>15</sup>. Ils anticipent également la reconnaissance d'un nouveau modèle de bibliothèque que consacreront quelques années plus tard les politiques culturelles municipales : la bibliothèque publique, "c'est-à-dire une bibliothèque pour tous les public, qui réconcilie lecture et documentation, qui adopte libre - accès et encyclopédisme, qui propose des collections à des fins de loisirs, d'information, d'étude et de culture"<sup>16</sup>.

Vingt années ont passé. La Bibliothèque Publique d'Information fait peau neuve. Ce modèle de bibliothèque a essaimé dans toute la France. Il convient aujourd'hui de parler de médiathèque<sup>17</sup> pour signifier la modernité d'équipements ouverts sur la ville et sur le monde grâce aux innovations technologiques et à une offre sans cesse diversifiée.

---

<sup>11</sup> Il est intéressant de noter que cet établissement proposait un service d'écoute sur place de documents sonores.

<sup>12</sup> Nous reviendrons plus loin sur l'architecture du bâtiment.

<sup>13</sup> La deuxième de la région Nord-Pas-de-Calais après Cambrai. Rappelons qu'en 1977, seules 77 bibliothèques municipales en France prêtaient des disques.

<sup>14</sup> *Nord Eclair*, 18 mai 1979. La BPI avait été inaugurée en 1977.

<sup>15</sup> Anne-Marie Bertrand rappelle en effet que "à la fin des années 70, les bibliothèques ont commencé à quitter leurs vieux habits" et que "les années 80 voient une accélération de cette métamorphose". Le rythme annuel de progression des constructions est en effet de 27 000 m<sup>2</sup> entre 1977 et 1980. Il atteindra 65 000 à 70 000 m<sup>2</sup> après 1987. Cf. *Les bibliothèques municipales : acteurs et enjeux*, Paris, Cercle de la librairie, 1994. p. 26

<sup>16</sup> Anne-Marie Bertrand, *op. cit.*, p. 35-36.

<sup>17</sup> Voir en particulier *La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles*, ministère de la Culture et de la Communication, 1998.

Comment la médiathèque<sup>18</sup> de Roubaix a-t-elle vécu cette accélération de l'évolution des équipements de lecture publique ?

### **1.1.2. L'offre de services**

#### *Horaires d'ouverture et modalités d'inscription*

La médiathèque offre à ses usagers des horaires d'ouverture particulièrement étendus (41 heures hebdomadaires du mardi au samedi) qui constituent l'un des points forts de l'établissement. En contrepoint à cette large ouverture, elle a cependant été contrainte de limiter l'accès à ses espaces en raison de graves problèmes de fréquentation rencontrés au début des années 1990<sup>19</sup>. Depuis cette date, toute personne souhaitant utiliser les services de la médiathèque doit s'inscrire préalablement. La consultation sur place est gratuite. Les roubaisiens et les habitants du syndicat intercommunal<sup>20</sup> bénéficient de la gratuité pour le prêt de livres. Ils acquittent 180 francs pour accéder aux services audiovisuels (vidéothèque, discothèque). L'ensemble des services est payant pour les non-roubaisiens<sup>21</sup>. Toute personne souhaitant s'inscrire bénéficie d'un demi-tarif si un membre de sa famille est déjà inscrit. Ce système de cotisation apparaît simple en théorie et propre à favoriser une fréquentation familiale. Il se révèle pourtant difficile à appliquer et oblige les lecteurs à une gymnastique particulière : abonner l'un des leurs à la bibliothèque pour pouvoir bénéficier d'une carte médiathèque demi-tarif. Un système digne des chemins de fer français que l'absence de guide du lecteur ne contribue pas à clarifier. Un système qui plonge également les bibliothécaires dans la perplexité lorsqu'il s'agit de démêler des situations familiales complexes !

#### *Présentation des services*

L'offre de services se décompose classiquement en trois grandes fonctions - prêt, consultation sur place et conservation - qui sont réparties en trois départements<sup>22</sup>: prêt

---

<sup>18</sup> La bibliothèque a pris officiellement cette dénomination de médiathèque en 1989 lors de l'ouverture de la discothèque et de la salle de travail.

<sup>19</sup> Nous reviendrons à ce sujet au chapitre 1.1.5. *Le public et le prêt*

<sup>20</sup> Le syndicat intercommunal regroupe les villes de Wattrelos, Leers, Lys-les-Lannoy, Lannoy, Hem, Croix, Wasquehal.

<sup>21</sup> 180 francs : livres. 260 francs : audiovisuel.

<sup>22</sup> Cf. organigramme de la médiathèque dans les fiches descriptives p. IV

adultes et adolescents; jeunesse (enfants jusqu'à 14 ans); étude - conservation et vidéothèque - discothèque.

Les documents en prêt sont remarquables par leur variété. Les usagers peuvent en effet emprunter livres, périodiques, cartes géographiques, disques, partitions et vidéogrammes. La médiathèque possède en outre un important fonds en langues étrangères destiné aussi bien aux enfants qu'aux adultes dans des langues européennes mais aussi en arabe, dans certaines langues d'Asie et d'Afrique. Elle propose également un service quasiment unique en France, le prêt de livres précieux (environ 300 documents), qui permet aux usagers de découvrir des livres dont les tirages sont limités et la diffusion réduite.

La consultation sur place est scindée en cinq espaces. Deux espaces de travail sont mis à la disposition des usagers. L'un est destiné plutôt aux adolescents et au tout public. L'autre s'adresse aux chercheurs ou aux étudiants. Ils permettent chacun la consultation d'ouvrages de références et de quelques cédéroms. La section jeunesse offrait dans le passé un espace permettant aux enfants de faire leurs devoirs. Elle a souhaité le supprimer pour plusieurs raisons. L'afflux d'enfants générait des problèmes de bruit et de discipline importants. Il ne permettait pas une satisfaction réelle du public toujours trop nombreux pour l'espace proposé. Face à cette situation et convaincus que l'aide au devoir et le soutien scolaire ne relevaient pas directement de leurs missions, les bibliothécaires ont préféré substituer à ce service un espace de recherche documentaire plus conforme au rôle qu'ils assignaient à la médiathèque. Seules les chauffeuses subsistent donc pour la consultation sur place en section jeunesse. La médiathèque propose encore un espace de consultation de périodiques d'une vingtaine de places ainsi qu'une petite salle de consultation des vidéogrammes.

La section de conservation a été créée de toutes pièces en 1985. Elle ne se distingue pas par la richesse de ses fonds anciens (quelques manuscrits et incunables) mais par un fonds régional important. Il se compose d'imprimés concernant Roubaix, d'un fonds consacré aux marionnettes, ancienne tradition populaire roubaisienne. Son originalité est constituée par la présence de documents sonores produits dans la région Nord-Pas-de-Calais ou traitant de la région et par un fonds d'images animées consacrées à Roubaix. La médiathèque s'est d'ailleurs vue déposer récemment les archives audiovisuelles de la Fédération des Œuvres Laïques de Roubaix ainsi que les journaux télévisés d'une chaîne câblée régionale.

Cette présentation des services laisse se dessiner en creux deux lacunes essentielles. Le nombre de places assises s'avère largement insuffisant. Une petite centaine lorsque les recommandations du guide technique et réglementaire, *Bibliothèques dans la cité*<sup>23</sup> en prévoit plus de trois cents au total<sup>24</sup>. Il faut ajouter que la majorité sont des places de travail et que seuls la section jeunesse et l'espace de consultation des périodiques offrent des places de lecture "détente". Les problèmes de fréquentation évoqués plus haut ont en effet contraint les bibliothécaires à remiser toutes les chauffeuses de l'espace prêt adulte et adolescents pour mettre fin aux troubles qu'elles provoquaient. Il n'existe donc plus de lieu pour consulter confortablement les ouvrages. Cette mesure, en ramenant le calme, a incontestablement affecté la convivialité de la médiathèque et découragé les pratiques de furetage si caractéristiques des bibliothèques publiques. L'autre manque que révèlent les services de la médiathèque concerne les documents numériques dont l'offre est relativement limitée : environ quatre-vingt cédéroms en consultation répartis sur trois postes et aucune connexion Internet. Outre qu'il prive les lecteurs de services importants, ce retard relatif en matière de nouvelles technologies risque de nuire à l'image de la médiathèque qui fut longtemps synonyme de modernité. Cette situation résulte à l'évidence de l'absence d'architecture en réseau du système informatique actuel<sup>25</sup>. Comme nous allons le constater, elle trouve également son origine dans le manque de place dont souffre la médiathèque.

### **1.1.3. Un bâtiment contraignant**

L'ensemble des services est regroupé dans un bâtiment de 5300 m<sup>2</sup><sup>26</sup> implanté au cœur de la ville, à proximité des administrations très fréquentées que sont la poste et la mairie. Cette situation remarquable assure en grande partie sa notoriété. Une certaine transparence des façades permet d'observer la vie à l'intérieur de la médiathèque. On bénéficie à l'inverse d'une belle perspective sur la Grand Place depuis les espaces de prêt. La faible surface au sol disponible pour sa construction et l'impossibilité de construire en sous-sol imposée par la présence de nappes phréatiques ont rendu nécessaire son élévation sur trois niveaux. La mitoyenneté avec le bâtiment de la poste sur deux côtés a par ailleurs conduit au percement d'un patio central pour permettre un

---

<sup>23</sup> Paris, Editions Le Moniteur, 1996.

<sup>24</sup> Le total des places assises nécessaires pour une ville de 100 000 habitants s'établit à 700 places si l'on prend en compte l'ensemble du réseau nécessaire (annexes comprises).

<sup>25</sup> La réinformatisation prochaine de la médiathèque devrait s'appuyer sur une telle architecture.

<sup>26</sup> La localisation des services dans les locaux est présentée dans les fiches descriptives p V.

éclairage naturel des espaces. Seul un escalier encloué (doublé d'un ascenseur) permet aux usagers d'évoluer entre les différents niveaux. Cette distribution hachée contraint le public et le personnel à de nombreuses circulations verticales entre les étages et horizontales autour du patio. Cette configuration des lieux nuit en outre à la bonne lisibilité des espaces, soit qu'elle oblige à en traverser certains pour se rendre dans d'autres, soit qu'elle les isole entre eux. C'est au rez-de-chaussée que le problème se pose avec le plus d'acuité. Diminués de moitié par l'atelier de reliure et un garage<sup>27</sup>, réduits encore par la présence de la salle polyvalente, les espaces publics qui subsistent sont dévolus à l'accueil général des usagers et à la consultation des périodiques. Un agent (ou deux suivant l'affluence) y assure l'ensemble des tâches liées à ces services : renseignement, inscription, conseil et surveillance de la consultation. S'il est tout à fait souhaitable que l'accueil des usagers soit assuré dès leur entrée dans la médiathèque, comment y parvenir dans un total isolement des services auxquels il est censé introduire ? Nulle collection en vue (à l'exception de quelques périodiques) qui puisse servir de repères, attirer l'œil ou retenir l'attention du lecteur. Aucun agent à proximité pour prendre le relais de son collègue et conseiller le lecteur ou l'orienter dans sa recherche documentaire. S'il est venu à la médiathèque avec un objectif précis, le lecteur aura encore après son inscription à franchir un portillon, à gravir l'escalier encloué et à pousser deux portes coupe-feux pour se rendre dans le service de son choix. Ce parcours pourra s'avérer particulièrement rédhibitoire pour un lecteur indécis ou peu habitué à la fréquentation des bibliothèques. Quant à la consultation des périodiques, son accessibilité facile lui assure une bonne fréquentation. Son isolement au rez-de-chaussée lui confère cependant un caractère « hybride ». Ni véritable espace de consultation des périodiques puisqu'il n'offre l'accès qu'à une partie restreinte des collections, ni réel espace de lecture sur place puisque aucun autre document n'y est consultable directement. Il se prête en outre fort mal à la surveillance.

Ces difficultés structurelles imposées par la conception du bâtiment s'accompagnent aujourd'hui de problèmes conjoncturels liés à la saturation des espaces. En effet, l'équipement n'a été ni étendu, ni rénové depuis son ouverture tandis que les services et les collections se sont développés. Cette situation contrarie l'accroissement naturel des collections, ne permet pas l'extension des activités existantes et rend difficile la création de nouveaux services. Le département adultes doit ainsi mener une politique

---

<sup>27</sup> A noter que les dimensions de celui-ci ne permettent pas d'y garer le bibliobus.

active de désherbage pour pouvoir présenter les nouveautés tout en maintenant un fonds de « référence » qui va en s'accroissant. La section collectivités ne peut envisager de stocker plus de livres pour desservir davantage de structures. Cette saturation des espaces est bien sûr aggravée par l'absence de bibliothèques de quartier qui permettraient de « désengorger » l'équipement central et allégerait l'activité de dépôts.

#### 1.1.4. Les moyens

##### *Les collections*

Au 31/12/1998, les collections de la médiathèque se répartissaient ainsi :

Imprimés en libre accès	118 655
<i>dont adultes</i>	90 978
<i>dont enfants</i>	27 667
Imprimés en magasin (y compris bibliobus et collectivités)	77 901
<i>dont adultes</i>	39 855
<i>dont enfants</i>	38 046
Imprimés patrimoniaux	11807
<b>TOTAL DES IMPRIMÉS</b>	<b>208 363</b>
Titres de périodiques (morts ou courants)	2200
Phonogrammes (à l'exception des vinyles)	25 700
Vidéogrammes	4763
Méthodes de langue	37
Logiciels et cédéroms	145
Partitions	751

La lecture de ces chiffres appelle plusieurs constations. Les collections audiovisuelles sont fort bien dotées, avec 26,2 phonogrammes et 4,86 vidéogrammes pour 100 habitants<sup>28</sup> alors que les fonds d'imprimés (2 documents par habitant)<sup>29</sup> atteignent juste les recommandations de la Direction du Livre et de la Lecture (D.L.L.). L'absence de bibliothèque de quartier explique sans doute la faiblesse du fonds

<sup>28</sup> Les données 1997 sont les suivantes :

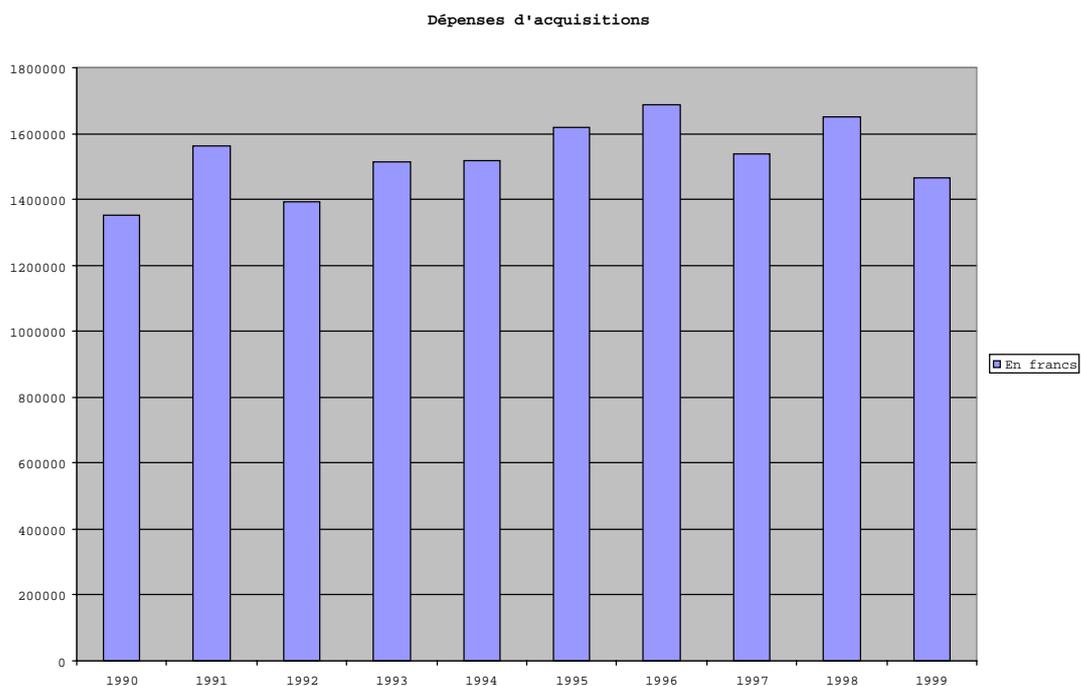
Phonogrammes : moyenne nationale = 22,66 documents pour 100 habitants

Vidéogrammes : moyenne nationale = 3,13 documents pour 100 habitants

<sup>29</sup> La moyenne nationale est située à 2,8 et les villes entre 50 000 et 300 000 habitants offrent plus de 3 documents par habitant.

d'imprimés. On remarque également que seuls 57 % des imprimés sont en libre - accès. C'est dire que le reste se trouve en magasin et constitue (en dehors des documents patrimoniaux)<sup>30</sup> à la fois les collections destinées au prêts aux collectivités mais aussi une part importante du fonds de libre-accès qui a été dégagé pour permettre la présentation des nouveautés. Notre deuxième observation concerne les imprimés pour enfants. S'ils représentent une part importante du total des imprimés (33,4 % à l'exclusion des imprimés patrimoniaux)<sup>31</sup>, ils constituent seulement 23 % des imprimés en libre-accès et 48,8 % des collections en magasin. Cette situation est le fait de l'activité de dépôt dans les collectivités que nous développerons dans la deuxième partie de ce texte.

Concernant le budget d'acquisition, la ville de Roubaix se situe dans une honnête moyenne nationale avec une dépense de 16F80 par habitant en 1998<sup>32</sup>.



Le graphique ci-dessus indique cependant que ces dépenses, après une période de croissance presque constante, alternent depuis 1996 entre stagnation et régression. Cette évolution rejoint une tendance qui se dessine au niveau national dans les villes de cette importance.

<sup>30</sup> 37,5 % d'imprimés non patrimoniaux. 50 000 - 100 000 hab. : 23,7 %; 100 000 - 300 000 hab. : 34,9 %

<sup>31</sup> A titre de comparaison, ce pourcentage oscillait en 1997 entre 27,9 % dans les villes de 100 000 à 300 000 habitants et 32,7 % dans les villes de 50 000 à 100 000 habitants.

La répartition des budgets attribués aux différents types de documents permet de lire la politique d'acquisition générale de la médiathèque.

Types de documents / Part du budget	Roubaix		Moyenne nationale
	1997	1998	1998
<b>Livres</b>	69 %	65 %	61,1 %
<b>Phonogrammes</b>	16 %	17 %	14,4 %
<b>Vidéogrammes</b>	5 %	5 %	7 %
<b>Abonnements</b>	8 %	8 %	13,2 %
<b>Autres documents</b>	1%	4 %	4 %

Elle fait apparaître qu'un accent particulier est mis sur les phonogrammes. Cette observation dénote le souci d'alimenter des collections déjà riches et particulièrement appréciées du public roubaisien. Nous nous étonnons en revanche de la faible part consacrée aux abonnements. Ce choix nous semble desservir une pratique de lecture répandue, particulièrement chez les faibles lecteurs.

Les acquisitions réalisées en 1998 ont permis des taux de renouvellement<sup>33</sup> satisfaisants pour les phonogrammes (9,6 %) et pour les vidéogrammes (9,9 %). Quant au taux de renouvellement des imprimés adultes, il demande à être relativisé puisqu'il comprend un nombre important d'ouvrages en magasin. Il s'élevait en 1998 à 6,4 %. Si l'on rapporte les acquisitions au nombre d'ouvrages en libre - accès, le taux est tout à fait satisfaisant puisqu'il monte à 10 %<sup>34</sup>. La D.L.L. indique qu'il s'agit là du seuil nécessaire pour assurer au lecteur un bon choix de nouveautés. Les collections d'imprimés enfants souffrent quant à elles d'un renouvellement particulièrement faible : 4,8 % au regard d'une moyenne nationale située à 7,8 %. On remarque en effet que, constituant environ un tiers du fonds d'imprimés, elles ne reçoivent que 22,5 % des dépenses d'acquisition et représentent 26% du total des imprimés acquis<sup>35</sup>. Le déséquilibre concernant les abonnements est encore plus accusé puisque les abonnements pour enfants ne représentent que 5 % du total des abonnements en cours<sup>36</sup>. Il conviendra dans la

<sup>32</sup> Villes de 50 000 à 100 000 hab. : 15,52 F; villes de 100 000 à 300 000 hab. : 15,41F

<sup>33</sup> Le taux de renouvellement est le rapport entre les acquisitions annuelles et les collections existantes. Il fournit des indications sur la vitesse à laquelle le fonds est rajeuni ou remplacé par les acquisitions.

<sup>34</sup> Ce chiffre est alors supérieur à la moyenne nationale : 7,8 %

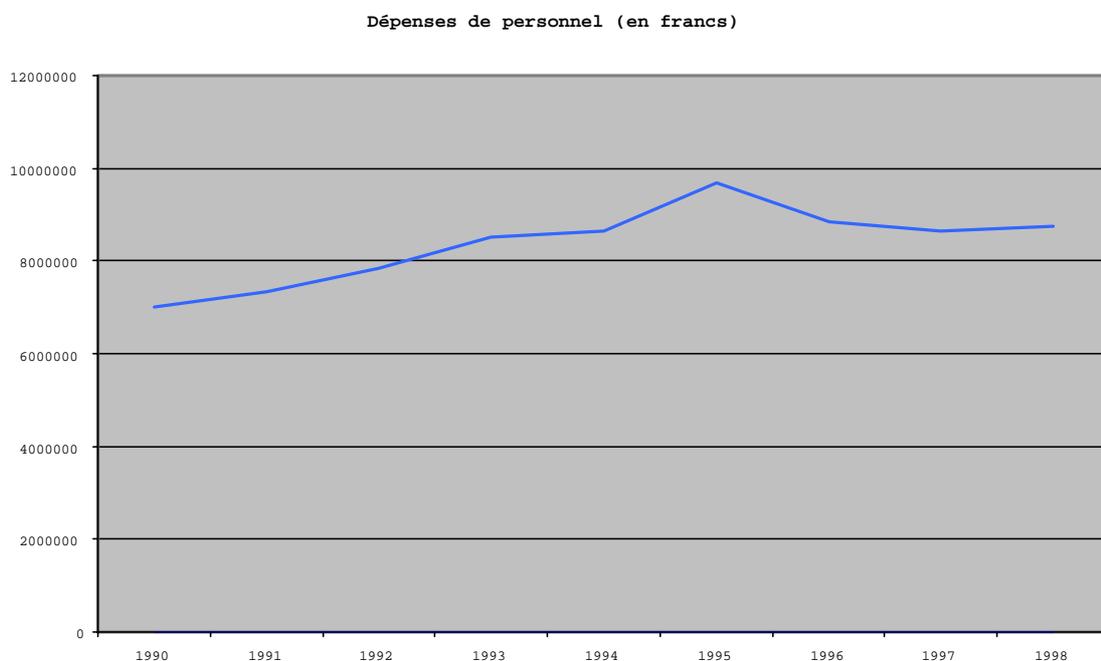
<sup>35</sup> A l'appui de cette observation, on peut remarquer que les moyennes nationales sont bien supérieures au chiffre affiché par Roubaix : villes de 50 000 à 100 000 hab. : 43,3 % et villes de 100 000 à 300 000 hab. : 37,5 %.

<sup>36</sup> La comparaison avec les moyennes nationales est ici très significative : 50 000 -100 000 hab. : 18,9 %; 100 000 à 300 000 hab. : 14,4 %.

deuxième partie de ce texte d'analyser les conséquences particulières de cette situation dans une ville qui a souhaité développer une politique active en direction des enfants.

### *Le personnel*

Si le budget d'acquisition représente un élément fondamental de la vie des collections, il faut s'assurer également qu'existent les moyens pour le traitement et la circulation des documents. La ville de Roubaix a dépensé en 1998, 8 739 583 francs pour le personnel de la bibliothèque soit 89 francs par habitant. Cette dépense s'avère inférieure à celle des villes de 50000 à 100 000 habitant (101,67F/hab.) ou encore des villes de 100 000 à 300 000 habitants (95,54/hab.). Le graphique ci-dessous indique



néanmoins qu'un effort a été fourni jusqu'en 1995 qui a décliné puis s'est stabilisé.

La baisse est d'autant plus accusée qu'il s'agit de valeurs en francs courants qui ne prennent pas en compte l'inflation et qu'ont eu lieu durant ces années des augmentations de salaires et de primes.

Pour apprécier plus finement la réalité des moyens humains de la médiathèque, il convient de prendre en compte l'importance des effectifs et la qualification du personnel. La D.L.L. préconise à ce titre 1 emploi pour 2000 habitants et un effectif composé à 50% de personnel professionnel<sup>37</sup>. Confrontée à ces recommandations, la

<sup>37</sup> On entend par "professionnel", le personnel qui a reçu une formation initiale bibliothéconomique (conservateurs, bibliothécaires, assistants qualifiés de conservation, assistants de conservation).

situation roubaisienne laisse apparaître quelques difficultés. Le rapport annuel 1998 indique que quarante-huit personnes sont officiellement affectées à la médiathèque soit 45,1 en équivalent temps plein (ETP). En septembre 1999, on ne dénombrait seulement 39,8 agents (ETP) présents à la médiathèque en raison d'un certain nombre de congés longue maladie ou de mi-temps thérapeutiques. La médiathèque accusait donc à cette date un déficit de 12 % par rapport à ses effectifs théoriques qui s'était porté jusqu'à 25% au cours de l'année 1999. Cette instabilité conduit au recrutement périodique de vacataires. Outre que l'incertitude demeure chaque fois sur le renouvellement de leur contrat, chaque vague de recrutement exige de nouvelles formations qui sont coûteuses en temps. Il semble que ce soit au prix d'efforts importants que l'équipe assure un accueil de qualité tout en effectuant les tâches internes liées au circuit du document. Une étude plus approfondie de ce dernier révélerait sans doute un certain retard dans le traitements des documents. L'insuffisance du personnel professionnel ne contribue pas à améliorer cette situation.

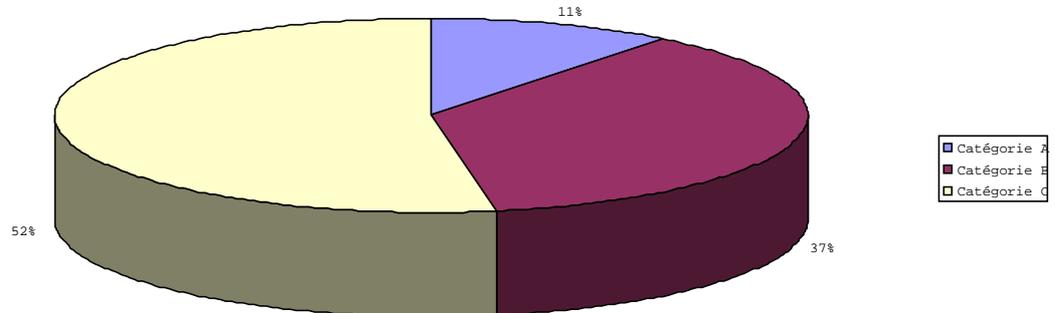
En 1982, l'ancien conservateur de la médiathèque écrivait : "Le personnel, au nombre de 50 personnes se caractérise, outre sa bonne volonté et son application au travail, par son peu de formation professionnelle"<sup>38</sup>. Deux décennies plus tard, on observe que la médiathèque, avec un taux d'encadrement<sup>39</sup> de 8 % souffre toujours d'un déficit de cadres. La municipalité a par ailleurs mis en place depuis 1993 un plan de transformation d'un certain nombre de postes d'agents en postes d'assistants ou d'assistants qualifiés pour remédier au manque de qualification du personnel. Comme l'indique le graphique ci-dessous, cet effort a permis d'élever la part des emplois professionnels à 37%, ce qui est à la hauteur de la moyenne nationale mais toujours largement inférieur aux recommandations de la D.L.L.

---

<sup>38</sup> Bertrand (Anne-Marie), "Roubaix", *Médiathèques publiques*, n°61, janvier - mars 1982. L'auteur expliquait que cette situation trouvait ses origines dans l'histoire de la médiathèque. Le personnel d'encadrement avait en effet été recruté tardivement et les employés uniquement embauché par concours interne.

<sup>39</sup> Personnel de catégorie A par rapport à l'ensemble du personnel.

#### Répartition des emplois spécifiques



Si la part des emplois professionnels a cru, on ajoutera qu'elle demeure insuffisante au regard de l'évolution des tâches que les bibliothèques ont connu depuis leur informatisation. L'apparition de l'informatique a eu pour effet de faire disparaître un certain nombre de tâches répétitives autrefois confiées à des agents alors qu'elle a parallèlement entraîné une augmentation des tâches relevant du personnel technique. Cette transformation progressive du travail en bibliothèque n'a malheureusement pas conduit à un réexamen de la structure générale des emplois qui aurait permis d'accompagner cette évolution.

Pour conclure au sujet du personnel de la médiathèque de Roubaix, nous devons remarquer la grande stabilité (la faible mobilité ?) de ses effectifs y compris chez les cadres qui permet d'inscrire la politique menée dans la longue durée mais dessert parfois le dynamisme de l'établissement, faute d'énergie nouvelle. Cette ancienne fréquentation mutuelle des agents soude en outre une équipe expérimentée et compétente qui connaît bien son public.

#### 1.1.5. Le public et le prêt

Pour un observateur extérieur, l'analyse du public des bibliothèques n'est pas un exercice aisé. A l'exception d'enquêtes qualitatives lourdes réalisées ponctuellement par des sociologues et qui n'ont jamais été menées à Roubaix, la matière principale dont nous disposons pour étudier la fréquentation de cet établissement est constituée de statistiques, en particulier des rapports annuels fournis à la D.L.L. Ces données

chiffrées, extraites de tout contexte, ne se prêtent pas facilement à l'analyse et il convient d'en tirer des conclusions avec d'extrêmes précautions. Dans cette perspective, il nous apparaît nécessaire d'apporter quelques informations sur l'histoire récente de la médiathèque avant de faire part de nos observations sur la fréquentation actuelle.

Nous avons souligné en retraçant l'histoire de la médiathèque qu'elle avait répondu très tôt au modèle si largement répandu aujourd'hui de lieu ouvert sur la ville, de carrefour des cultures, d'espace de sociabilité. Le succès fut immédiat, tous les indicateurs de fréquentation à la hausse<sup>40</sup>. Progressivement, les jeunes qui disposaient peu d'équipements de proximité ou de lieu pour se retrouver s'approprièrent l'espace public que constituait la médiathèque. Certains en perturbèrent violemment les usages en faisant circuler de la drogue et une tension s'installa qui excluait les autres lecteurs. Après des tentatives infructueuses de dialogue, la médiathèque dut chercher à détourner de son chemin des adolescents chahuteurs et parfois violents. On ferma les portes le temps de faire disparaître les chauffeuses et d'adopter un règlement qui rendait l'inscription nécessaire à la fréquentation de l'équipement. Les jeunes désertèrent en partie la place et le public "naturel" reprit ses droits. Peu après cet épisode dont le souvenir demeure douloureux dans les esprits, la médiathèque fut confrontée à un autre défi : réaliser son informatisation sans modification des horaires d'ouverture et à personnel constant. Ce travail dura quatre années<sup>41</sup> durant lesquelles l'activité des services fut successivement ralentie. Placée au cœur d'une situation sociale qu'elle ne pouvait affronter seule puis contrainte de se concentrer sur son informatisation, la médiathèque se réveillait au sortir de cette période un peu engourdie et dépourvue des forces en personnel suffisantes pour rebondir. Il est clair que les difficultés rencontrées au cours de cette décennie plombent la situation actuelle.

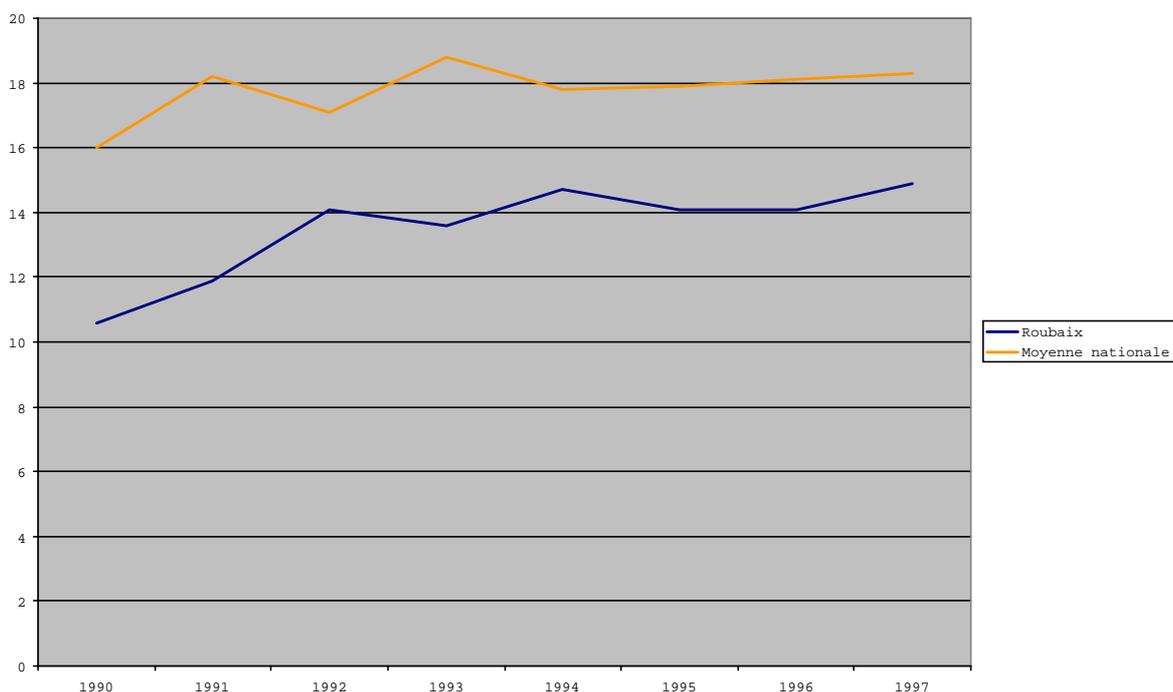
Celle-ci peut être analysée au moyen du taux d'inscrits qui représente un indicateur fondamental de l'activité d'une bibliothèque et de son insertion dans la ville.

---

<sup>40</sup> Ainsi la médiathèque enregistrait-elle en 1992 une augmentation de 35 % des lecteurs inscrits et 11 % de prêts supplémentaires par rapport à 1991. Pour répartir le flux de lecteurs fut mis en place un calendrier "bleu et rouge". Les jours bleus étaient assurés un service normal. Les jours rouges permettaient d'emprunter davantage de livres et d'avoir accès à des services spéciaux tels qu'une étagère regorgeant de romans d'amour !

<sup>41</sup> L'achèvement de l'informatisation de services de prêt date de 1997.

Inscrits (en pourcentage de la population desservie)



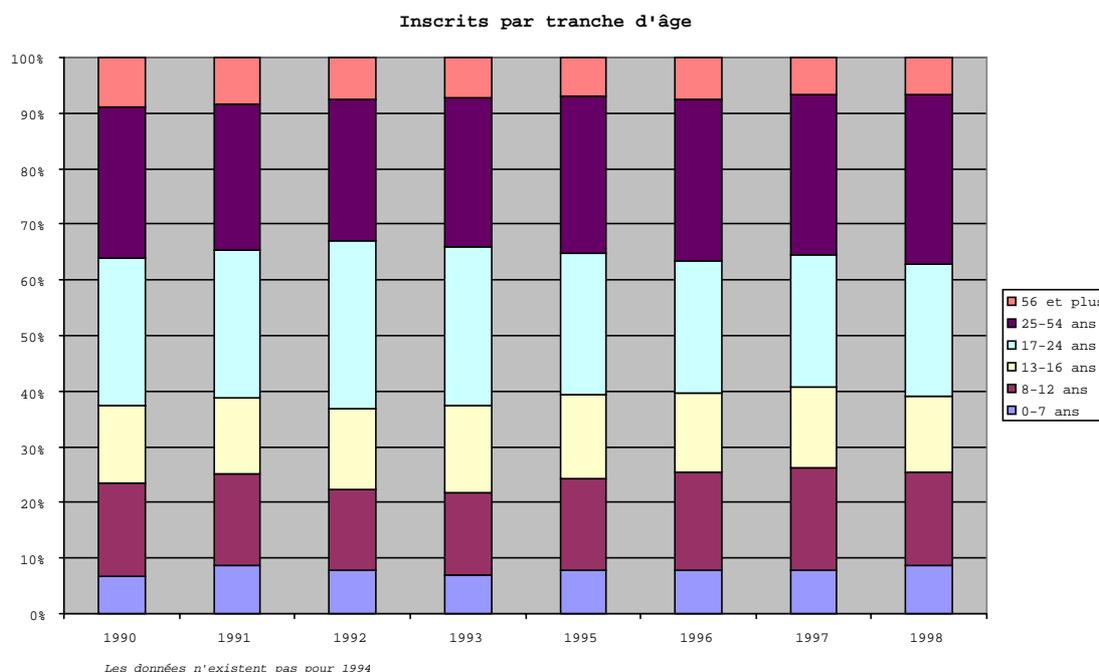
Calculé par rapport à la population desservie, il s'élevait en 1998 à 13,8 %, ce qui situe Roubaix bien en - dessous d'une moyenne nationale placée à 18,3 %. Le chiffre affiché par Roubaix est d'autant plus bas qu'il convient classiquement d'ajouter à ce taux une proportion non négligeable de lecteurs qui fréquentent la bibliothèque sans être inscrits<sup>42</sup>. Or les modalités d'accès à la médiathèque qui exigent une inscription préalablement à toute fréquentation ne permettent pas d'appliquer cette équation à Roubaix, même si il est évident que certains lecteurs échappent à cette règle. Le graphique ci-dessus indique néanmoins que le taux d'inscrits à Roubaix a cru davantage que la moyenne nationale sur la dernière décennie : trois points de 10,6% à 13,8 % contre deux de 16 % à 18,3 %.

Le calcul de ce taux sur les seuls roubaisiens montre qu'ils sont 10,3 % à être inscrits à la médiathèque (soit 10 051) et qu'ils représentent 75 % des utilisateurs. Il s'ensuit logiquement qu'un quart des usagers de la médiathèque (3390) ne réside pas à Roubaix. Cette observation confirme le rôle de ville-centre joué par Roubaix à l'est de l'agglomération lilloise et l'attractivité de son équipement de lecture publique dans une région sous-équipée. Elle constitue néanmoins une particularité de sa fréquentation qui

<sup>42</sup> Martine Poulain note que les usagers non inscrits représentent 20 % de l'ensemble du public des bibliothèques. Cf. *Lire en France aujourd'hui*, Paris, Cercle de la Librairie, 1994. p. 232.

ne se retrouve pas dans de telles proportions au niveau national<sup>43</sup>. Les causes de cette situation doivent être reliées aux facteurs expliquant le faible taux d'inscrits de la médiathèque. On pourra avancer en premier lieu que l'éloignement culturel de la lecture d'une partie de la population roubaisienne ne favorise pas une fréquentation active des établissements de lecture publique. Il faut également souligner que l'absence d'équipements de proximité nuit à la fréquentation de la médiathèque. On sait en effet, pour compléter les chiffres cités plus haut, que 86% des villes de 50 000 à 100 000 habitants et 97 % des villes de 100 000 à 300 000 sont dotées de bibliothèques annexes.

Le graphique présentant la fréquentation par tranches d'âges nous indique que les jeunes ( entre 0 et 24 ans) représentent la majorité des usagers de la bibliothèque, soit plus de 60 %. Il confirme, si besoin était, le rôle essentiel joué par la médiathèque auprès de cette population.



Une analyse plus fine de l'évolution des inscriptions permet néanmoins de lire dans ce graphique les conséquences du règlement mis en place en 1992 pour enrayer la fréquentation turbulente ou violente de certains adolescents. Majoritaires en 1992 et 1993, les 17-24 ans se sont en effet progressivement effacés devant les 25-54 ans.

Ce graphique montre également que l'absence d'équipements de proximité semble avoir un impact particulier sur la fréquentation du jeune public (moins de 14

<sup>43</sup> En effet, les inscrits résidents dans la commune siège de la bibliothèque représentent 96,1 % dans les villes de 50 000 à 100 000 habitants et 79,6 % dans les villes de 100 000 à 300 000 habitants.

ans). Il représente en effet 29 % du total des inscrits en 1998 (32 % en 1997) alors que les villes d'importance comparable affichent 36 %. La faiblesse de ce chiffre frappe d'autant plus que la population des enfants est particulièrement importante à Roubaix. La fréquentation d'un équipement situé en centre-ville est en effet difficile pour les enfants qui n'y résident pas et nécessite l'accompagnement d'un membre de leur famille.

Les indicateurs concernant le prêt s'inscrivent dans la logique d'une fréquentation moyenne et sont un peu en-deçà des indicateurs nationaux : 4,9 prêts par habitant (tous documents confondus). Le détail par type de documents nous indique que les imprimés (3,4 par habitant) et les vidéogrammes (31 pour 100 habitants) circulent moins comparativement aux moyennes nationales que les phonogrammes (90 pour 100 habitants)<sup>44</sup>.

Avec un taux d'inscrits inférieur à la moyenne nationale, la médiathèque demeure pourtant, et de très loin, l'équipement culturel le plus fréquenté par la population. Ainsi a-t-elle enregistré en 1998 plus de 280 000 entrées. Si nul ne conteste son utilité pour les habitants et n'est tenté de lui ôter les moyens d'exercer ses missions, force est de constater qu'elle apparaît davantage comme le garant silencieux de l'égalité de tous à la culture, à l'éducation et à la formation que comme l'un des instruments majeurs de la politique culturelle définie par l'équipe municipale. Elle conserve le soutien de la ville, mais a perdu son rôle phare, sa capacité à entraîner une dynamique nouvelle. L'absence de bibliothèques de quartiers apparaît comme l'une des conséquences de cette évolution de la politique municipale.

## **1.2 / DES QUARTIERS, UNE VILLE**

Nous avons évoqué en introduction comment les particularités urbanistiques de Roubaix et les conditions socio-économiques difficiles d'une grande partie de la population favorisent chez les habitants le développement de pratiques sociales et culturelles étroitement liées à la vie de leur quartier. Nous avons également dit combien la culture ouvrière avait nourri et modelé le paysage associatif de cette ville. Il nous faut maintenant analyser comment la singularité de cette situation agit sur le développement de la lecture publique pour dessiner une carte de l'offre de lecture tout à fait originale.

### 1. 2. 1 La médiathèque hors les murs

Notre présentation de la médiathèque a mis plusieurs fois en évidence les problèmes occasionnés par l'absence de réseau de lecture publique à Roubaix et le caractère dommageable de cette situation pour une population roubaisienne souvent éloignée de la lecture. Pour remédier à cette situation, la médiathèque a mis en place différents services qu'il conviendra de présenter successivement. Arrêtons-nous auparavant sur l'histoire (la non-histoire ?) des bibliothèques de quartier à Roubaix pour remettre en perspective les difficultés actuelles.

Cette histoire est ancienne et conjugue les circonstances défavorables et les malentendus. Elle remonte aux années 70 lorsque le maire, Victor Provo, souhaita créer des annexes. Le projet n'aboutit pas car les services techniques y étaient peu favorables et la bibliothécaire convaincue que les bibliobus représentaient l'avant-garde de la lecture publique dans les quartiers. Quelques années plus tard, la municipalité qui réalisa la construction de la médiathèque centrale prévit d'équiper le quartier de l'Alma d'une bibliothèque annexe. L'équipe municipale, auparavant dans l'opposition, qui lui succéda en 1983<sup>45</sup>, ne souhaita pas reprendre à son compte ce projet qui demeura lettre morte. Le programme d'action pour la médiathèque, rédigé en 1989, proposa ensuite un projet de réseau communal prenant en compte la dimension de l'intercommunalité<sup>46</sup>. Malheureusement, la médiathèque engagea quelque temps après l'ensemble de ses moyens humains et financiers dans l'informatisation des collections. Aussi l'adjointe à la culture écrivait-elle en 1993 dans la revue de la médiathèque : "La saturation absolue n'est pas loin, et malheureusement, le budget de la ville ne peut supporter la création de bibliothèques de quartier, alors même qu'un très gros effort vient d'être fait pour l'informatisation"<sup>47</sup>. Depuis lors, des projets émergent périodiquement<sup>48</sup> sans qu'une volonté politique forte ne se dessine véritablement. Soumis à ces aléas politiques depuis de nombreuses années, les services dits "extérieurs" de la médiathèque ont donc mis en

---

<sup>44</sup> Données 1997 : Prêts tous documents = entre 5,2 (villes 50 000 -100 000 hab.) et 5,5 (villes 50 000 - 100 000 hab.) Prêt d'imprimés : entre 4,2 et 4,4; prêt de phonogrammes : entre 91 et 92; prêts de vidéogrammes : entre 35 et 45.

<sup>45</sup> La mairie de Roubaix fut socialiste jusqu'en 1983. Elle fut emportée à cette date par André Diligent (CDS) qui fut réélu en 1989 et céda son siège en 1994 à René Vandierendonck. Ce dernier la conserva en 1995.

<sup>46</sup> Il était proposé la construction d'annexes avec des villes limitrophes : Hem et Croix

<sup>47</sup> Constans (Thérèse), "Jusqu'où n'iront-ils pas", *Rencontre avec...*, n°31, avril 1993. Il faut souligner qu'à cette époque la ville s'engageait dans une politique culturelle privilégiant notamment la création du musée.

place plusieurs services afin de desservir la population n'habitant pas ou ne fréquentant pas le centre-ville. Deux services peuvent être distingués dans l'activité des services extérieurs : le bibliobus et les dépôts dans les collectivités.

### *Le bibliobus*

Le bibliobus dessert chaque semaine à heure fixe onze des quartiers de Roubaix et propose des imprimés pour adultes et pour enfants. Indéniablement apprécié de ses usagers qui reconnaissent son atmosphère conviviale, il offre un choix de documents plus restreint que celui de la médiathèque mais aussi moins impressionnant pour un public peu habitué à la fréquentation de grands équipements<sup>49</sup>. Cet outil de proximité permet en outre aux bibliothécaires de conseiller facilement les lecteurs dont ils connaissent bien les goûts et les souhaits.

Le fonctionnement de cette bibliothèque mobile présente néanmoins certaines limites. Réussir à organiser dans chaque quartier des arrêts sur des lieux de vie fréquentés du public et, qui plus est, à des horaires où celui-ci est disponible relève de la gageure. Cela impose d'une part des contraintes matérielles pour le stationnement du bibliobus qui, si elles peuvent paraître secondaires, n'en sont pas moins difficiles à résoudre. Devant l'étendue du territoire à desservir, la médiathèque se trouve également dans l'impossibilité de proposer des horaires attractifs pour chaque quartier. On observe ainsi une désaffection des arrêts desservis les jours autres que le mercredi et le samedi.

Pour parvenir à mieux satisfaire le public, une nouvelle desserte sera adoptée prochainement afin d'arrêter le bibliobus dans des endroits plus passants. Une modification des horaires devrait également être mise en place pour offrir alternativement sur quinze jours un horaire "favorable" et un horaire "défavorable" à la fréquentation. Ces difficultés ne peuvent se résumer cependant à de simples problèmes de logistique ou d'organisation. Les habitudes de fréquentation sont en effet longues à instaurer et tout aussi précaires. Aussi les modifications de la desserte remettent-elles chaque fois en cause les pratiques de lecture des habitants.

L'obligation de desservir tous les quartiers, en l'absence de bibliothèques de quartier, ne permet donc pas au bibliobus de mener un travail tout à fait satisfaisant. S'il

---

<sup>48</sup> En particulier des projets intercommunaux avec la ville de Hem située au Sud Est de la ville.

<sup>49</sup> Les études de sociologie de la lecture montrent en effet que le public peu familier des bibliothèques opère toujours ses choix en appauvrissant volontairement l'offre qui lui est faite. Cf. en particulier Veron (Éliseo), *Espaces du livre*, Paris, BBI, 1990 et Robine (Nicole), *Les jeunes travailleurs et la lecture*, Paris, Documentation Française, 1984.

offre d'incontestables atouts pour desservir la population, en particulier les enfants et les personnes âgées, qui le rendent sans aucun doute nécessaire, il n'est cependant pas suffisant pour permettre à l'ensemble de la population de bénéficier d'un service de proximité.

### *Le dépôt dans les collectivités*

En complément de la desserte des quartiers que permet le bibliobus, les services "extérieurs" assurent une intense activité de dépôt dans les collectivités. Elle représente 127 collectivités desservies en 1998 et 47 422 documents déposés au total<sup>50</sup>. Ces chiffres permettent non seulement d'illustrer l'importance du volume de documents qui circulent dans la ville grâce à la médiathèque mais aussi d'évaluer la charge de travail que suppose ce service de dépôts aux collectivités.

Les structures bénéficiaires de ce service sont essentiellement les collectivités accueillant les enfants de 0 à 12 ans ou les organismes travaillant en lien avec l'enfance ou la petite enfance. Nous renvoyons donc pour plus de détails sur cette activité à la deuxième partie de cette étude consacrée à la politique en direction de la jeunesse. Quelques structures pour adultes sont également desservies telles que les foyers logements pour personnes âgées ou l'École nationale de police. La médiathèque n'affecte cependant pas de crédits spécifiques aux acquisitions à destination de ce public adulte des collectivités. Les fonds proposés sont puisés dans les collections du bibliobus qui ont tourné deux ans et sont renouvelées par des nouveautés. Bien que les ouvrages retenus ne soient pas vieillis ou démodés et que l'on comprenne tout à fait l'intérêt d'un tel système pour "recycler" les collections du bibliobus, nous nous étonnons tout de même que les lecteurs des collectivités ne puissent bénéficier de quelques nouveautés. Il s'agit en fait d'une solution "faute de mieux" en attendant que des moyens financiers et du personnel puissent être dégagés pour étendre ce service et en améliorer la qualité. Rien n'est cependant actuellement programmé.

Dépôts dans les collectivités, bibliobus, tels sont donc les deux outils que la médiathèque a mis en place pour permettre aux habitants des quartiers d'accéder à une offre documentaire en l'absence d'un réseau de lecture publique qui installerait sur le

---

<sup>50</sup> Les données 1997 des bibliothèques municipales indiquent que sont déposés en moyenne 12 331 livres par les B.M. des villes de 50 000 à 100 000 habitants et 25 067 dans les villes de 100 000 à 300 000 habitants.

territoire des collections encyclopédiques et offrirait au public des espaces de lecture et de documentation. Face à cette situation, de nombreuses initiatives d'acteurs sociaux ont vu le jour. Examinons-les maintenant.

### **1. 2. 2. Le territoire des centres sociaux**

L'offre de lecture proposée par les associations recouvrent des réalités extrêmement diverses qui ne méritent pas toujours à notre sens le qualificatif de "bibliothèque". Aussi avons-nous choisi de traiter exclusivement des structures qui disposent de crédits d'acquisitions (même faibles) pour accroître leurs collections. Les fonds constitués uniquement de dons<sup>51</sup>, quand bien même ils révèlent parfois un intérêt des associations pour les livres, sont morts ou destinés à la conservation et n'ont que peu de chance de susciter le désir de lire ou d'alimenter une politique de lecture publique. Reste que sont peu nombreux les fonds qui atteignent les 3000 ouvrages nécessaires pour assurer le bon fonctionnement d'une bibliothèque<sup>52</sup>.

À Roubaix, ces bibliothèques dites "associatives" sont au nombre de trois et sont toutes intégrées à des centres sociaux<sup>53</sup>. Il s'agit de l'Espace Livres du quartier des Trois ponts et des bibliothèques des centres sociaux Carpeaux et Fresnoy-Mackellerie. Cette particularité implique de réelles difficultés de fonctionnement mais représente un atout indéniable pour ces structures. Qu'elles s'ouvrent indépendamment comme *L'espace livres* ou fonctionnent davantage en lien avec les activités du centre comme Fresnoy-Mackellerie et Carpeaux, l'implantation de ces bibliothèques dans les locaux des centres sociaux les place au cœur de la vie du quartier et leur permet d'instaurer un rapport privilégié avec la population qui participe aux activités.

La fréquentation de ces bibliothèques est surtout l'apanage des enfants. Cette observation confirme qu'il se produit à l'échelle du quartier un phénomène identique à celui que l'on constate dans les villes : la fréquentation des enfants est toujours inversement proportionnelle à la taille de l'agglomération à desservir. Nous ajouterons que ces bibliothèques favorisent tout à fait cette situation en étant ouvertes pour le soutien scolaire et le mercredi. Elles pénalisent à l'inverse le public adulte puisqu'elles sont fermées le samedi. Le personnel de *L'espace livres* déplore à ce sujet qu'en raison

---

<sup>51</sup> Cette réflexion vise en particulier l'association d'aide aux plus démunis *Amitiés-Partage* et le foyer de jeunes travailleurs *L'Oasis*. Il est tout à fait possible que des dépôts de livres existent ailleurs.

<sup>52</sup> Cf. carte de l'offre de lecture en annexe.

<sup>53</sup> cf. fiches descriptives pp. VII-X.

de l'exiguïté de ses locaux le public des enfants tend à chasser les adultes par le brouhaha qui les accompagne. Il s'agit là de la limite des bibliothèques de centres sociaux, c'est-à-dire la fragilité de leurs moyens.

Les centres sociaux n'ont évidemment pas vocation à être des bibliothèques. Cette activité s'y inscrit parmi d'autres préoccupations et n'apparaît pas prioritaire, à l'exception des de *L'Espace livres* des Trois Ponts. Ces bibliothèques disposent cependant de personnel. Celui-ci a, dans la majorité des cas, reçu une formation qui lui permet de tendre vers une gestion professionnelle des collections mais il est trop peu nombreux pour offrir de larges horaires d'ouverture. A cette difficulté s'ajoutent souvent des locaux exigus dont l'aménagement est plus ou moins convivial. Mais ce sont les collections qui représentent le cœur de la difficulté. *L'Espace livres* qui propose un fonds de 15 000 ouvrages a choisi de faire payer le prêt à l'unité pour permettre l'achat de nouveautés. Même si la somme demandée paraît dérisoire, elle freine sans doute une activité intensive de lecture. Ne constitue-t-elle pas également une remise en cause du rôle que la bibliothèque doit jouer dans l'accès à la lecture, en particulier auprès des enfants ? Dans les deux autres cas, les fonds souffrent à l'évidence d'un renouvellement très faible qui les rend peu attractifs pour le public.

Bien que l'offre de lecture soit souvent médiocre, les bibliothèques des centres sociaux permettent d'instaurer une relation informelle entre les lecteurs et les animateurs dégagée de toute la pesanteur institutionnelle que peut incarner un équipement culturel et constituent un outil intéressant pour mener un travail en faveur de la lecture. Outre la proximité des habitants, ce travail nécessite cependant des moyens et des qualifications. Or, à l'exception de *L'Espace livres* dont nous avons évoqué les difficultés, ceux-ci font cruellement défaut.

C'est au cœur de ces enjeux que s'inscrivent les actions de partenariat avec la médiathèque qui joue le rôle de centre ressource pour ces petites bibliothèques. Elle dessert en effet plusieurs centres sociaux avec des dépôts pour enfants et permet ainsi le renouvellement périodique des fonds. Elle peut également participer à la formation du personnel responsable de ces lieux et apporter des conseils pour l'aménagement de coins lecture.

Il n'est cependant de bonne action de coopération que celle qui énonce clairement ses objectifs. Or si les centres sociaux apprécient le soutien de la médiathèque, Fresnoy-Mackellerie et *L'Espace Livres* ne souhaitent pas que le bibliobus

stationne trop près de leur locaux<sup>54</sup> de crainte de voir baisser la fréquentation de leurs bibliothèques. Sans vouloir remettre en cause le travail des acteurs sociaux, nous nous interrogeons sur ce que cette attitude révèle des motivations des animateurs qui mettent en place des bibliothèques. S'agit-il de profiter de l'absence de réseau pour faire augmenter le nombre d'adhérents en répondant à une demande réelle ou d'œuvrer véritablement pour l'accès à la culture et le développement de la lecture ? Si l'une des propositions n'exclue pas l'autre, il conviendrait de veiller à ce que tous les partenaires travaillent dans la même direction.

### **1. 3 / UN TIERS RESEAU ISOLE**

Pour compléter ce panorama de la lecture publique à Roubaix, il nous reste à explorer un terrain souvent mal connu : les bibliothèques de comités d'entreprise et les bibliothèques d'hôpitaux. L'existence de ces bibliothèques n'est imposée par aucun texte et ne va bien entendu pas de soi. Soumises à des modalités particulières de fonctionnement, elles sont au contraire souvent fragiles. Leur présence sur le territoire roubaisien conforte la richesse et la diversité de l'offre de lecture décrite jusqu'ici.

#### **1. 3. 1. La lecture en entreprise**

Le comité d'entreprise (CE) est élu par les salariés pour une durée de deux ans et prend en charge les activités sociales, culturelles et sportives qui leur sont réservées. Il perçoit à ce titre une subvention calculée en fonction d'un certain pourcentage de la masse salariale<sup>55</sup>. Il lui appartient donc pleinement de décider la création ou le financement d'une bibliothèque. Cette réglementation implique certaines contraintes pour le fonctionnement des bibliothèques de comités d'entreprises (BCE). La brièveté des mandats des élus ne permet pas l'élaboration d'une politique culturelle à long terme et favorise au contraire des actions dont le bénéfice est immédiatement perçu par les salariés. On comprend qu'à l'inverse la mise en place d'une bibliothèque est un travail de longue haleine que peut remettre en cause chaque changement de majorité syndicale<sup>56</sup>. Par ailleurs, cette situation lie les activités du CE au nombre de salariés et à

---

<sup>54</sup> La médiathèque n'est jamais parvenue à desservir le quartier des Trois-Ponts

<sup>55</sup> La loi Auroux oblige la direction de l'entreprise à verser aux CE 0,2 % de la masse salariale pour financer leur fonctionnement. S'y ajoute une somme – non fixée par la loi – qui varie en fonction des effectifs mais aussi du rapport de force syndicats/direction.

<sup>56</sup> La bibliothèque de *La Redoute* a eu à souffrir durement de cette situation. Œuvre de la CGT qui avait toujours été majoritaire au CE, elle a vu son budget d'acquisition divisé par trois lorsque la CFDT a été élue en 1996.

la santé économique de l'entreprise. Ainsi les restructurations ou les licenciements influencent-ils considérablement les moyens qui sont affectés aux BCE.

En 1985, Jean Gattegno constatait que « les bibliothèques de comités d'entreprise sont un véritable service de lecture publique. Même si elle ne sont pas à proprement parler un service public, elles répondent aux critères du libre accès, d'une composition encyclopédique et pluraliste des collections et de la gratuité »<sup>57</sup>. Confrontons maintenant cette affirmation à la réalité des BCE roubaisiennes.

Les deux structures auprès desquelles nous avons enquêté sont les bibliothèques du comité d'entreprise de *La Redoute* dont le siège social est situé à Roubaix et l'association Animation Inter Comités d'Entreprise (A.I.C.E.) à laquelle adhèrent quatre entreprises roubaisiennes et qui possède un bibliobus. Nous renvoyons aux fiches descriptives<sup>58</sup> pour plus de détails sur leur fonctionnement et présentons ici globalement leur activité. Ces bibliothèques sont dans les deux cas gérées par des salariés du CE recrutés à cet effet et qui se sont formés auprès de professionnels. Cette qualification du personnel leur garantit un fonctionnement de qualité. Implantées sur le lieu de travail et ouvertes aux moments où les salariés sont le plus disponibles<sup>59</sup>, ces bibliothèques (cela est un peu moins vrai dans le cas des bibliobus) trouvent facilement leur place dans le quotidien des salariés. Véritables foyers culturels au cœur de l'entreprise, elles sont aussi de simples lieux de détente ou d'échanges. Les bibliothécaires de *La Redoute* revendiquent en effet « l'état d'esprit différent » qui règne à la bibliothèque et défendent cette « bulle d'air à l'intérieur de l'entreprise ». Les relations qui s'instaurent entre les bibliothécaires et les lecteurs s'apparentent à celles de collègues et sont moins institutionnalisées que dans les bibliothèques « classiques ». Différentes enquêtes<sup>60</sup> montrent que cette proximité et cette convivialité assurent aux BCE un taux de pénétration important, parfois supérieur à celui des bibliothèques publiques. Il est difficile de vérifier cette observation concernant Roubaix car nous n'avons pu obtenir de chiffres précis sur les effectifs des entreprises concernées. Compte tenu des données approximatives qui nous ont été fournies, le bibliobus de l'A.I.C.E. afficherait un taux

---

<sup>57</sup> Cité dans *Comités d'entreprise et partenariats*, Saint-Nazaire, Centre de culture populaire de Saint-Nazaire, 1994, p.24

<sup>58</sup> p. XIV

<sup>59</sup> Aux heures des repas ou pendant les pauses pour l'AICE. Pendant le temps de travail ou le midi pour *La Redoute*.

<sup>60</sup> Cf. *Enquête statistique sur les bibliothèques de comités d'entreprise*, Paris, Direction du livre et de la lecture, ABF, 1991 et Desplebains (Christine), *L'accès au livre et à la lecture dans les entreprises du Nord-Pas-de-Calais*, Lille, ACCÈS, 1987.

d'inscrits de 54 % des salariés desservis<sup>61</sup> et la BCE de *La Redoute* 36 % (chiffre 1996<sup>62</sup>). Nous ne disposons pas non plus de statistiques concernant les prêts qui nous auraient permis de mesurer plus finement l'activité de ces bibliothèques.

Les collections d'imprimés semblent assez bien fournies et comprennent chaque fois des ouvrages pour les adultes mais aussi pour le jeune public. Cette observation souligne, si besoin était, le rôle important que jouent les BCE dans la circulation du livre auprès des familles de salariés, en particulier auprès des enfants et confirme leur parenté avec les bibliothèques publiques. Les collections audiovisuelles sont en revanche peu développées. Seule l'A.I.C.E. propose des disques. La BCE de *La Redoute* projette la création d'une vidéothèque dans une des bibliothèques de son réseau. Elles bénéficient toutes deux de budgets d'acquisitions satisfaisants qui permettent un bon renouvellement des fonds<sup>63</sup>. Chacune propose également des animations à ses lecteurs. La bibliothèque de *La Redoute* privilégie cependant les enfants (expositions - ventes de livres, sorties culturelles...) alors que l'A.I.C.E. s'adresse davantage au public adulte (concours littéraire, rencontres d'auteurs...).

S'il est indéniable que les BCE sont un lieu privilégié dans l'entreprise qu'il est important d'entretenir et de faire vivre, nos interlocuteurs nous ont fait part de leur inquiétude concernant l'avenir de leurs structures. La constatation la plus douloureuse pour ces défenseurs fervents de la lecture est qu'une génération de militants syndicaux semble avoir disparue en emportant avec eux le temps du plein épanouissement des BCE. Autant que les difficultés financières des CE qui obligeraient à réduire le budget des bibliothèques, ils craignent un désintérêt des élus qui seraient moins sensibilisés qu'auparavant à la nécessité de promouvoir la lecture auprès des salariés. Ils déplorent également de se voir imposer des tâches, telles que la vente de chèques cinéma<sup>64</sup>, qui les éloignent insidieusement de leurs missions fondamentales tout en cherchant à les « rentabiliser ». Loin d'être négligeable<sup>65</sup>, cette activité a par exemple obligé les

---

<sup>61</sup> Ce chiffre ne concerne pas uniquement Roubaix mais l'ensemble des entreprises desservies par le bibliomédiabus. Il est à nuancer car certaines personnes ne fréquentent le bibliobus que pour l'achat de chèques-cinéma. Cf. ci-dessous.

<sup>62</sup> Il est d'autant plus difficile d'analyser la situation de cette BCE que les bibliothécaires n'effectuent pas régulièrement de statistiques sur leur activité. Les dernières statistiques remontent à 1996.

<sup>63</sup> Calculées encore une fois sur une évaluation très approximative des salariés, elles respectent ou dépassent le montant minimum recommandé par la D.L.L.<sup>63</sup> pour les bibliothèques publiques (10 francs / habitant). A.I.C.E. : 16F / salarié ; *La Redoute* : 11F en 1996.

<sup>64</sup> Ces chèques permettent d'obtenir des tarifs préférentiels dans les cinémas de la région. Cette fonction a souvent été attribuées aux bibliothécaires mais prend des proportions toujours croissantes.

<sup>65</sup> Elle représente jusqu'à 80 000 francs de recettes par mois.

bibliothécaires de *La Redoute* à proposer des horaires d'ouverture spécifiques pour assurer ce service.

Il aurait convenu de rencontrer les élus de CE pour mesurer leurs convictions véritables et une évolution qu'on nous présente comme négative alors même que les moyens aujourd'hui consacrés aux BCE paraissent en contradiction avec cette affirmation. Qu'il s'agisse d'une réalité ou d'appréciations à nuancer, remarquons que l'instauration de partenariats avec des structures extérieures permettrait sans doute à ces bibliothèques de restaurer une légitimité que leur isolement dans l'entreprise tend au contraire à conforter. Rappelons en outre que *La charte pour le développement de la lecture en entreprise*<sup>66</sup> préconise une politique partenariale de collaborations inter CE ou de coopération avec le réseau de lecture publique. Les situations sont sur ce point assez diversifiées à Roubaix. Les bibliothécaires de *La Redoute* qui ont dans le passé mené des actions en collaboration avec la médiathèque regrettent que plus rien ne leur soit proposé aujourd'hui<sup>67</sup>. Elles ne font par ailleurs aucune démarche en direction d'autres BCE. En tant qu'association, l'A.I.C.E est une structure qui vise à mutualiser les moyens des CE dans la région Nord-Pas-de-Calais mais elle participe également à des initiatives nationales inter CE telles que le concours littéraire. Son souhait est également de s'ouvrir à des structures culturelles extérieures à l'entreprise mais, à l'exception de TEC / CRIAC<sup>68</sup>, elle ne collabore pas avec des partenaires roubaisiens<sup>69</sup>.

Il est difficile d'apprécier, en conclusion de cette analyse, si le passé industriel de Roubaix confère un visage particulier à la lecture en entreprise ou si les difficultés économiques que connaît la ville influencent notablement l'activité des BCE. Il aurait fallu pour cela disposer de données historiques qui auraient été trop longues à recueillir dans le cadre de ce travail. Nous remarquerons simplement que les BCE implantées à Roubaix résistent pour l'instant au mouvement de récession enregistré au niveau régional<sup>70</sup>. Sans doute faut-il interpréter cette situation comme le résultat de la

---

<sup>66</sup> Publiée en 1992 par l'Association des bibliothécaires français en supplément au *Bulletin d'informations*, n°155.

<sup>67</sup> Suite à un accord entre le C.E. de *La Redoute* et la médiathèque, une partie de l'inscription à la médiathèque des salariés est prise en charge par le C.E.

<sup>68</sup> L'association TEC / CRIAC travaille sur la culture et la mémoire du monde du travail. Elle est donc amenée couramment à collaborer avec les BCE. Si elle est installée à Roubaix, on ne peut cependant la considérer véritablement comme une association roubaisienne car elle a vocation à agir dans toute la région. Cf. troisième partie *Lire, faire lire*

<sup>69</sup> L'A.I.C.E. a pris en 1998 des contacts avec la médiathèque qui n'ont pas débouché.

<sup>70</sup> C'est en tout cas le constat de l'A.I.C.E qui nous a signalé la fermeture de nombreuses BCE dans la région.

conviction de leurs responsables, de la qualité des services offerts et du dynamisme de leurs activités qui parviennent à emporter la conviction d'élus parfois réticents. Si l'histoire devait tenir une place dans cette analyse, il faudrait enfin ajouter que l'ancienneté<sup>71</sup> de ces BCE leur a permis de s'inscrire durablement dans la vie de l'entreprise et de démontrer quotidiennement l'importance d'un travail qui paraît difficile à remettre en cause aujourd'hui.

### **1. 3. 2. Lire à l'hôpital**

La ville de Roubaix compte un centre hospitalier et un hôpital de jour. Seul le centre hospitalier est doté d'une bibliothèque qui est adhérente de l'association des bibliothèques des hôpitaux de Lille et de la région Nord<sup>72</sup>. Jusqu'en 1996 cette bibliothèque relativement importante (5000 ouvrages) était gérée par une permanente à temps partiel aidée d'une vingtaine de bénévoles. L'équipe proposait quotidiennement des livres dans les différents lieux d'hospitalisation (1977 lits). Une subvention d'environ 3000 francs était allouée chaque année pour l'acquisition des documents. En 1996, cependant, le poste a été supprimé avec le départ à la retraite de l'ancienne responsable. Depuis lors un état de « souffrance » s'est installé. Aucun achat n'a été réalisé et les bénévoles parviennent difficilement à assurer le service en l'absence d'un coordinateur. Le dialogue semblait par ailleurs difficile avec l'administration.

L'arrivée d'un nouveau directeur du centre hospitalier semble avoir déverrouillé la situation. L'association des bibliothèques d'hôpitaux a obtenu son accord pour induire une nouvelle dynamique à la bibliothèque. A cette fin, trois objectifs ont été définis en collaboration avec l'équipe de Roubaix. Une opération de désherbage des collections est en cours pour revaloriser le fonds existant et se séparer des ouvrages vieillissants ou dépassés. Il est prévu de recruter un emploi – jeune pour assurer la responsabilité de la bibliothèque. L'association souhaite enfin obtenir une subvention régulière pour l'achat de livres en gros caractères et la souscription d'abonnements à des revues. Dans un second temps, l'association est disposée à présenter un dossier pour la création d'une bibliothèque enfant dans le pavillon de pédiatrie. Compte tenu de la

---

<sup>71</sup> La BCE de *La Redoute* a été créée dans les années 70 et la bibliobus de l'A.I.C.E. en 1986.

<sup>72</sup> Cette association gère directement les bibliothèques d'hôpitaux de Lille et fédère un grand nombre de bibliothèques d'hôpitaux de la région. Elle est un lieu d'échanges professionnels pour les bibliothécaires à qui elle propose par ailleurs des formations. Elle réalise également des demandes de subventions qui sont réparties entre les différentes structures adhérentes.

situation, il faudra naturellement attendre l'arrivée du nouveau responsable pour que se réinstalle un fonctionnement plus satisfaisant de la bibliothèque et qu'aboutissent ces différents projets.

Nous avons peu d'informations concernant les animations si ce n'est qu'il existe une association, *Les Blouses Roses*, qui emploie des conteurs qui interviennent dans les hôpitaux. Il nous a également été fait part des activités de conteuse d'une personne bénévole.

Qu'il s'agisse de la bibliothèque ou des animations, les activités dans les hôpitaux de Roubaix se déroulent de manière tout à fait isolée. L'association des bibliothèques d'hôpitaux fait preuve d'une grande autonomie et travaille peu avec des partenaires extérieurs. Cette situation ne favorise pas le développement de la lecture au sein de l'hôpital. Il est regrettable par ailleurs que la ville n'ait pas souhaité engager une véritable politique alors qu'elle aurait sans doute pu peser sur l'aménagement d'un lieu ouvert lors de l'extension des bâtiments et qu'elle pourrait aujourd'hui faire bénéficier les malades et le personnel des ressources des services extérieurs de la médiathèque.

#### **1. 4 LIBRAIRES À ROUBAIX, UN SACERDOCE ?**

L'offre de lecture publique ne se réduit pas aux fonds proposés par la médiathèque ou par différentes associations. Qu'il s'agisse de librairies implantées au cœur de la ville qui attirent un public venu de toute l'agglomération ou de maisons de la presse et de grandes surfaces installées dans les quartiers au plus près de la population, ces commerces assurent eux aussi une présence du livre sur le territoire, parfois aux prix de difficultés économiques qui les fragilisent.

Nous dresserons ici un panorama rapide des points de vente de livres<sup>73</sup>. Compte tenu du temps global que nous avons à consacrer à notre travail, cette étude ne prétend pas à l'exhaustivité. Roubaix compte trois véritables librairies qui se consacrent exclusivement ou essentiellement à la vente de livres. Nous avons sollicité les responsables de ces établissements et avons obtenu deux entretiens. Quant aux autres types de commerce (maisons de la presse, papeterie, etc.), nous en avons dressé une liste à l'aide de nos divers interlocuteurs et de différentes sources. Nous avons ensuite

---

<sup>73</sup> Une carte placée en annexe en indique les différentes localisations.

visité ces points de vente, évalué quantitativement les fonds et fait une observation des genres de livres vendus.

Les trois librairies de la ville sont, par ordre de création, *La maison du livre*, *Le Cep* et *Les Lisières*. Le responsable du premier de ces établissements n'a pu nous recevoir. Aussi n'avons-nous pas d'informations précises sur la librairie. Un article de presse<sup>74</sup> nous apprend que son responsable s'est installé à Roubaix en 1972. Après plusieurs déménagements, ce commerce occupe aujourd'hui une surface de vente d'environ 500m<sup>2</sup> dans la principale rue commerçante du centre-ville. Il propose des disques, cassettes et vidéos, une papeterie, une presse et une librairie grand public. Le fonds comprend des poches, un office de nouveautés, des livres scolaires, des livres pratiques et un petit rayon régional. Un espace est également consacré à la vente des ouvrages du club *France-Loisirs*. L'article cité plus haut indiquait en 1994 que le stock totalisait 40 000 références. L'impression générale laissée par la librairie est celle d'un lieu où l'on vient pour acheter ce qui a été conseillé, ce qu'on connaît, plus que pour découvrir. Elle favorise peu la flânerie. Nous serions tenté de dire qu'elle est la librairie type de centre ville d'une petite agglomération et qu'elle paraît se contenter d'une clientèle traditionnelle, essentiellement populaire, à qui elle propose les valeurs sûres.

Sur ce point, les librairie *Les Lisières* et *Le Cep* apparaissent presque à l'opposé. On trouvera dans les fiches descriptives les informations générales sur ces deux entreprises. *Le Cep* est une librairie religieuse qui a aujourd'hui plus de 15 ans tandis que *les Lisières*, librairie de création, ont quatre années d'existence. Au-delà de leurs différences, elles témoignent toutes deux d'un effort dans l'assortiment et dans la mise en valeur du fonds. Leurs deux responsables sont aussi deux personnalités aujourd'hui reconnues au niveau national, chacune dans leur domaine. Pour autant, on s'aperçoit bien de la relative fragilité de ces deux entreprises qui participent plus du rayonnement de la ville sur l'extérieur, dont l'espoir est aujourd'hui galvanisé par l'arrivée du métro et de la "turbine commerciale" *Mac Arthur Glenn*, que d'une offre spécifiquement roubaisienne.

Aux côtés de ces trois librairies existent à Roubaix un certain nombre points de vente qui consacrent une partie plus ou moins importante de leur activité aux livres et que l'on pourrait qualifier de commerces de proximité. Ces établissements peuvent être subdivisés en quatre catégories. La maison de presse présentant un fonds significatif de

---

<sup>74</sup> "Un véritable complexe multimédia", *Nord-Eclair*, 26 septembre 1994.

livres (plus de 1000 titres) n'existe qu'en un seul endroit, près du Parc Barbieux, du lycée Baudelaire, des beaux quartiers de la ville et dans l'axe pénétrant de la commune. *La presse du Parc* fait partie du réseau des maisons de la presse. Elle se définit comme "librairie, papeterie, presse, tabac, loto, photo couleur" et compte même dans un renforcement de la façade, un distributeur automatique de vidéos. Un espace d'une vingtaine de mètres carrés est consacré aux livres, légèrement en retrait de la circulation principale. Deux tables accueillent les nouveautés en office, soit une centaine de titres. Les rayonnages en périphérie comptent une cinquantaine de mètres linaires, où les poches se taillent la part du lion. Une forte présence de livres classiques au programme est à signaler. Les livres pratiques sont peu nombreux ainsi que la littérature jeunesse (à l'exception des séries junior poches). On note l'absence de sciences humaines et très peu d'usuels. Deux grandes vitrines sont réservées à la présentation de livres, essentiellement des beaux livres de l'office Hachette. C'est semble-t-il l'ambiance "fêtes et cadeaux" qui est recherchée, du moins l'avons-nous perçu ainsi lors de notre passage.

La deuxième catégorie est celle des maisons de presse de quartier ayant un fonds de livres tellement réduit et si peu cohérent qu'on s'interroge sur son utilité par rapport au public. Elles se trouvent essentiellement sur les axes commerçants dans les quartiers. On en compte une rue de Lannoy (une dizaine de romans en vitrine, une centaine de poches essentiellement scolaires et une dizaine de beaux livres sous la vitre du comptoir). Une autre se trouve rue Pigalle, assez comparable (Christian Bernadac, *Les yeux dans les bleus* et plusieurs livres des Editions n°1 en vitrine, une centaine de poches à l'intérieur). La *librairie de l'Epeule* est en tout point comparable. A noter que ces commerces partagent un point commun : ils nécessiteraient une modernisation de leurs aménagements et une décoration plus dynamique.

La troisième catégorie est celle des aventures singulières. Autant le dire tout de suite, il n'y a pas de découvertes susceptibles de dynamiser les pratiques de lecture à l'échelle de la ville. Mais chacun de ces lieux présentent d'indéniables charmes, pas toujours littéraires. *Tengu*, par exemple est le temple de la manga. Sa vitrine arbore : "librairie spécialisée bandes dessinées" et "japanese library comics". Elle indique qu'on pourra trouver "mangas, vidéo, art books, goodies". A l'intérieur, on est frappé par les belles boiseries année 20 qui ceignent la grande pièce, avec des successions de tiroirs qui laissent penser à une ancienne mercerie. L'autre surprise, c'est que le magasin n'expose que très peu de produits, donnant l'impression qu'il est presque vide. On

aperçoit des vidéos en séries, quelques jeux pour consoles en occasion et quelques mangas, au total pas plus de 200.

Un peu plus loin dans la même rue se trouve un commerce intitulé *Les boutiques Chakra*. La boutique semble très pauvre. Son credo est inscrit sur la vitrine : "des solutions simples pour une période complexe". En dessous, elle détaille son offre : "ésotérisme, radiesthésie, produits naturels, sophrologie, livres, poudres". Elle présente une cinquantaine de livres répondant en effet à la description, sinon au slogan.

*Bédéphile* est implanté dans la rue piétonne. Un parc imposant de photocopieuses, un aménagement de réserves et une lumière un peu blafarde donnent l'impression de pénétrer dans un dépôt de livres ou dans une imprimerie. En vitrine, est indiquée la raison sociale du commerce "Papeterie, photocopies service". Pour ce qui concerne le livre, la vitrine présente quelques BD. A l'intérieur, elles occupent moins de 30m<sup>2</sup>. On dénombre entre 700 et 1000 titres, essentiellement les séries les plus connues.

Pour terminer cette visite, mentionnons l'ouverture de la librairie *Safir*, rue de l'Epeule qui convie "A la découverte de la culture arabe". Les livres exposés et ceux présents sur les étagères confirment cette invitation. Des livres de chez Syros, Gallimard, Autrement, voisinent avec quelques CD et livres religieux. Quelques livres évoquent l'histoire, les voyages, la cuisine, les penseurs arabes. Au total, un fonds de près de 500 livres, certes très modeste mais diversifié, cohérent et une ambiance plutôt agréable. En revanche, les livres sont en exemplaire unique et il n'y a aucun ouvrage de fiction. Un fonds important de cassettes audio religieuses est également disponible.

La dernière catégorie est celle des supermarchés (6 au total). A l'inverse de ces commerces hétéroclites et malgré les différences d'enseignes, l'offre y est particulièrement homogène pour ne pas dire identique. La tristesse des lieux n'a d'égale que celle des stocks. Les mêmes présentoirs se retrouvent dans tous les établissements. L'un est réservé aux livres à 10 francs (entre 50 et 100). L'autre accueille environ 1200 livres. Les livres pour adultes (exclusivement des poches) sont toujours distingués suivant trois catégories : succès du poche, romans féminins et meilleures ventes. Quant aux enfants, ils se voient proposer quelques collections de poches très ciblées (Bibliothèques roses et vertes, Chair de Poule), des bandes dessinées et des albums standardisés de médiocre qualité (type Walt Disney) indifféremment disposés au milieu des albums de coloriage et de découpage. Seul un des six supermarchés vend des nouveautés (l'incontournable Jacques Salomé mais aussi quelques ouvrages Gallimard, le dernière édition du Larousse, etc.).

En conclusion de cette présentation, il nous semble qu'une analyse de la situation de l'offre commerciale de lecture à Roubaix doit nécessairement prendre en compte celle du commerce roubaisien dans son ensemble. Il ne semble pas qu'il soit très florissant. On ne sait si l'absence d'investissement et de modernisation en est cause ou conséquence. Toujours est-il que la fermeture récente de l'enseigne *Maxi-livres*, les difficultés économiques rencontrées par les librairies et la pauvreté des fonds constatée dans les autres points de vente ne portent guère à l'enthousiasme. Il faut cependant souligner la détermination et le dynamisme des quelques libraires qui continuent de croire en la possibilité de faire vivre leurs commerces dans un centre-ville qui a pourtant perdu 30 % de ses commerces en 10 ans.

A l'issue de ce tour d'horizon de l'offre de lecture, tant publique que commerciale, il convient de noter les traits les plus distinctifs d'une situation dont nous avons pu constater la complexité. Il faut souligner en premier lieu la diversité des structures qui composent cette offre. Pour la lecture publique, médiathèque municipale mais aussi centres sociaux, bibliothèques de comités d'entreprise, bibliothèque d'hôpitaux. Pour le secteur commercial, librairie classique, librairie de création, maisons de la presse, supermarchés et initiatives spécifiques.

Cette diversité, source de richesse indéniable, doit aussi s'appréhender par rapport à des lacunes. Ainsi dans le domaine de la lecture publique les interactions pourraient-elles jouer davantage si la médiathèque disposait du personnel qualifié et des moyens matériels nécessaires pour rendre cohérent et dynamique l'ensemble des lieux concernés et constituer un véritable réseau. Une ambition qui devrait également passer par la réalisation de bibliothèques de quartier dont il s'avère évident qu'elles rencontreraient une forte demande sous-jacente et permettraient un nouveau bond de lecteurs inscrits.

Le même type de constat peut s'appliquer au secteur commercial. La diversité dont on peut se réjouir ne doit pas cacher la fragilité. Seule, chacune des enseignes ne pourra se développer dans un marché atone. Une ambition commune est ici aussi nécessaire. Elle apparaît possible pourvu que chacun joue, plus que la concurrence, une véritable complémentarité.

Quant à la médiathèque, il faut noter que son implantation au cœur de la ville est un formidable atout pour dynamiser le centre. Pour jouer pleinement ce rôle, il semble cependant nécessaire qu'après vingt années de bons et loyaux services, elle bénéficie de

ce renouveau d'image que connaît aujourd'hui le centre-ville. Une réflexion globale devrait donc être entreprise sur ses espaces, sa situation, son organisation, son aménagement. La question du bâtiment pour une médiathèque des années 2000 devrait être posée et peut-être un éventuel transfert envisagé. Il lui faut aussi intégrer pleinement la société numérique. Elle affiche de ce point de vue un retard, qu'illustre l'absence presque totale de documents numériques, dont on ne peut concevoir la persistance dans une ville si désireuse de passer du XIXe au XIXe siècle.

## **2 / LISEZ JEUNESSE**

"Les enfants perdus de Roubaix"<sup>75</sup>, "A Roubaix, le collège Rousseau apprend à contrer la violence quotidienne"<sup>76</sup>. La jeunesse de Roubaix ne lasse pas de faire parler d'elle en des termes qui ne flattent pas toujours l'image de la ville. Avec la violence pour unique quotidien, les jeunes roubaisiens auraient l'exclusion pour seul horizon. A l'encontre de ce fatalisme s'affirme pourtant une véritable dynamique qui vise à enrayer une logique trop souvent présentée comme implacable.

Entre l'apprentissage de la lecture et le développement de son goût, les liens sont étroits mais souvent difficiles à nouer quand ils ne se rompent pas définitivement. Aussi l'ensemble des acteurs qui travaillent auprès des enfants et des adolescents ont-ils tout intérêt à rassembler leurs forces. Si les instituteurs et les bibliothécaires partagent souvent cette conviction, ils sont rejoints par un grand nombre de travailleurs sociaux qui agissent en direction de la petite enfance. Malheureusement, ce sentiment semble s'émousser lorsque les enfants franchissent la marche de l'adolescence.

Globalement la politique en direction de la jeunesse repose à la fois sur une offre de lecture proposée à la médiathèque, dans les écoles et les établissements d'enseignement secondaire ainsi que sur différentes actions destinées à développer le goût de lire. Pour les présenter, nous franchirons successivement ce que l'on pourrait appeler les "trois âges" de la jeunesse : la petite enfance, l'enfance et l'adolescence.

### **2.1 L'ÉVÉIL AU LIVRE DES TOUT-PETITS**

La médiathèque a mis en place depuis 1991 une action d'« Eveil culturel par le livre dans les lieux de la petite enfance » qui constitue un axe fondamental de sa politique de développement de la lecture. Issue d'une réflexion engagée dès 1989 par l'association des amis de la médiathèque *Lire à Roubaix*<sup>77</sup>, cette action a été initialement inscrite pour une durée de trois ans au programme des actions financées dans le cadre de la politique de développement social des quartiers avant d'être intégrée en 1992 au Contrat Enfance signé entre la Ville Roubaix et la Caisse d'Allocations Familiales. Grâce à ce

---

<sup>75</sup> CHERRUAU (Pierre), *Le Monde*, 17 novembre 1997, p. 11

<sup>76</sup> MARTIN (Pascal), *Le Monde*, 29 janvier 1999, p. 7

<sup>77</sup> Pour plus d'informations sur *Lire à Roubaix*, cf. troisième partie, *Lire, faire lire*

dispositif, un poste d'assistant qualifié a été créé au sein de la médiathèque qui garantit la pérennité et le sérieux du travail effectué.

Nous reprenons ci-dessous les objectifs de l'action tels qu'ils ont été formulés pour l'établissement du contrat Enfance :

- Desservir en livres les lieux de la petite enfance.
- Développer le goût du livre chez le tout-petit en créant ou en impulsant des occasions d'animation et de jeux, en présence des parents ou des professionnels.
- Aménager des passerelles favorisant la communication entre toutes les structures de la petite enfance.
- Mener des actions de sensibilisation en direction des parents.
- Former et accompagner les partenaires adultes, professionnels ou bénévoles, afin qu'ils puissent être des relais efficaces dans les quartiers.

En neuf années, cette action a pris différentes formes et a constamment évolué pour s'adapter aux besoins des structures partenaires. Les bilans d'action très complets que nous avons pu consulter permettent de suivre pas à pas son histoire. Ils laissent apparaître en outre un souci constant de parvenir à une meilleure adéquation entre les objectifs poursuivis et les actions mises en place. Le travail est évalué chaque année afin de le réajuster aux exigences du terrain. Si nous ne pouvons le présenter ici en détails, nous nous proposons d'en retracer l'évolution à grands traits afin de mettre en perspective la situation actuelle.

On constate en premier lieu une augmentation des structures bénéficiaires des dépôts de livres - au nombre de 69 en 1993, elles étaient 92 en 1998 – qui sont implantées dans l'ensemble des quatorze quartiers de Roubaix. Ce phénomène s'est accompagné d'une diversification des établissements desservis. Le service qui ne concernait au départ que les structures « classiques » de la petite enfance (écoles maternelles publiques et privées, crèches, centres de Protection Maternelle Infantile, haltes-garderies) s'est progressivement élargi à des structures plus spécifiques comme des lieux d'accueil parents – enfants, des structures médicales ou d'éducation spécialisée, des centres sociaux ou encore des organismes de formation pour le personnel de la petite enfance. Parallèlement à ce travail la médiathèque a diversifié les types de dépôts proposés. Elle dispose actuellement de « marmothèques » formées d'un choix de 60 à 120 albums représentatifs des livres destinés aux tout-petits, de malles à thème qui permettent d'aborder un sujet grâce à des albums variés et aussi de différents

jeux autour du livre. Les dépôts sont confiés aux structures après l'établissement d'un contrat. Cette activité est prise en charge par le service collectivités de la médiathèque.

En complément de cette desserte, la médiathèque mène un important travail de sensibilisation et de formation auprès des adultes, parents et professionnels. Comme pour les dépôts, le nombre de structures associées a connu un fort accroissement. C'est la coordinatrice Livres et Petite Enfance<sup>78</sup> qui assure le travail de sensibilisation auprès des structures. Elle se rend sur les lieux pour conter aux enfants sous le regard des adultes, anime des séances de discussion autour du livre et propose une formation de base. Elle circule également dans les quartiers au moyen d'une camionnette appelée "bus contant" qui est une antenne mobile d'animation. Transformée en un espace accueillant, cette camionnette permet d'accueillir quelques parents accompagnés de leurs enfants pour initier ou renforcer des animations régulières menées par les différentes structures de quartier. Des stages ont par ailleurs été organisés pour permettre aux professionnels et aux parents d'approfondir cette première approche du livre : stages techniques (gestion de BCD, réflexion sur l'apprentissage de la lecture, etc.), stages thématiques (travail de la voix, musique et livre, etc.) ou encore stages de création (jeux ou spectacles). Leurs modalités ont évolué depuis l'origine pour tenir compte de la variété des publics (parents ou professionnels), des différentes approches recherchées (théoriques ou techniques) ou du niveau des structures partenaires (nouvellement ou anciennement impliquées dans l'action). L'organisation de ces stages a cependant été interrompue depuis 1997 pour des raisons d'organisation interne du département jeunesse qui en a la responsabilité. Leur reprise est prévue en 2000.

Bientôt dix années de travail qui ont donné lieu à une multitude de projets et de rencontres, de questionnements pour parvenir à sensibiliser à l'importance du livre les adultes d'une façon juste et durable. Si nous ne pouvons dans le cadre de cet état des lieux dresser un bilan global de cette action qui justifierait à elle seule une étude, nous pouvons cependant formuler quelques remarques issues d'un dialogue avec les acteurs de la médiathèque. L'objectif fondamental est de former des relais qui prennent en charge l'éveil au livre des tout-petits. Dans bien des cas, il a été atteint et les professionnels s'y impliquent de façon autonome. L'action bénéficie en outre d'une bonne visibilité auprès des structures de la petite enfance, certainement parce que la personne assurant la coordination n'a pas changé depuis l'origine et a pu devenir ainsi un

---

<sup>78</sup> La même personne est en place depuis l'origine de l'action. Elle occupe le poste d'assistant qualifié créé en 1992.

interlocuteur reconnu par ses partenaires. Des difficultés subsistent cependant qui tiennent à la nature même de l'action et à l'ampleur du travail à accomplir. Seule pour mener à bien cette mission<sup>79</sup>, la coordinatrice ne peut réaliser un suivi régulier du travail qu'elle initie. Sa tâche est encore alourdie par le renouvellement fréquent des acteurs sociaux<sup>80</sup> qui fragilise son inscription dans la durée. S'ajoutent enfin les difficultés particulières liées aux parents qui demeurent les personnes les plus difficiles à sensibiliser mais aussi les plus influentes dans le rapport que leurs enfants instaurent avec le livre<sup>81</sup>. Sans doute ces différentes raisons expliquent-elles qu'après avoir suscité une véritable dynamique dans la ville l'action d'éveil culturel par le livre dans les lieux de la petite enfance présente aujourd'hui quelques signes d'essoufflement. A plus d'un titre exemplaire, tant par les objectifs qu'elle s'est fixée que par les moyens qui sont mis en œuvre, elle ne bénéficie plus aujourd'hui de l'élan qui a porté son développement durant la décennie.

## **2. 2 SAVOIR LIRE ET AIMER LIRE**

Si l'éveil au livre durant la petite enfance peut influencer favorablement la relation au livre du futur lecteur, il n'en demeure pas moins que l'apprentissage de la lecture est un moment clé de cette construction. Aussi importe-t-il de fournir à l'enfant les occasions les plus diversifiées de rencontre avec le livre afin qu'il puisse en découvrir toutes les richesses et exercer avec plaisir ses nouvelles capacités. Cette exigence passe bien sûr par la présence du livre dans les lieux qu'il fréquente quotidiennement mais aussi par la création de situations qui favorisent un rapport informel ou ludique à la lecture. Il convient ici de regretter à la suite du Conseil Supérieur des Bibliothèques que "la France, faute d'avoir mis en place un véritable dispositif de collecte régulière n'est pas aujourd'hui en mesure de chiffrer les moyens et l'activité de ses bibliothèques scolaires"<sup>82</sup>. Nous ne disposons donc pas d'indicateurs

---

<sup>79</sup> Nous entendons ici les actions de sensibilisation. Les stages sont en effet organisés par la responsable du secteur jeunesse.

<sup>80</sup> Le problème se pose avec une acuité particulière pour les animateurs de centres de loisirs qui sont embauchés souvent pour des durées très courtes. Il concerne également toutes les personnes employées sur des contrats à durée déterminée dans les crèches ou les halte-garderies.

<sup>81</sup> Cf. en particulier Singly (François de), *Lire à 12 ans*, Paris, Nathan, 1989 et *Les jeunes et la lecture*, Dossier *Education et formations*, n°24, 1993.

<sup>82</sup> Rapport 1998/1999, p. 71

nationaux qui, comme pour les bibliothèques municipales, fourniraient des repères à notre analyse.

### **2. 2. 1 L'offre de lecture dans les écoles**

#### *Le fonctionnement des BCD*

Comme nous l'avons précisé en introduction, le grand nombre d'écoles situées à Roubaix nous a conduit à privilégier la méthode quantitative du questionnaire pour analyser le fonctionnement des BCD. Nous avons néanmoins cherché au préalable à déterminer combien de BCD existaient à Roubaix et quelles étaient les dispositions pour en financer l'aménagement. Les informations que nous avons pu recueillir, tant auprès du service Education de la ville que de l'Inspection de l'Education Nationale sont imprécises. Aucun de nos interlocuteurs n'a pas nous fournir une évaluation du nombre de BCD. La ville de Roubaix a financé quelques projets<sup>83</sup>. L'Education Nationale peut intervenir dans le cadre des projets d'école. En l'absence de dispositifs précis prévus pour aider la création de BCD<sup>84</sup>, il convient donc de jongler avec les différentes dispositions permettant d'obtenir des subventions.

Cette question du financement est révélatrice de la position ambiguë des BCD dans le paysage de la lecture publique. La circulaire n° 84-360 du 1<sup>er</sup> octobre 1984 cosignée par les ministères de la Culture et de l'Education Nationale en a défini ainsi les missions : « Lieu central de l'école » où sont regroupées diverses formes d'écrits, la BCD est un « lieu privilégié pour accueillir les animations, avec la participation d'intervenants extérieurs (parents, bibliothécaires, écrivains, professionnels du livre) à destination des enfants et des adultes du quartier, autour des thèmes du livre et de la lecture ». Cette ambition suppose assurément des moyens dont les BCD n'ont jamais été dotées. En l'absence d'un véritable statut, elles ne disposent ni de personnel qualifié, ni de moyens spécifiques. Aussi avons-nous cherché au moyen de notre questionnaire à déterminer quelles réalités matérielles recouvrent les BCD ?

---

<sup>83</sup> Nous pouvons signaler que, dans le cadre de la rénovation de 10 groupes scolaires qui démarrera en 2000, de nouvelles BCD seront créés qui devraient jouer un rôle central dans la vie de l'école et être ouvertes en dehors du temps scolaire aux centres sociaux et aux garderies.

<sup>84</sup> Plusieurs dispositifs ponctuels d'incitation ont été mis en place par l'Etat, notamment le plan départemental de développement des BCD par le Ministère de l'Education Nationale, de la Culture et de la Communication sur trois années scolaires de 1993 à 1996. Nous nous intéressons aux dispositions actuelles.

Adressé à tous les directeurs d'école après accord des Inspecteurs de l'Education Nationale, ce questionnaire comprenait cinq grandes parties : généralités sur l'établissement, fonctionnement de la bibliothèque, animations, coopération avec la médiathèque, coopération avec les librairies<sup>85</sup>. Si cette méthode permet de toucher un grand nombre d'équipements, elle présente néanmoins tous les inconvénients de l'enquête par questionnaire : mauvaise interprétation des questions, sur ou sous-évaluation de la réalité. Ces réserves émises, nous pouvons avancer un taux de retour de 50 % (41 écoles ont répondu sur 82), particulièrement satisfaisant dans ce type d'enquête<sup>86</sup>. Ce taux prouve néanmoins un véritable dynamisme des établissements scolaires et indique certainement une réelle volonté de nouer des collaborations. Si nous voulions l'affiner, nous pourrions remarquer que les écoles maternelles et primaires ont répondu avec une égale fréquence. Nous notons par ailleurs un taux de retour plus important de la part des écoles privées (58 %) que des écoles publiques (46 %). Le nombre de réponses par quartier varie entre 1 et 6. Ce sont les écoles de l'Hommelet et de Moulin – Potennerie qui ont renvoyé le plus de questionnaires (respectivement 6 et 5), alors que les quartiers de Barbieux, du Centre, du Fresnoy et d'Oran-Cartigny n'ont fait parvenir qu'une ou deux réponses. Nos résultats nécessitent bien sûr de prendre en considération que les écoles qui possèdent une BCD ou celles qui sont actives dans le domaine de l'animation ont sans doute été plus enclines à répondre que les autres.

34 des écoles qui nous ont répondu possèdent une BCD. Il faut ajouter à ce chiffre 3 bibliothèques en création. Nous obtenons ainsi un taux de plus de 90% d'écoles équipées qui ne pourrait que combler de satisfaction l'observateur naïf. Il convient néanmoins, avant d'estimer le temps des armoires métalliques révolu, de chercher à savoir ce que recouvre exactement ce terme. Plusieurs questions étaient posées en ce sens qui visaient à mieux appréhender le fonctionnement de ces bibliothèques.

### Collections

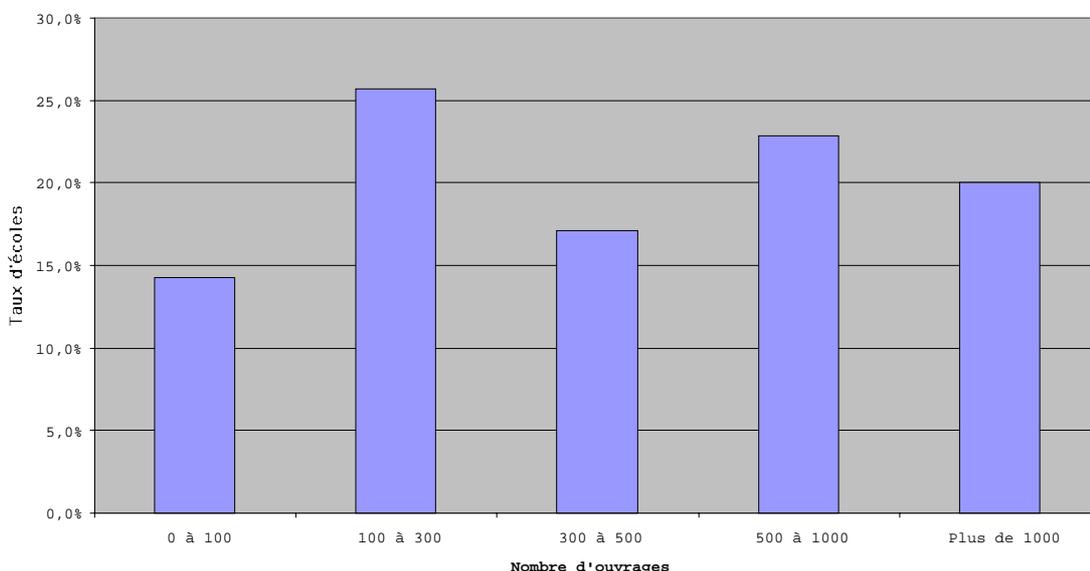
---

<sup>85</sup> Le questionnaire ainsi que le dépouillement brut des résultats figurent dans les fiches descriptives pp. XVI-XLII

<sup>86</sup> Les spécialistes des enquêtes par correspondance estiment qu'un taux de retour de 30% est normal et satisfaisant. Il s'agit là du seuil nécessaire pour avancer que les résultats produits sont significatifs. A titre de comparaison, le taux de retour de l'enquête menée en 1993 par la Fédération Française de Coopération entre Bibliothèques sur le thème de la coopération Ecoles / Bibliothèques était de 30%.

Comme le montre le graphique ci-dessous, on note que 26 % des bibliothèques sont constituées de 100 à 300 livres et que 60 % des écoles, soit 21, possèdent plus de 300 livres. 1/5 détient plus de 1000 documents.

**Estimation des fonds propres**



Nous ne pouvons malheureusement pas déterminer le nombre de documents disponibles par enfant car nous ne possédons pas d'estimation exacte des collections. En l'absence de ce chiffre, remarquons simplement qu'il s'agit de collections presque satisfaisantes au regard d'effectifs moyens de 210 élèves. Cette observation est confortée par le nombre moyen de documents acquis durant l'année 1998 qui s'élève à 45, même si ce chiffre est à considérer avec d'extrêmes précautions<sup>87</sup>. Il faut ajouter, comme nous le verrons par la suite, que ces fonds propres sont souvent complétés par des dépôts de la médiathèque municipale. 70,7 % des écoles utilisent les malles thématiques, 65,9 % les dépôts BCD<sup>88</sup>. Il apparaît dans ces conditions que l'offre de lecture proposée dans les écoles peut être considérée globalement comme de bonne qualité.

Ces collections font dans 90 % des cas l'objet de prêt aux élèves. L'absence d'informatisation de la quasi totalité des bibliothèques<sup>89</sup> ne permet pas aux écoles d'évaluer avec précision le nombre de prêts effectués. Nous avons obtenu souvent des

<sup>87</sup> 1/4 des écoles n'ont pas répondu. Les autres fournissent souvent une fourchette. Beaucoup signalent que cela dépend des crédits ce qui semble impliquer une faible régularité dans les acquisitions.

<sup>88</sup> Nous reviendrons page 46 sur ce que recouvrent ces termes.

<sup>89</sup> Seules 4 bibliothèques sont informatisées, mais la question ne précisait pas s'il s'agissait d'une informatisation grâce à un logiciel spécifique ou à un simple logiciel de bureautique.

réponses du type : 1 livre / élève / semaine. Un calcul approximatif donne 70 000 prêts pour l'année 1998. Il ne s'agit bien sûr que d'une indication. A titre de comparaison, la médiathèque effectue 120 000 prêts par an. Ce chiffre, quelque soit son inexactitude, fait apparaître un rôle non négligeable des BCD dans la circulation du livre auprès des enfants.

### Aménagement

Dans 88 % des écoles, l'aménagement des bibliothèques a été réalisé dans des locaux spécifiques qui mesurent en moyenne 43 m<sup>2</sup>. Cette surface permet d'accueillir une vingtaine d'enfants dans de bonnes conditions. Les questions qui devaient permettre de mieux apprécier l'aménagement des locaux n'ont malheureusement pas pu être traitées. L'imprécision de la question sur le mobilier, qui pouvait recouvrir à la fois un mobilier scolaire ou un mobilier « bibliothèques », a amené un trop grand nombre de non-réponses ou a brouillé le sens des réponses apportées. La même ambiguïté s'est produite avec les places assises. Malgré l'absence de ces informations, il semble néanmoins permis d'affirmer que les armoires métalliques bouclées au fond des classes ont cédé la place à des espaces spécifiques.

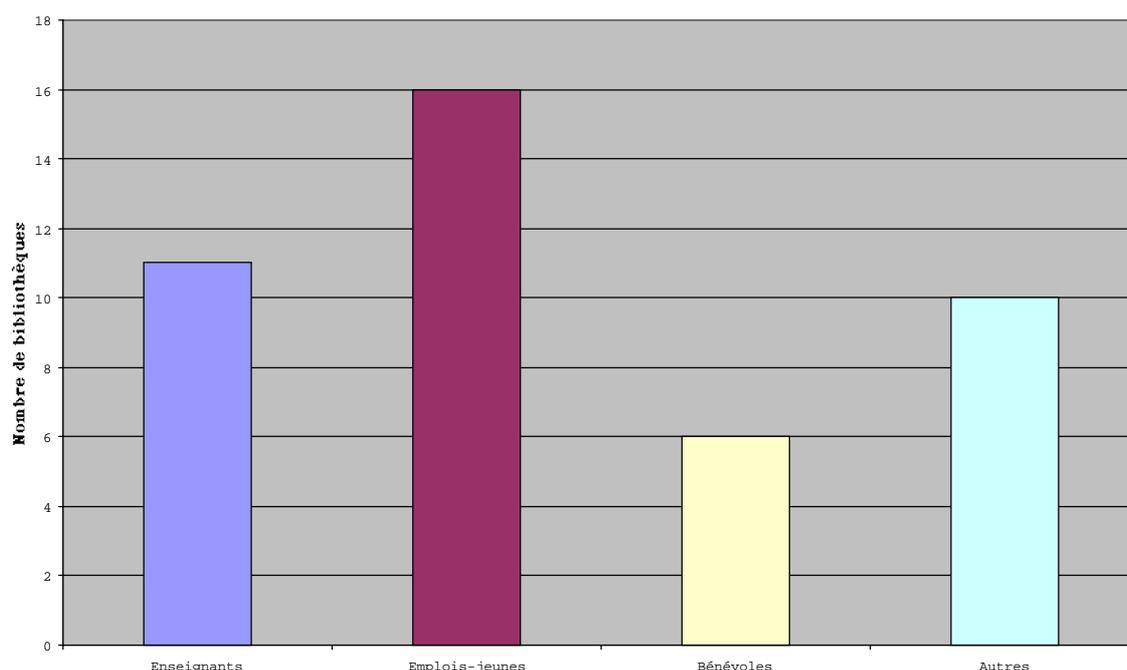
### Personnel

Le graphique ci-dessous indique la proportion des personnes qui gèrent les BCD en fonction de leur statut<sup>90</sup>.

---

<sup>90</sup> La question était formulée ainsi : « La bibliothèque est gérée par – un enseignant, - un emploi-jeune, - des bénévoles, - autres.

Personnel responsable des BCD



Nous constatons que le statut le mieux représenté est celui d'emploi - jeune, suivis des enseignants et de la catégorie « autres ». Cette observation appelle quelques remarques. La représentation majoritaire des emplois-jeunes est évidemment liée à leur présence massive dans les écoles. Un ou deux dans les écoles maternelles, ils peuvent être jusqu'à cinq dans les écoles primaires en fonction de l'importance des effectifs. Compte tenu de cette situation, il nous semble cependant que peu d'équipes pédagogiques aient fait le choix de leur confier la gestion de la bibliothèque. Sur un total de 18 emplois-jeunes signalés dans notre enquête, précisons que 13 sont affectés dans les écoles primaires et 5 dans les écoles maternelles. 80 % d'entre eux travaillent dans les écoles publiques. En accord avec les exigences du dispositif "emploi - jeune", la gestion de la bibliothèque reste souvent effectuée conjointement avec un enseignant. La lecture de ce graphique révèle par ailleurs l'importance de la catégorie « autres ». Elle recouvre en partie les animatrices appartenant à *Alentour*<sup>91</sup>, une association d'insertion économique qui développent divers services de proximité et crée des emplois d'utilité publique dans des secteurs non marchands. Nous reviendrons au chapitre suivant sur l'activité de ces animatrices qui dépasse la gestion de la BCD. Notons

<sup>91</sup> Six animatrices sur les neuf ont répondu à notre enquête. Cette association s'appelait auparavant *A.M.E. Services*.

simplement que leur présence a sans doute permis aux écoles de décharger les aides - éducateurs de cette fonction.

### *Les dépôts de la médiathèque*

Le service de dépôt qu'offre la médiathèque permet aux écoles de bénéficier de plusieurs types de prêt : les dépôts BCD<sup>92</sup>, les malles thématiques regroupant entre 20 et 40 livres, les jeux (2) et les expositions (8 au total). Les chiffres que fournit notre enquête sont un véritable plébiscite pour la médiathèque et témoignent de la qualité de ce travail : 96,3 % des écoles sont satisfaites par les dépôts BCD et 87,9 % par les malles thématiques. Les raisons avancées concernant les dépôts sont la variété et la qualité des ouvrages proposés qui correspondent bien au goût et aux âges des enfants ainsi que la possibilité qu'offrent ces dépôts d'augmenter le choix pour le prêt. Les malles sont appréciées pour l'exploitation large des thèmes qu'elles permettent, la diversité<sup>93</sup> et la pertinence des sujets abordés qui sont en adéquation avec les attentes des enseignants. Les écoles qui empruntent des jeux (5) reconnaissent l'originalité de l'approche du livre qu'ils constituent. Le professionnalisme et la disponibilité des responsables sont également plusieurs fois évoqués. Quant aux expositions, les écoles mettent en avant un manque de place pour expliquer qu'elles n'en empruntent pas davantage<sup>94</sup>.

Le satisfecit qu'il faut adresser aux bibliothécaires à la lecture de ces observations ne doit pas laisser croire que le service pourrait aujourd'hui s'installer dans la routine. La croissance de la demande des écoles qu'a suscité la qualité de ce service a nécessité un important accroissement des collections. Or, comme nous l'avons noté en première partie de ce texte, la médiathèque n'a pas connu d'extension de ces espaces depuis son ouverture. Cette situation provoque un engorgement des magasins qui interdit une extension du fonds. Cette saturation des espaces s'accompagne d'un vieillissement des fonds, en particulier des documents destinés aux tout-petits. S'il s'agit bien sûr d'un problème de crédits d'acquisitions, il faut souligner que le service ne peut assurer davantage de travail et que le personnel manque pour effectuer les commandes, les acquisitions et l'équipement des ouvrages.

---

<sup>92</sup> 60 à 120 documents pour les maternelles, et 600 à 1000 pour les primaires en fonction du nombre de classes.

<sup>93</sup> Plus de 70 thème sont proposés.

<sup>94</sup> 7 écoles en empruntent.

Au delà des problèmes matériels, financiers et humains, il est également nécessaire de s'interroger sur les missions du service. A l'aune de l'énergie qu'elle mobilise, cette activité difficilement médiatisable est peu payée de reconnaissance auprès de la population et des élus. Action de masse particulièrement efficace qui démontre la capacité de la médiathèque à irriguer le territoire de ressources documentaires, le dépôt de livres ne laisse pas d'interroger les bibliothécaires. Comment sont utilisés les livres dans les écoles ? Ne faudrait-il pas présenter les malles thématiques ou proposer des activités d'animation complémentaires ? Où s'arrête la coopération et où commence la simple prestation de services ? Comment veiller à ne pas déséquilibrer les services de la médiathèque au profit d'une action difficile à évaluer ? Ce questionnement est particulièrement révélateur des difficultés suscitées par les actions de coopération. Si la conviction et le dynamisme des différents partenaires en sont les moteurs essentiels, elles nécessitent de sans cesse s'assurer qu'ils agissent au service d'objectifs communs.

En réponse à ces inquiétudes, il apparaît que les dépôts de livres présentent un avantage essentiel. Régulièrement renouvelés, ils permettent d'inscrire les BCD dans la durée alors que l'irrégularité et la faiblesse des financements qui leur sont consacrés rendent souvent leur existence fragile. Il est cependant difficile de déterminer comment ces lieux vivent à l'intérieur de l'école.

### **2. 2. 2. Le partenariat au cœur des politiques d'animation**

Si la présentation de l'offre de lecture a montré tout le bénéfice des actions de coopération, il convient maintenant d'analyser comment les différents partenaires se mobilisent pour la faire vivre et la rendre attractive aux enfants.

#### *Les missions ambiguës des BCD*

Ainsi que l'écrit Caroline Rives, la BCD avait été conçue comme « centrée sur la pédagogie du projet, destinée à décloisonner l'école et à unir les enseignants au sein de l'équipe éducative »<sup>95</sup>. Les informations que nous avons recueillies au cours de notre enquête sont fort insuffisantes pour analyser la réalité roubaisienne à la lumière de ces ambitions. Remarquons pourtant que si la BCD devait à l'origine s'ouvrir sur le quartier, nous sommes bien loin aujourd'hui d'une telle situation. Seule une BCD est en effet

---

<sup>95</sup> « Bibliothèques et écoles : un peu d'histoire », *BBF*, Paris, T. 36, n°2.

ouverte à un public extérieur à l'école. 6 le sont en dehors du temps scolaire. Quant à la véritable fonction de la BCD, elle est très difficile à évaluer. La BCD s'inscrit-elle au cœur des pratiques pédagogiques ou joue-t-elle simplement le rôle d'une bibliothèque de proximité à laquelle les enfants empruntent ponctuellement des livres ?

Le projet élaboré par *Alentour* démontre la complexité de ces questions. Rappelons-en ici la genèse et les objectifs. Travaillant dans le quartier de l'Epeule, cette association d'insertion économique a été interpellée en 1994 par deux directeurs d'école qui souhaitaient disposer de personnel pour gérer leur BCD. 12 personnes<sup>96</sup> ont donc été recrutées dans le cadre du Plan Roubaisien d'Insertion par l'Economique (P.L.I.E.) qui s'adresse aux demandeurs d'emploi de longue durée et aux bénéficiaires du R.M.I. Une collaboration avec la médiathèque leur a permis de bénéficier de formations théoriques et pratiques dans le domaine de la gestion des BCD. Après la signature d'une convention entre 10 écoles du quartier et *Alentour*, ces personnes ont intégrées les écoles pour assurer la gestion des BCD. Le projet a ensuite évolué vers un atelier d'éveil au livre et à la lecture. Les animatrices accueillent aujourd'hui les enfants dans les BCD pour des activités d'heure du conte, de recherche documentaire ou de prêts de livres. Elles ouvrent progressivement les lieux aux familles afin que les parents puissent s'impliquer et accompagner leurs enfants dans cette démarche d'éveil au livre. Certains établissements ont inscrit cette action dans leur projet d'école.

On ne peut ignorer cependant, malgré la qualité de leur travail<sup>97</sup>, que ces animatrices sont dans une situation précaire. La ville soutient financièrement le projet dans le cadre de dispositifs d'insertion mais ne semble pas prête à les intégrer dans ses effectifs. Leur situation met ainsi cruellement en lumière l'ambiguïté qui demeure sur le statut de ces équipements. Si l'Éducation Nationale et la Ville se satisfont du travail ainsi mené<sup>98</sup>, ni l'une, ni l'autre n'envisagent de se donner les moyens de le pérenniser.

#### *La médiathèque et le jeune public*

Comme nous l'avons déjà souligné à propos de l'action d'éveil au livre, la médiathèque a développé une politique active en direction du jeune public. Celle-ci peut prendre la forme de rendez-vous classiques avec le livre, tels que l'heure du conte ou les

---

<sup>96</sup> Elles ne sont plus aujourd'hui que 9.

<sup>97</sup> Une des neuf animatrices a été embauchée par une école privée.

<sup>98</sup> Une évaluation du travail des animatrices a été demandée par l'Inspection de l'Éducation Nationale. Du côté de la direction de la médiathèque et du département jeunesse, on affiche une satisfaction globale.

visites de classe. Elle s'applique également à mettre en place des projets qui fédèrent l'ensemble des acteurs de quartiers autour d'événements festifs et originaux.

#### L'heure du conte

Les enfants de la ville sont chaque mercredi conviés à l'heure du conte qui est proposée par la section jeunesse. Elle prend le plus souvent la forme traditionnelle d'une lecture à voix haute mais peut-être aussi l'occasion d'organiser des ateliers sur le livre ou la littérature enfantine. En échange de la formation qu'elles ont reçue à la médiathèque, les animatrices *Alentour* participent également à ces activités en présentant "Les ribambelles d'histoires".

#### Les visites de classe

Aux côtés du service de prêt aux écoles, la médiathèque propose des visites de la bibliothèque. Considérée bien souvent comme la « tarte à la crème » de toute action de coopération entre l'école et les bibliothèques, la visite de classe apparaît comme un exercice répétitif pour le personnel des bibliothèques dont le profit pour les élèves est difficile à évaluer. Pour contourner ces écueils et éviter de sombrer dans une pratique strictement quantitative, le personnel de la section jeunesse et la responsable du département ont choisi de réduire le nombre de classes accueillies pour que chacune puisse être invitée deux fois à la médiathèque et développe entre ses deux visites des activités en lien avec le livre et la bibliothèque. Cette organisation permet d'introduire une certaine continuité dans le travail et d'éviter le danger du « très vite visité, aussi vite oublié ». Lors des visites, l'équipe privilégie une approche ludique des lieux et des documents qui permet aux enfants d'aborder ces univers de façon vivante et attrayante. Plusieurs jeux ont été créés<sup>99</sup> (sur les différents genres de livres, sur la Dewey, sur le catalogue). Outre le fait qu'ils favorisent un mode d'apprentissage agréable et convivial, ils permettent également de vérifier les connaissances qu'ont pu acquérir les enfants. Cette activité tend à devenir un axe important du travail du département jeunesse puisque sa responsable est à l'origine de la création d'un collectif sur les jeux autour du livre. Il répertoriera dans un premier temps tous les jeux créés dans la région Nord-Pas-de-Calais qui seront présentés dans un catalogue et proposera à l'automne 2000 un salon sur ce thème.

### Des projets fédérateurs

Si la médiathèque propose des animations dans ces locaux, elle n'hésite pas à aller porter la bonne parole dans les quartiers. Parmi ses nombreux projets, il faudrait parler ici du « Défi-lecture », manifestation d'envergure qui mobilise durant une année les énergies de tout un quartier : écoles, centres sociaux et quelquefois partenaires extérieurs (parents, habitants du quartier...). Durant une année scolaire, les enfants sont incités à lire une sélection d'une quinzaine de livres par des présentations, des jeux et des animations diverses qui peuvent être proposées par des intervenants du quartier. Les classes « s'affrontent » ensuite en illustrant leur compréhension des ouvrages par la création de jeux. A l'issue de l'année scolaire, une fête réunit l'ensemble des participants au cours de laquelle sont présentées les différentes réalisations. Chaque enfant y reçoit un livre en cadeau. En raison de problèmes de personnel, la médiathèque a dû suspendre ces manifestations.

Nous pourrions citer également au nombre de ces activités l'opération baptisée "Pour Noël donne-moi un livre". Organisée en coopération avec les libraires et maisons de la presse au moment des fêtes, elle incite les parents à offrir un livre à leurs enfants. Les ouvrages retenus par les bibliothécaires et déposés par les libraires et maisons de la presse sont proposés à la vente dans différents lieux : centres sociaux, écoles, structures petite enfance qui organisent elles-mêmes des animations à cette occasion.

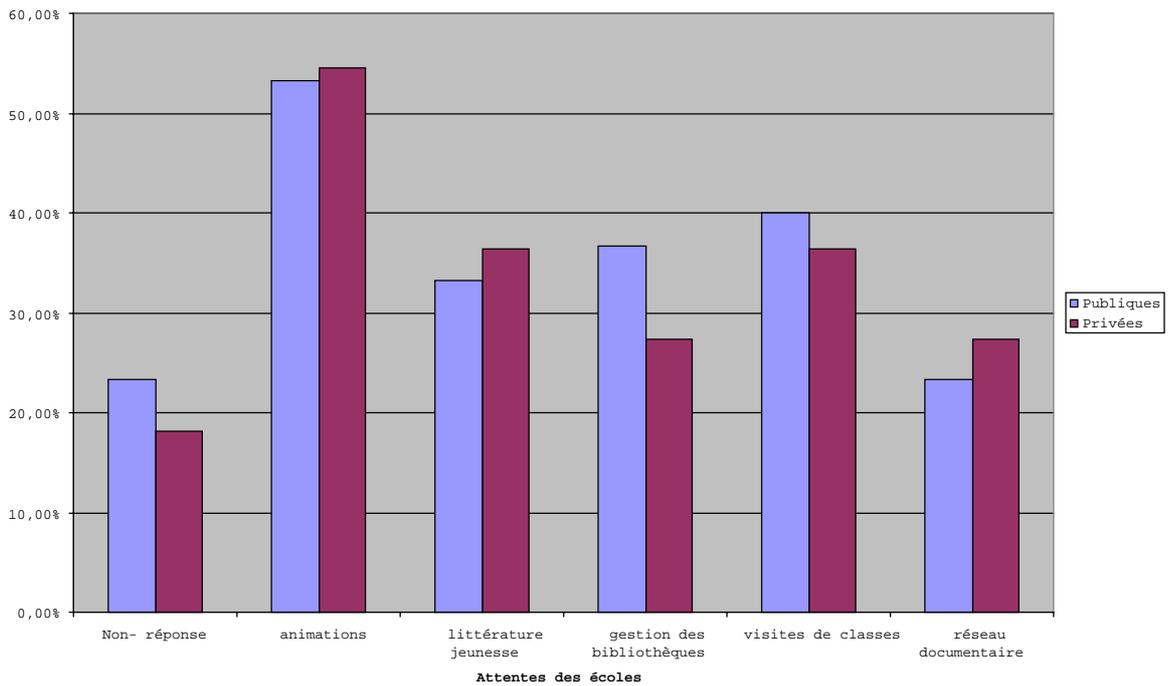
### Pour une meilleure coopération

Si ces manifestations tout autant que les visites de classes semblent satisfaire les instituteurs, nous avons tout de même cherché à savoir comment ils envisageaient une meilleure collaboration. La question était posée ainsi : selon vous une meilleure collaboration avec la médiathèque devrait permettre – Des animations plus nombreuses - Des formations à la littérature jeunesse plus régulières - La reprise des formations à la gestion des bibliothèques - Des visites de classes à la bibliothèque plus fréquentes - La constitution d'un réseau documentaire informatisé (3 réponses maximum). Le graphique ci-dessous permet d'apprécier les résultats obtenus.

---

<sup>99</sup> Pour mener à bien ce projet, le personnel a pu suivre un stage de création de jeux.

Pour une meilleure coopération



On observe que la demande la plus large s'exprime en faveur des animations relayée par les visites de classe. La demande en formation est un peu moins franche et surtout tournée vers la littérature jeunesse même si les écoles publiques semblent ressentir la nécessité de mieux gérer leurs bibliothèques<sup>100</sup>. Il faudrait enfin expliquer la part relativement importante de non-réponses. Est-elle due à une satisfaction des services actuels, une indifférence à la question de la coopération ou simplement à une indécision sur le sujet ?

L'exemple de Roubaix confirme cette remarque de Michel Melot<sup>101</sup> à propos de la coopération : « Le débat académique qui oppose une lecture scolaire à une lecture de loisir est en passe de devenir obsolète, devant l'évolution des bibliothèques, des écoles et de l'édition ». Depuis plusieurs années déjà, les bibliothécaires et les instituteurs de Roubaix se sont en effet entendus pour mener un formidable travail autour du livre et ont installé une véritable coopération structurelle. Tout change cependant lorsque les enfants rentrent au collège.

<sup>100</sup> Cette situation s'explique sans doute en partie par la forte représentation des emplois-jeunes dans les écoles publiques.

<sup>101</sup> Extrait du Rapport du Conseil Supérieur des Bibliothèques de 1993 repris dans : *Bibliothèques, écoles : quelle coopération ?*, Rapport d'enquête, CRDP/Créteil, FFCB, 1994. p. 180

## 2. 3 LES ADOLESCENTS OUBLIÉS ?

### 2. 3. 1 Les centres de documentation et d'information

La réalisation d'une enquête sur les CDI paraîtra contredire le souci que nous annonçons en introduction de circonscrire notre état des lieux à la lecture « publique ». Si l'implantation de ces centres au cœur d'un équipement scolaire et la demande des élèves peut tout naturellement amener les documentalistes à se concentrer sur une fonction de documentation, il ne faut pas négliger qu'ils jouent également le rôle d'une bibliothèque où l'on peut trouver la presse quotidienne ou des romans de littérature jeunesse. Il s'avère également que depuis 1975 diverses circulaires du Ministère de l'Education Nationale ont incité les CDI à s'ouvrir sur l'extérieur<sup>102</sup>. En 1986 les documentalistes reçoivent officiellement pour mission (circulaire n°8 – 123 du 13 mars) d'entretenir les relations « avec les diverses bibliothèques situées à proximité, les associations culturelles, les services publics, les entreprises, afin que l'établissement scolaire, connu et apprécié, puisse bénéficier d'appuis, d'informations, de documents ou de livres susceptibles d'intéresser les élèves. Chaque fois que cela est possible, les documentalistes participent aux manifestations ayant trait au livre ou à la lecture ». Nous avons donc au moyen d'un questionnaire cherché à mieux connaître ces partenaires potentiels qui, comme le note le rapport 1998-1999 du Conseil Supérieur des Bibliothèques<sup>103</sup>, souffrent souvent d'une image négative auprès des élèves. Nous nous sommes également rendus dans deux CDI<sup>104</sup> pour visiter les lieux et nous entretenir avec les documentalistes.

Une fois encore, notre démarche auprès des établissements scolaires a bénéficié d'une grande attention puisque 75 % (10 / 15) des enquêtes nous ont été retournées<sup>105</sup>. Nous ne pouvons que nous satisfaire du souci de coopérer à notre travail que ce fort taux de réponse illustre. Peut-être, comme nous le verrons ci-après, doit-on l'entendre également comme l'écho d'une volonté d'ouverture vers l'extérieur.

---

<sup>102</sup> La circulaire 75-119 du 12 mars 1975 demande aux inspecteurs d'académie de « favoriser les liaisons des CDI avec l'extérieur ». Celle du 1<sup>er</sup> octobre 1979, n°79-314, propose que 6 heures des 36 heures de service hebdomadaire soient « consacrées aux tâches de relation avec l'extérieur que qu'implique la mission de documentation ».

<sup>103</sup> Ce rapport souligne en effet, en rappelant diverses études menées par les ministères de l'Education Nationale et de la Culture, que les élèves se plaignent régulièrement de la faiblesse des horaires d'ouverture, de l'inadaptation des locaux, des collections et des services.

<sup>104</sup> Lycées d'enseignement professionnel Lavoisier et Turgot.

<sup>105</sup> Nous n'en avons malheureusement traités que 8, deux nous ayant été renvoyés incomplets. Le taux de retour a été plus important de la part des lycées que des collèges

Les CDI sont dotés d'un statut qui leur accorde du personnel et des moyens spécifiques. Si la politique de l'établissement les détermine en grande partie, il est évident que les conditions d'accueil des élèves et les budgets dépendent également du type d'établissement concerné et de l'importance de la population scolaire<sup>106</sup>. Ainsi est-il difficile de tirer des conclusions d'un échantillon d'établissements aussi réduit et diversifié que le notre. Les effectifs y varient en effet de 1 à 5. (292 élèves au collège Jean-Jacques Rousseau contre 1400 au lycée Jean Moulin). Chaque cas devrait presque être étudié individuellement. Tentons tout de même le périlleux exercice de la généralisation qui convient à toute enquête quantitative.

- Un documentaliste est affecté dans chaque établissement et dans la moitié d'entre eux, il est secondé par un aide - éducateur<sup>107</sup>.
- 50% des fonds sont constitués de plus de 3000 ouvrages. Le calcul du nombre d'ouvrages par élève donne 5 ce qui est plutôt satisfaisant. Il s'avère néanmoins très difficile d'évaluer la qualité de ces fonds au moyen des réponses qui nous ont été fournies. Seuls deux documentalistes nous ont indiqué combien ils achetaient de livres par an. Un autre a noté laconiquement "très peu". Sans doute a-t-il là courageusement précisé la pensée de ceux qui n'ont pas répondu. Notre questionnaire portait également sur les genres de livres composant les collections mais l'insuffisance ou l'imprécision des réponses ne nous ont pas permis de traiter cette question. Ces résultats sont dus en partie au faible taux d'informatisation (62,5%).
- Les trois quarts des CDI disposent d'un équipement audiovisuel et possèdent des vidéogrammes.
- L'ensemble des CDI est équipé de micro-ordinateurs mais la majorité en possède moins de 5. Le nombre de cédéroms en consultation est assez faible (50 % moins de 15). Tous les CDI sont connectés à Internet.
- Les locaux souffrent indéniablement d'exiguïté puisque 5 CDI mesurent moins de 150 m<sup>2</sup>. Ils n'offrent par conséquent qu'un nombre très réduit de places assises. La moitié dispose de moins de 30 places assises pour un effectif moyen de 600 élèves.

---

<sup>106</sup> Le rapport 1998/1999 du Conseil Supérieur des Bibliothèques relève « l'hétérogénéité et la disparité des moyens consacrés aux CDI selon les établissements : de 1,5 % du budget global dans un petit collège de province à 14 % dans un grand lycée d'enseignement général comportant des classes préparatoires ». p. 71

<sup>107</sup> Jean Moulin fait exception avec deux documentalistes, deux aides – éducateurs et un C.E.S.

- 87,5 % des documentalistes organisent des animations et une moitié les réalise en collaboration avec des enseignants. Cette tâche n'est pas ou peu confiée aux emplois-jeunes. Ces animations sont de plusieurs types mais recouvre en particulier un concours lecture<sup>108</sup> qui est organisé annuellement par plusieurs établissements roubaisiens. Cinq documentalistes souhaiteraient développer ces animations.
- La dernière partie de notre questionnaire abordait le partenariat avec la médiathèque. Aucun des documentalistes qui nous ont répondu n'estiment "bien" connaître les services offerts par la médiathèque. 3 affirment les connaître "plutôt bien" et 4 "pas du tout". Ces réponses illustrent la méconnaissance de la médiathèque parmi les documentalistes et s'expliquent assurément par le nombre très faible d'actions de coopération entre les établissements d'enseignement secondaire et la médiathèque. Ce constat rejoint tout à fait les conclusions de l'enquête menée par la FFCB qui observait que "l'on coopère de moins en moins de l'école primaire au lycée, avec des effets de seuil catastrophiques correspondant à l'entrée au collège et à l'entrée au lycée"<sup>109</sup>. Il convient encore d'examiner les raisons de cette situation.

### **2. 3. 2. Face à la coopération**

#### *Réticences*

Michel Melot apportait à ce constat une explication institutionnelle<sup>110</sup>. Dépendantes de la même autorité de tutelle, la commune, les écoles primaires et les bibliothèques municipales verraient leur collaboration facilitée et encouragée alors les relations entre des établissements relevant de collectivités territoriales de différents niveaux (villes, départements, régions) seraient plus complexes à nouer. Les emplois du temps chargés et difficiles à modifier des élèves du secondaire ajouteraient à la difficulté d'élaborer des actions communes. Il est indéniable que cette situation peut constituer un obstacle ou simplement, comme le montre notre enquête, favoriser l'ignorance. Mais ne serait-elle pas liée également au public ? Les enfants constituent un public assez captif que les animations autour du livre, et mieux encore lorsqu'elles sont présentées de façon ludique, intéressent facilement. Les adolescents apparaissent comme un public

---

<sup>108</sup> Les élèves lisent trois titres d'une liste de six. En fin d'année, ils répondent à un questionnaire sur leurs lectures.

<sup>109</sup> *op. cit.*, p. 180

<sup>110</sup> *op. cit.*, p. 181

beaucoup plus délicat à aborder. Tour à tour futile ou utilitaire, boulimique ou volatile, leur rapport au livre déconcerte. Que leur proposer qui rejoigne leurs préoccupations ? comment attirer leur attention ?

Il faudrait ajouter à ces explications générales des obstacles propres à la situation roubaisienne. Peut-être le public dit « des jeunes » souffre-t-il d'être à la conjonction des compétences de deux départements de la médiathèque : le département « jeunesse et services extérieurs » dont relèvent les actions hors les murs et le département « prêt adultes » qui est chargé de son accueil à la médiathèque, en particulier dans le cadre des visites de classes. Le premier dispose de compétences pour travailler auprès des enfants et a développé une politique dynamique en ce sens. La qualification et le personnel lui font défaut pour s'adresser aux adolescents. L'espace en magasin lui manque pour stocker d'éventuelles collections à destination des CDI. Le second, s'il a par le passé organisé des activités en direction des adolescents<sup>111</sup>, se concentre aujourd'hui sur la gestion des collections en raison du manque de personnel. Pris entre les préoccupations divergentes des départements qui travaillent côte à côte, les adolescents sont donc desservis par l'organigramme de la médiathèque et pâtissent d'une absence de politique claire. Si la médiathèque développe une politique active en direction des enfants (0-12 ans), doit-elle pour autant les ignorer lorsqu'ils ont franchi les portes de collège ?

#### *Les attentes des documentalistes*

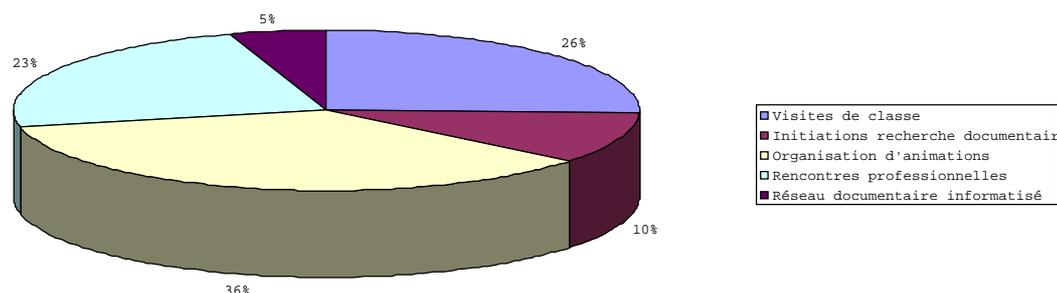
Si ce constat sur les partenariats peut apparaître sombre, quelques indices nous permettent d'affirmer qu'existe une volonté de dépasser cette ignorance commune. Une certaine curiosité s'exprime au sujet de la médiathèque puisque 85% des documentalistes souhaiteraient obtenir des informations supplémentaires sur les services qu'elle propose. Ils sont 70 % à être intéressés par une réunion sur le Contrat Ville–Lecture. Trois d'entre eux nous font des propositions concrètes de partenariat ou nous incite à les rencontrer. Il ne s'agit là cependant que de déclarations d'intention qui engagent peu. Il faudrait considérer par ailleurs, pour mieux appréhender la réalité, que les documentalistes sollicitent fort peu les bibliothécaires. Seules quelques visites de classes sont organisées annuellement. Pour autant, si la médiathèque propose, les documentalistes semblent prêts à disposer de ses services.

---

<sup>111</sup> Ce département avait en particulier organisé la constitution d'un fonds d'enregistrements musicaux, de cassettes vidéo et de livres venant ou traitant de l'Afrique en collaboration avec la Communauté des

La dernière question de l'enquête nous permet de préciser les attentes concernant une éventuelle coopération<sup>112</sup> :

Les attentes concernant la coopération



Il apparaît assez nettement que ce sont les propositions concernant le développement du goût de la lecture, de familiarisation avec le livre et la découverte d'une pratique de lecture « non scolarisée » qui intéressent le plus les documentalistes (animations : 36 %, découverte de la médiathèque : 26 %). En revanche, ils considèrent dans leur grande majorité que l'initiation à la recherche documentaire relève de leurs compétences<sup>113</sup>. Ils sont par contre un quart à souhaiter pouvoir bénéficier de rencontres professionnelles. Très peu voient l'intérêt d'un réseau documentaire ou du moins ne considèrent-ils pas cette proposition comme prioritaire.

Les attentes des établissements scolaires de tous niveaux (de la maternelle au lycée) se rejoignent au sujet de la coopération avec la médiathèque. En effet, la demande essentielle qui émane des responsables des bibliothèques scolaires (CDI et BCD) à l'adresse des professionnels de la lecture publique concerne l'organisation

Ressortissants d'Afrique de l'Ouest. Il s'agissait d'associer des jeunes africains au choix de documents les concernant en les impliquant d'un bout à l'autre de la chaîne des acquisitions.

<sup>112</sup> Il s'agissait d'une question fermée à choix multiple (3 réponses maximum).

<sup>113</sup> Tous en réalisent d'ailleurs déjà dans le cadre de leurs activités.

d'animations. Leur second souci est que les élèves puissent découvrir la médiathèque à l'occasion de visites de classes. Ils expriment enfin le souhait de pouvoir bénéficier d'échanges professionnels sous la forme de rencontres ou de formations. A l'inverse la constitution d'un réseau documentaire informatisé ne rencontre guère l'intérêt.

Ces observations soulèvent plusieurs questions concernant les objectifs que les responsables de bibliothèques scolaires assignent à la coopération et les bases sur lesquelles celle-ci pourrait se développer. Nous pouvons nous demander en effet ce qui conduit les acteurs éducatifs à privilégier très majoritairement les animations dans leurs demandes. Considèrent-ils qu'il s'agit là de l'outil le plus efficace pour permettre aux élèves "l'acquisition d'une compétence lectorale polymorphe" et réussir une "véritable socialisation par le livre" ?<sup>114</sup> Pourquoi sont-ils si peu à en réaliser aujourd'hui ? Ne se sentent-ils pas les compétences nécessaires pour y parvenir ? Si tel était le cas, ne faudrait-il pas alors accompagner les animations d'actions de formation pour les enseignants et les documentalistes ? Toutes ces questions mériteraient sans aucun doute d'être posées au cours de l'élaboration du contrat ville-lecture afin que les actions proposées par la médiathèque puissent s'inscrire "dans la continuité organique" des actions de l'Education Nationale "comme un complément culturel indispensable"<sup>115</sup>.

### **3 / LIRE, FAIRE LIRE\***

Cet état des lieux a jusqu'à présent analysé l'organisation de l'offre de lecture sur le territoire roubaisien et a souligné la place essentielle tenue par la jeunesse dans la politique de développement de la lecture. Mais les enfants peuvent-ils en être les exclusifs destinataires ? Que signifie une telle démarche menée en direction des adultes ? Que recouvre-t-elle et quels en sont les moyens ?

Susciter le goût de lire, c'est, nous semble-t-il, faire découvrir des littératures, des œuvres, des écrivains, c'est promouvoir la création littéraire contemporaine au-delà du cercle des lettrés. C'est donc aussi porter le livre et l'écrit au plus près de ceux qui les refusent, les ignorent ou les craignent.

Cette ambition peut revêtir des formes variées : édition, invitation d'auteurs, salon du livre, lecture à haute voix, exposition, atelier d'écriture ou encore résidence

---

<sup>114</sup> Privat (Jean-Marie), Les bibliothèques municipales et l'école, ou les paradoxes d'une coopération. In : *Lire, faire lire*, Le Monde-Editions, 1995

<sup>115</sup> *ibid*, p. 245.

d'écrivains. Elle n'appartient à aucun acteur en propre. Elle éclôt ici, disparaît là-bas. Elle est à la merci de l'enthousiasme et de la passion de quelques uns. Cette liberté favorise la fragilité de ces actions mais leur confère également toute leur originalité.

### 3. 1 LE PUZZLE DE LA VIE LITTÉRAIRE

#### 3. 1. 1 La résistance des éditeurs

D'aucun s'étonneront sans doute que deux éditeurs soient installés à Roubaix alors que la région Nord-Pas-de-Calais en compte si peu<sup>116</sup>. Ils seront d'autant plus surpris que *Brandes* et *A l'orange sanguine*<sup>117</sup> appartiennent à cette lignée d'éditeurs-imprimeurs-typographes qui se raréfie aujourd'hui. Plus souvent devant leur presse que dans les salons du livre, ils revendiquent fièrement le titre d'éditeurs artisanaux et conçoivent l'édition davantage comme une aventure artistique que comme une activité commerciale. Si elle comble les amateurs de livres d'artistes et de littérature, cette situation révèle également un indéniable pouvoir d'attraction de Roubaix sur les artistes<sup>118</sup>. Moins empesée culturellement que Lille et accessible financièrement, la ville offre un espace propre à la création.

Ce bouillonnement artistique ne suffit pas cependant à protéger les éditeurs de la précarité. On ne fait pas à Roubaix des livres pour gagner de l'argent mais on essaie de gagner de l'argent pour pouvoir faire des livres. Les parutions sont irrégulières et les conditions de travail parfois précaires. Pour des raisons financières, *Brandes* ne possède plus d'atelier et *À l'orange sanguine* n'en dispose pas véritablement. Pour faire face à ces difficultés, les deux maisons ont décidé de s'associer et ont effectué auprès de la mairie une demande pour obtenir un local qui leur permettrait d'installer leurs presses, de recevoir des groupes pour des visites et d'organiser des ateliers<sup>119</sup>. Si leur projet a reçu un accueil favorable, rien n'a pour l'instant été concrétisé. Il serait pourtant dommage que ces éditeurs ne puissent poursuivre un travail suffisamment rare pour être reconnu.

---

\* Ce titre est emprunté à l'ouvrage de Bernadette Seibel paru en 1995 aux éditions du Monde.

<sup>116</sup> La DRAC estime qu'il y a une vingtaine d'éditeurs dans la région Nord-Pas-de-Calais. Un seul est membre du SNE.

<sup>117</sup> Cf. fiches descriptives pp. XLVIII-XLIX

<sup>118</sup> Y siège aussi une revue d'art contemporain, *Le doigt dans l'œil*, qui s'intéresse ponctuellement à la littérature. La médiathèque possède par ailleurs plusieurs livres d'artistes réalisés par des roubaisiens.

<sup>119</sup> Les éditions *Brandes* ont déjà réalisé dans le passé des ateliers avec des groupes scolaires en collaboration avec la mairie ou la médiathèque. Elles accueillent également des stagiaires en formation aux métiers du livre.

### 3. 1. 2 Des librairies qui ont une âme

Nous avons déjà abordé la place tenue par les libraires à Roubaix au travers de notre présentation de l'offre de lecture. C'est à leur rôle de médiateur que nous allons maintenant nous intéresser. Nos remarques se baseront essentiellement sur deux entretiens réalisés avec les responsables des librairies *Le cep* et *Les lisières*<sup>120</sup> qui organisent fréquemment des rencontres d'auteurs ou des débats<sup>121</sup>. Nous pourrions ainsi préciser leur politique d'animation et les difficultés auxquels ils sont confrontés pour la mettre en œuvre.

*Le Cep* est une librairie chrétienne œcuménique installée à Roubaix depuis plus de quinze ans. Sa responsable organise chaque année une dizaine de conférences. Elle s'attache à inviter des auteurs "contestataires"<sup>122</sup> pour que la rencontre avec le public se fasse plus sous forme de débats que sur le mode de "la leçon" et que naissent de véritables échanges. Elle dit ne jamais réunir moins de vingt personnes à ces manifestations<sup>123</sup> dont elle regrette pourtant qu'elles ne puissent être davantage organisées en partenariat, en particulier avec la médiathèque. Elle a constitué une petite équipe de bénévoles pour réfléchir aux moyens de mieux intégrer la librairie dans le paysage culturel roubaisien, et pourquoi pas métropolitain. L'isolement dont souffre cette librairie tout autant que le succès rencontré par les conférences qu'elle propose tiennent sans doute à sa spécificité. Celle-ci lui permet en effet de drainer de toute la métropole lilloise un public intéressé par les questions religieuses ou l'approche religieuse des problèmes de société alors qu'elle la "catalogue" probablement aux yeux des autres structures culturelles de la ville.

*Les lisières* sont dans une situation un peu différente. Ouverte depuis 1996, il s'agit d'une librairie dite "de création" qui a basé son commerce sur la littérature contemporaine et les sciences humaines. Sa responsable a eu dès l'origine pour projet de devenir un "petit centre culturel et intellectuel" au cœur de Roubaix. Depuis l'ouverture ont ainsi eu lieu à la librairie une centaine de rencontres avec des écrivains, sociologues ou historiens. Un espace est aménagé au premier étage pour accueillir de petites expositions. La responsable de la librairie reconnaît cependant qu'il n'est pas facile d'attirer le public à ces manifestations.

---

<sup>120</sup> cf. fiches descriptives pp. XLIV-XLV

<sup>121</sup> Nous avons également sollicité un entretien avec le responsable de *La maison du livre* mais celui-ci n'a malheureusement pas pu nous recevoir.

<sup>122</sup> Nous employons ici les mots de la responsable elle-même.

<sup>123</sup> Et parfois jusqu'à trois cents lorsqu'elles sont organisées avec un collège privé voisin.

Ces activités sont souvent organisées en collaboration avec des structures culturelles roubaisiennes (médiathèques, festival *Les Transculturelles*<sup>124</sup>, associations d'arts plastiques...) voire même avec des associations lilloises ou régionales comme *Cité Philo*<sup>125</sup>. Cette politique active de développement des partenariats lui assure une bonne visibilité dans le paysage culturel roubaisien. Paradoxalement, elle lui cause également quelques soucis. *Les lisières* estiment en effet être sollicitées au-delà de leurs capacités humaines et financières et regrettent de ne pouvoir répondre à toutes les demandes, en particulier à celles qui émanent des écoles concernant les écrivains pour la jeunesse.

Les difficultés rencontrées pour organiser ces animations et les déceptions qu'elles engendrent quand le public n'est pas au rendez-vous ne découragent donc pas ces libraires qui persistent à défendre la littérature et à diffuser la pensée contemporaine. Il faut saluer cette persévérance dans une agglomération lilloise où seules les "très grandes librairies" invitent encore des auteurs à des fins bien souvent strictement promotionnelles.

### **3. 1. 3 Une médiathèque mezzo voce**

A l'occasion de la Fureur de Lire 1990, la médiathèque s'offrait les honneurs de la presse nationale. L'hebdomadaire *Télérama* rapportait alors "les activités exemplaires" de la médiathèque de Roubaix. Elle tient pourtant aujourd'hui une place en demi-teinte dans le paysage culturel roubaisien. À l'heure où la politique d'animation est devenue pour de nombreux équipements un instrument d'image de marque auquel ils consacrent un budget important, la médiathèque ne dispose plus de crédits spécifiques pour mener ces actions. Aucun membre du personnel n'est affecté exclusivement à cette tâche et il revient à chaque section de dégager du temps et de libérer des agents pour organiser les animations. Ces denrées se raréfiant de plus en plus<sup>126</sup>, la médiathèque a été contrainte de recentrer son activité sur ses missions fondamentales, en particulier la gestion des collections. Elle fait en conséquence beaucoup moins parler d'elle qu'auparavant même si l'équipe ne s'est pas pour autant retranchée toute entière derrière claviers et ordinateurs.

---

<sup>124</sup> *Les Transculturelles* sont un festival pluridisciplinaires qui a pour thème l'échange et la mixité des cultures.

<sup>125</sup> Il s'agit d'une manifestation de diffusion et de promotion de la philosophie.

<sup>126</sup> cf. première partie *Les enjeux de la lecture publique à Roubaix*

A plusieurs reprises dans l'année sont proposés *Les salons de lecture*. Souvent organisés en collaboration avec des librairies ou des associations; ils permettent au public de rencontrer des auteurs à l'occasion de la parution d'ouvrages consacrés à Roubaix, la région ou à des thèmes socio-politiques concernant directement la ville. Dans le domaine de la vie littéraire, ce sont aussi des soirées consacrées à des lectures de textes contemporains par des comédiens<sup>127</sup>. Notons que l'organisateur "officiel" de ces manifestations est souvent l'association des amis de la médiathèque *Lire à Roubaix* dont nous développerons le rôle au chapitre suivant.

C'est avec une régularité moindre que la médiathèque organise des manifestations de plus grande envergure. Si l'année 1999 n'a pas été très féconde en événements, il faut rappeler qu'en 1998 une exposition importante sur l'art contemporain accompagnée d'un programme de conférences et de débats avait été présentée. En 1996, c'est une exposition sur la revue littéraire *La délirante* qui avait été accueillie dans le cadre du festival *Les Transculturelles* ainsi qu'une rétrospective sur les éditions *Brandes*.

Il est difficile de présenter isolément les activités qui relèvent de la promotion de la littérature sans faire place à une action plus large de diffusion de l'écrit sous toutes ses formes et en particulier à la dimension patrimoniale de la bibliothèque. La section conservation propose chaque mois de petites expositions. L'une intitulée *Fonds de poche* est destinée à mettre en valeur les fonds de conservation autour de thèmes diversifiés (personnalités locales, événements locaux...); l'autre *Musiques en Nord*, est consacrée au fonds régional sonore. Elle présente également des expositions plus importantes qui sont l'occasion de montrer des fonds remarquables. Il faudrait citer *Papiers et marionnettes* en 1997<sup>128</sup> et *Roubaix et alentours vers 1908 par Oscar Leduc, photographe roubaisien* en 1996. En collaboration avec *Lire à Roubaix*, la médiathèque publie également *Les cahiers de Roubaix*, une collection consacrée à l'histoire de Roubaix et *Au vrai polichinelle roubaisien*, une revue de marionnettes.

Malgré les difficultés qu'elle rencontre, la médiathèque demeure active. Elle n'hésite pas à se saisir de toutes les occasions de collaboration qui lui sont offertes pour proposer annuellement à ses lecteurs plusieurs rendez-vous. L'absence de moyens l'empêche cependant de bâtir un programme d'animation régulier qui reflète une politique définie et cohérente et lui permette de renforcer son rôle d'équipement culturel dans la ville. N'est-il pas significatif qu'un journaliste qui analysait récemment

---

<sup>127</sup> La dernière en date était consacrée à la littérature francophone du Maghreb

<sup>128</sup> Organisée dans le cadre du *Mois du patrimoine écrit* avec le soutien de la DRAC.

l'évolution du paysage culturel roubaisien et en énumérait les différents équipements oubliât la médiathèque<sup>129</sup> ?

### 3. 1. 4 La pièce manquante ?

Les associations, dont nous avons jusqu'ici souligné le dynamisme, s'illustrent peu dans le domaine de la vie littéraire. La plus active est sans aucun doute *Lire à Roubaix* dont il faut reconnaître le statut un peu particulier. Cette association des amis de la médiathèque a en effet pour vocation de l'aider et de la soutenir en tous points et d'œuvrer pour le développement de la lecture. Ses activités principales sont l'organisation des *Salons de lecture* que nous avons évoqués ci-dessus, de voyages culturels sur le thème du livre (musée Plantin-Moretus d'Anvers, Salon du Livre de Paris, etc.). Elle est également l'éditeur de plusieurs publications. Elle participe aux expositions de la médiathèque. Elle ne dispose cependant d'aucun salarié et joue essentiellement le rôle d'association support pour les projets de la médiathèque. Il est projeté de recruter un emploi - jeune pour renforcer l'équipe de l'association et essayer d'étendre son activité autour de la vie littéraire.

Au nombre des associations actives dans le domaine de la vie littéraire, il faut également citer TEC / CRIAC<sup>130</sup> qui travaille sur le monde du travail et s'emploie à faire émerger la mémoire de la culture ouvrière dans le cadre de résidences d'artistes ou d'ateliers. Elle n'a donc pas une vocation strictement littéraire. Installée à Roubaix, elle ne s'engage pas exclusivement sur ce territoire mais rayonne sur l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais. Son activité trouve cependant un écho particulier dans l'histoire industrielle de la ville. Elle a par exemple été à l'origine d'un atelier sur la bande dessinée avec des élèves d'un collège et proposera prochainement une résidence d'écriture à Marie Desplechin. Elle est amenée ponctuellement à travailler avec la médiathèque ou avec la librairie *Les Lisières* pour la présentation d'expositions ou d'ouvrages. Des préoccupations communes la rapprochent particulièrement des Archives du Monde du Travail avec lesquelles elle collabore régulièrement.

Au risque d'établir un catalogue d'actions, il faudrait encore compléter cette exposition des activités littéraires avec l'initiative *Roseback*.. A la demande du

---

<sup>129</sup> "Comment une ville se débarrasse de son image de désert culturel", *La voix du Nord*, 22 mai 1999.

<sup>130</sup> Cette association était originellement rattachée à la fédération nationale de Travail et Culture (créée en 1944 et disparue en 1987) qui s'était donnée pour mission de favoriser les rencontres entre les créateurs et les ouvriers par le biais de collaboration avec les syndicats et les C.E.

réalisateur Christian Vincent, une vingtaine de demandeurs d'emploi ont écrit un roman<sup>131</sup> en participant à un atelier d'écriture animé par l'écrivain Ricardo Montserrat. De ce texte sera inspiré le scénario du prochain film du réalisateur. Si cette expérience a suscité une abondante presse, elle risque cependant de demeurer ponctuelle et dans ces conditions de ne pouvoir contribuer durablement à l'animation de la vie littéraire. Encore que la volonté affichée par les membres de l'atelier de poursuivre l'action laisse espérer une possible suite.

Nous évoquons en introduction les "frémissements" de la vie littéraire. Cet atelier, mais plus encore la création récente des *Lisières* et de *A l'Orange sanguine*, le projet collectif de ces dernières avec *Brandes* sont autant d'initiatives prometteuses qui pourraient susciter une véritable vie littéraire. A l'échelle de la ville, des rendez-vous réguliers, une programmation cohérente, des supports d'information attractifs permettraient sans doute dans la durée de constituer un public fidèle et, on peut le penser, de plus en plus nombreux.

### **3. 2 LES MÉDIATEURS DU LIVRE**

Cependant, si la vie littéraire intéresse essentiellement ceux que Bernard Pingaud appellent "les nantis"<sup>132</sup>, ceux qui maîtrisent l'offre de lecture et se rendent à loisir dans les librairies ou les bibliothèques, la politique de la lecture doit s'intéresser elle aussi, à ceux qui ne lisent pas du tout. "Les exclus" et tous "les autres". Et c'est avant tout à ces publics que s'adresse l'activité de médiation.

L'absence de réseau de lecture publique éloigne les bibliothécaires du terrain. Elle ne permet pas une circulation fluide de l'information entre les acteurs sociaux ou culturels de quartiers et les services de la médiathèque et handicape finalement le développement d'un véritable travail de proximité auprès des habitants. Afin de remédier partiellement à cette situation, la responsable du département jeunesse et services extérieurs de la médiathèque s'est saisie du dispositif emplois-jeunes pour recruter des médiateurs du livre. Ainsi ont été baptisés cinq jeunes gens fraîchement débarqués à l'automne 1999. Maillons essentiels entre la médiathèque et les quartiers, les médiateurs auront plusieurs missions. En sillonnant les quartiers, en rencontrant les différents partenaires, ils seront chargés d'informer sur les services de la médiathèque

---

<sup>131</sup> Ce texte sera publié en avril 2000 aux éditions Gallimard dans la collection Série Noire.

<sup>132</sup> *Le droit de lire : pour une politique coordonnée de développement de la lecture*, Rapport à la direction du Livre et de la Lecture, Paris, 1989.

tout en faisant remonter parallèlement auprès des services concernés les différentes demandes qu'ils pourront recueillir. Des activités d'animation autour du livre leur seront également confiées, soit émanant directement de la médiathèque, soit à la demande des acteurs de quartier. Ils iront par ailleurs à la rencontre des habitants en organisant des lectures au pied des immeubles ou en proposant le prêt de livres aux personnes à mobilité réduite. Ils soutiendront enfin les actions de la médiathèque en direction de la petite enfance et sensibiliseront les instituteurs et les enfants qui utilisent la médiathèque dans le cadre des visites de classe<sup>133</sup>.

A la médiathèque de Roubaix comme dans beaucoup d'établissements de lecture publique, l'arrivée des emplois - jeunes ne va pas sans interroger les professionnels du livre sur l'essence même de leur métier et son évolution. Les emplois -jeunes assurent-ils simplement certaines fonctions négligées par les bibliothécaires sous la pression du quotidien ou par crainte de l'inconnu<sup>134</sup> ? Ouvrent-ils au contraire la voix d'un nouveau métier qui aurait vocation à s'institutionnaliser et se pérenniser ? Quelle que soit la réponse que l'on apporte à cette question dont il ne nous appartient pas de débattre ici<sup>135</sup>, il est nécessaire d'en souligner l'acuité particulière dans le contexte roubaisien et de relever les problèmes qu'elle pose au sein de l'établissement.

La ville de Roubaix affirme en effet se préoccuper de l'avenir de ces jeunes gens mais ne s'est pas encore prononcée quant à leur éventuelle intégration dans les rangs des fonctionnaires municipaux à l'expiration de leur contrat. Cette situation les place dans un climat de précarité évident qui les encourage, conformément à l'esprit du dispositif, à rechercher un emploi stable. Il est donc permis de s'interroger sur l'avenir de l'action de médiation en direction des quartiers s'ils quittent la médiathèque. Particulièrement adaptée à un établissement qui souffre de l'absence d'un réseau et travaille en direction des populations éloignées de la lecture, cette expérience est soumise à de nombreux aléas qui interrogent son essence même. Considère-t-on cette action comme essentielle pour le développement de la lecture à Roubaix ? n'est-elle qu'une étape vers la construction d'un réseau de lecture publique ? doit-elle disparaître en même temps que

---

<sup>133</sup> Pour plus de détails, cf. partie II *Lisez jeunesse!*

<sup>134</sup> Claudie Tabet rappelle en effet que "sortir des murs protecteurs de la bibliothèque publique, c'est osez affronter la rue et ses inconnues (humaines et matérielles), c'est quitter la paix, le lieux plus feutrés habités par les livres et la savoir. Aller dehors, au devant des partenaires mais surtout des publics, c'est incontestablement exposer sa personne". *La bibliothèque "hors les murs"*, Paris, Cercle de la Librairie, 1996. p. 32

<sup>135</sup> Voir en particulier l'intéressant travail de Sandrine Leturcq, *Les médiateurs en bibliothèque*, Villeurbanne, Enssib, 1999.

l'opportunité qui l'aura permise ? Il faut souhaiter en tout cas que l'énergie et les compétences investies dans l'accueil et la formation de ces jeunes gens puissent déboucher sur un véritable travail avec les habitants tout en regrettant pour notre part qu'elles n'aient pu être mises au service d'un projet de bibliothèque de quartier. Nous ajouterons enfin qu'il aurait été plus facile d'inciter les nouveaux publics sensibilisés à la lecture par les médiateurs du livre à se rendre dans des équipements de taille modeste dont la vocation première est de satisfaire une fréquentation de proximité plutôt que de les convier à la médiathèque dont la complexité des services et l'abondance des collections peuvent se révéler paralysantes pour les usagers novices.

## CONCLUSION

Au cours de cette étude et des trois mois passés à Roubaix pour la réaliser, nous nous sommes plusieurs fois surpris à penser que cette ville présentait tout à la fois les atouts qui permettraient de mener à bien un contrat Ville-Lecture en même temps que toutes les faiblesses qui lui donneraient pleinement son sens. Nulle politique en effet, aussi volontaire et ambitieuse soit-elle, qui ne puisse atteindre ses objectifs sans le dynamisme et la conviction de ceux qui la mettent en œuvre.

La gravité de la réalité sociale paraît à Roubaix contredire les lois de l'apesanteur. Elle n'agit pas comme un poids sur les acteurs qui s'y confrontent mais comme une force motrice. Les importants taux de retour à nos enquêtes, l'écoute et la disponibilité dont ont fait preuve les nombreuses personnes que nous avons sollicitées témoignent en outre de la mobilisation des énergies. Si comme nous l'avons constaté, certains de ces acteurs semblent encore s'ignorer en raison de blocages institutionnels ou politiques, nous devons souligner le rôle fondamental des partenariats qui lient la plupart d'entre eux. Aussi le contrat Ville-Lecture pourra-t-il s'appuyer sur un réseau d'acteurs déjà solidement constitué et permettra-t-il d'approfondir et de renforcer un travail déjà largement engagé. Nous pensons en particulier aux actions menées en direction de l'enfance et de la petite enfance qui pourront, dans le cadre de ce dispositif, gagner en intensité et en visibilité.

Des carences doivent également être pointées qui plombent largement le développement de la lecture publique et de la vie littéraire. C'est bien entendu avant tout l'absence de bibliothèques de quartier que vise cette remarque. Ils sont plus de 10 000 roubaisiens qui fréquentent actuellement la médiathèque, 14 000 lecteurs au total dont 60 % sont des jeunes de moins de 24 ans. Ces chiffres expriment deux réalités en apparence contradiction. Ils soulignent que la médiathèque est l'équipement culturel le plus démocratique dont la ville soit dotée. Ils affirment son rôle incontestable auprès de la jeunesse pour qui elle "trouve sa place dans une stratégie de "non-reproduction" du destin parental"<sup>136</sup>. Et en même temps, ils signifient qu'elle demeure inaccessible à un trop grand nombre d'habitants. Parce que, à l'échelle de la ville, un équipement central ne peut seul répondre aux besoins diversifiés de la population. De plus, par ses

dimensions imposantes, son poids symbolique, il détourne de son chemin les faibles lecteurs. Les enfants ne le fréquentent pas aisément. Il peine à accueillir dans de bonnes conditions un public d'adolescents avide et exigeant qui réclame qualification et disponibilité. Concentré sur ses missions fondamentales, privé de budget d'animation, il véhicule l'image d'un équipement vieilli et ne parvient pas à jouer son rôle dans une vie littéraire qui souffre indéniablement de l'absence d'acteurs dans ce domaine. Quelques - uns se signalent pourtant qui sont encore trop fragiles pour porter seuls les projets mais sans aucun doute déjà assez forts pour s'y impliquer.

Les acteurs sont donc en place et les manques identifiés. Il appartient à la Ville de se saisir ou non de cette situation. La construction du musée d'Art et d'Industrie, le projet de la Condition Publique révèlent une volonté évidente de s'emparer des symboles de son histoire industrielle et de sa culture populaire pour restaurer son image et signifier son renouveau. Pourquoi une politique du livre et de lecture ne pourrait-elle s'inscrire dans une telle dynamique ? Certes la lecture publique, à l'unisson de la pratique qu'elle favorise, est une activité quotidienne, souterraine presque intime qui vient se loger dans le cœur de la cité. Cette banalité même la rend essentielle pour la population. Plusieurs réalisations récentes telles que Limoges, Poitiers ou Orléans ont pourtant montré qu'elle pouvait être un élément moteur d'une politique culturelle, un pivot dans le développement d'une vie littéraire qu'elle impulse et qu'elle accompagne. Sous l'effet d'une volonté politique, ces équipements sont devenus "à la fois une vitrine et un carrefour"<sup>137</sup> et ont fédéré des énergies capables de donner une identité forte à leurs villes.

Reste que toute politique cohérente exige la mobilisation de moyens adéquats. La situation actuelle du livre et de la lecture en nécessite indéniablement d'importants, tant en investissement qu'en fonctionnement. Il ne nous appartient pas ici de définir les choix que la mise en œuvre de ces moyens suppose par ailleurs. Pour autant, à la veille du 12<sup>e</sup> contrat de plan Etat-Région, alors que la ville "bénéficie" de mesures exceptionnelles dans le cadre des crédits Politique de la Ville, du fonds européen pour le développement (FEDER), alors également que son maire a acquis un poids incontestable dans la recomposition de la métropole lilloise, il nous semble qu'un choix

---

<sup>136</sup> *De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeunes* / sous la direction de Michèle Petit, Paris, BPI, 1997.

résolu de sa part, dont ce travail a tenté de montrer l'effet qu'il pourrait avoir sur la vie quotidienne des habitants et l'expression de leur citoyenneté, permettrait d'obtenir des financements conjoints qui rendraient enfin sa concrétisation possible.

---

<sup>137</sup> François Rouet, *La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 1998.

# **PROPOSITIONS**

L'état des lieux du livre, des actions et des partenaires engagés pour promouvoir la lecture montre que si Roubaix manque encore d'une politique dynamique et volontariste, qu'elle accuse des retards importants, notamment en terme d'équipements, de personnel qualifié, d'accès aux nouvelles technologies, elle dispose aussi d'un capital de compétences et de volonté sans doute exemplaire par rapport à beaucoup d'autres communes. Il importe donc aujourd'hui de conforter ces acteurs, de lancer des passerelles entre eux et avec d'autres partenaires, culturels ou sociaux par exemple. Il faut également mettre cet ensemble en perspective, tant pour améliorer son efficacité que pour lui donner une véritable visibilité sociale. Telles est l'ambition du contrat ville-lecture que la ville de Roubaix pourrait signer avec le ministère de la Culture.

Ses objectifs essentiels, ses axes d'intervention possibles sont ici présentés. En s'appuyant sur le constat dressé, ces propositions tentent de dégager des priorités. Elles prennent en compte les actions engagées et plutôt que de les réinventer ou de leur accoler des dispositifs nouveaux, s'efforcent de les soutenir et de les faire évoluer. Leur mise en œuvre suppose l'embauche d'un coordinateur chargé du suivi des actions, garant de la cohérence d'ensemble et porteur inlassable du dispositif auprès de tous (élus, services, acteurs). Veillant avant tout à ce que ces actions deviennent autonomes, celui-ci n'aura de cesse que de travailler à son propre effacement.

## PROPOSITIONS POUR LE CONTRAT VILLE-LECTURE DE ROUBAIX

➔ Redonner à la médiathèque une ambition et créer les conditions de son renouveau

1. Bâtir un projet de service pour la médiathèque

➔ Associer l'ensemble des partenaires

2. Mettre en œuvre un comité de pilotage

3. Poursuivre la formation des acteurs sociaux et éducatifs

➔ Développer la lecture dans les quartiers et mener une politique de proximité

4. Mettre en chantier la médiathèque de quartier de la rue de la Vigne

5. Programmer le réseau des bibliothèques de quartier

6. Inscrire la médiation en direction des publics au sein des dispositifs Contrat Educatif Local et Politique de la ville

➔ Promouvoir la création et la vie littéraire

7. Créer un rendez-vous littéraire au sein des *Transculturelles*.

8. Ouvrir la ville aux écrivains

9. Soutenir l'installation d'un atelier d'édition

➔ Engager une politique forte en direction des adolescents

10. Développer la coopération entre la médiathèque et les établissements d'enseignement secondaire

### 1. BÂTIR UN PROJET DE SERVICE POUR LA MÉDIATHÈQUE

Le contrat ville-lecture concrétise la volonté de la ville de s'engager dans une étape nouvelle du développement du livre et de la lecture et place la médiathèque et son équipe au cœur de cette dynamique. Définir celle-ci, analyser les moyens nécessaires pour la mettre en œuvre, telle devrait être l'ambition du projet de service. Comment

donner toute sa place à une médiathèque renouvelée dans les politiques culturelle, urbaine ou sociale poursuivies par la ville ? Comment lui permettre de répondre aux besoins diversifiés d'un public de plus en plus nombreux et offrir à celui-ci l'accès le plus large à toutes les œuvres, toutes les informations sur tous les supports ? Les espaces de la médiathèque et son aménagement, son réseau dans les quartiers, ses ressources humaines, ses horaires, son système d'information, son rôle patrimonial doivent être examinés à la lumière de ces exigences. Après la rédaction d'un cahier des charges prenant en compte l'ensemble de ces dimensions, il sera fait appel à un cabinet spécialisé pour élaborer dans une large concertation le projet de service de la médiathèque pour les cinq années à venir.

## **2. METTRE EN ŒUVRE UN COMITÉ DE PILOTAGE**

Afin d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés par le contrat ville-lecture, de valider ses objectifs et d'en évaluer la réalisation, il sera installé un comité de pilotage du contrat ville-lecture. Celui-ci se réunira au moins deux fois par an sous la présidence de monsieur le maire de Roubaix.

## **3. POURSUIVRE LA FORMATION DES ACTEURS SOCIAUX ET EDUCATIFS**

En raison de ses difficultés sociales, du poids de la jeunesse, de ses traditions d'entraide, la ville compte de très nombreux acteurs sociaux et éducatifs. La médiathèque a mis en place dans le domaine de la petite enfance des actions de sensibilisation et de formation qu'il importe de pouvoir amplifier. Par ailleurs, il conviendrait de diversifier ces actions par la formation des enseignants et des documentalistes à la littérature pour la jeunesse et au travail en partenariat . L'ensemble de ces actions qui s'inscrit dans une politique résolue de prévention de l'illettrisme doit permettre d'élaborer ensemble des stratégies culturelles de lutte contre l'échec scolaire.

## **4. METTRE EN CHANTIER LA MEDIATHEQUE DE QUARTIER DE LA RUE DE LA VIGNE**

Une friche industrielle située rue de la Vigne présente de très bonnes capacités pour accueillir la première médiathèque de quartier. Il conviendrait de confirmer rapidement le choix de la ville sur cette implantation et dans le même temps de confier à

la médiathèque l'élaboration du programme pour un équipement qui devrait compter en fonction de la population à desservir (Hommelet, Echo, Cul de four, Alma/Fosse aux chênes) plus de 1500 m2.

#### **5. PROGRAMMER LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE QUARTIER**

Un réseau minimum d'équipements de proximité pour une ville comme Roubaix nécessite la mise en œuvre de deux ou trois bibliothèques de quartier. L'implantation de celles-ci doit faire l'objet d'un examen attentif et s'intégrer à la politique urbaine et sociale de la ville. Elle doit également s'inscrire dans une politique intercommunale et prendre en compte la présence proche de villes encore démunies dont les quartiers jouxtent ceux de Roubaix (en particulier Hem).

#### **6. INSCRIRE LA MEDIATION "HORS LES MURS" AU SEIN DES DISPOSITIFS CONTRAT EDUCATIF LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE**

Emanant d'associations comme *Alentour* ou intégré à la politique municipale de création d'emplois-jeunes avec les médiateurs du livre, les actions de médiation "hors les murs" en direction des publics éloignés du livre, en rupture plus ou moins profonde avec le tissu social, s'inscrivent dans les priorités d'un contrat ville-lecture. Se déroulant dans tous les lieux de vie de quartiers (immeubles, centres sociaux et même dans la rue), elles permettent de relayer l'activité de la médiathèque au plus près des personnes qui ne la fréquentent pas habituellement. Ces actions, dont l'intérêt est indéniable, doivent aujourd'hui être inscrites au cœur du Contrat Local d'Education Artistique en cours d'élaboration et comme l'un des axes majeurs du contrat de ville, au titre des actions de lutte contre l'illettrisme. Cette insertion, aujourd'hui encore fort peu réalisée, permettrait de disposer de moyens financiers complémentaires susceptibles de garantir leur poursuite.

#### **7. CRÉER UN RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRE AU SEIN DES TRANSCULTURELLES**

Un événement littéraire permettrait à la ville de donner une autre visibilité à son effort pour le développement du livre et de la lecture. Il permettrait en outre de rassembler les partenaires autour d'un projet commun. Or, il existe déjà à Roubaix un

événement culturel important : *Les Transculturelles*. Ce festival travaille sur les spécificités de la société roubaisienne, en montre les richesses et les atouts sur le plan artistique et culturel. Singulièrement la place du livre y est encore peu ou pas développée. Il apparaît important que l'événement littéraire dont nous pensons qu'il est indispensable à la ville puisse se situer dans ce cadre, posant notamment les questions de la pluralité et de la diversité sur le plan de la littérature et de la pensée.

### **8. OUVRIR LA VILLE AUX ÉCRIVAINS**

A l'inverse d'autres disciplines artistiques, le lien est souvent lâche entre les équipements, les politiques du livre et les créateurs. Il importe dans la dynamique nouvelle créée que cette relation soit développée à Roubaix. La ville dispose de capacités d'accueil, et de réseaux culturels et sociaux aptes à nourrir une résidence d'écriture. Celle-ci pourrait aussi concerner le travail de traduction dans une relation duale (1 écrivain – 1 traducteur) et représenter à ce titre une véritable originalité dans le paysage des résidences en France.

### **9. SOUTENIR L'INSTALLATION D'UN ATELIER D'ÉDITION**

Nous avons présenté dans l'état des lieux le travail certes balbutiant mais prometteur de *A l'Orange Sanguine*, ainsi que celui aujourd'hui interrompu de *Brandes*. Le regroupement souhaité par les deux structures dans un lieu vaste et accessible permettrait sans doute le développement d'une dynamique nouvelle. Cette installation pourrait aussi accueillir régulièrement autour du travail d'imprimerie essentiellement typo, du papier, de la reliure, de l'édition, des ateliers notamment scolaires. La mise en place de classes découvertes lecture à l'échelle de la ville pourrait s'appuyer sur un tel lieu.

### **10. DEVELOPPER LA COOPERATION ENTRE LA MEDIATHEQUE ET LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

Dans les politiques volontaristes de développement du livre poursuivies dans la ville, force est de reconnaître que les actions en direction des adolescents sont peu développées. Par ailleurs, nous avons pu constater dans l'enquête une réelle demande de la part des documentalistes de l'enseignement secondaire. Il semble donc important que le développement de la coopération entre médiathèques et les établissements

secondaires de la ville soit inscrit comme l'un des axes prioritaires du contrat. Il faudra tenter d'enrichir les pratiques propres des adolescents en développant les invitations d'auteurs concernés, en concertation avec les documentalistes.

## **REMERCIEMENTS**

Je souhaite remercier ici l'ensemble des personnes rencontrées au cours de cette étude qui m'ont accordé de leur temps, m'ont témoigné leur sympathie et m'ont fourni les informations nécessaires pour mener à bien ce travail. Je remercie en particulier l'équipe de direction de la médiathèque qui m'a accueillie et soutenue.

J'adresse également tous mes remerciements à Monsieur Gautier-Gentès pour avoir accepté de diriger ce travail, m'avoir fait bénéficier de ses conseils bienveillants et n'avoir pas perdu patience malgré la longue et tardive élaboration de ce mémoire.

Merci à Pascal Allard.

## BIBLIOGRAPHIE

### ROUBAIX : HISTOIRE, ENVIRONNEMENT SOCIAL ET CULTUREL

#### Documents dactylographiés

Bataille (Philippe). - *Diagnostic du schéma local d'intégration de la ville de Roubaix*. janvier 1994. 102p.

Observatoire Urbain de Roubaix. - *La ville de Roubaix : un exemple unique de développement non-durable confronté à une crise urbaine unique en France*. - Janvier 1998. 13p.

*Ateliers de projet de quartier*. Rapports de synthèse. Juin 1999.

#### Monographies

Agulhon (Maurice). Dir. - *La ville de l'âge industriel : le cycle hausmannien*. - Paris, Seuil, 1983. (Histoire de la France urbaine, t. 4).

Dubet (François), Lapeyronnie (Michel). - *Les quartiers d'exil*. - Paris, Seuil, 1992.

Hilaire (Yves-Marie). Dir. - *Histoire de Roubaix*. - Dunkerque, Editions des beffrois, 1984. (Histoire des villes du Nord-Pas-de-Calais, 6).

Kepel (Gilles). - *Les banlieues de l'Islam : naissance d'une religion en France*. - Paris, Seuil, 1991. (Points Actuels).

Lefebvre (Rémi). - *Le métier de maire à Roubaix : étude d'un apprentissage à travers la succession d'André Diligent (mai 1994-juin 1995)*. - Roubaix, Lire à Roubaix, 1999. (Les cahiers de Roubaix, n°4).

Piat (Jean). - *Evénements mémorables de Roubaix*. - Le Coteau, Horvath, 1984.

#### Articles

Bertrand (Anne-marie). - Roubaix. In : *Médiathèques publiques*. - n°61, janvier-mars 1982. pp. 34-35.

### POLITIQUES PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

#### Monographies

Angelo (Mario d'), Friedberg (Erhard), Urfalino (Philippe). - *Les politiques culturelles des villes et leurs administrateurs*. - Paris, La Documentation Française, 1989.

Friedberg (Erhard) et Urfalino (Philippe). - *Le jeu du catalogue*. - Paris, La Documentation Française, 1984.

Moulinier (Pierre). - *Les politiques publiques de la culture en France*. - Paris, PUF, 1999. (Que sais-je?, 3427).

Pingaud (Bernard). - *Le droit de lire : pour une politique coordonnée du développement de la lecture*. Rapport à la direction du livre et de la lecture. Mai 1989.

Pingaud (Bernard), Barreau (Jean-Claude). - *Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture*. - Paris, Dalloz, 1982.

Seibel (Bernadette). Dir. - *Lire, faire lire*. - Paris, Le Monde-éditions, 1995.

### **Articles**

Constantin (Daniel). - L'opération villes-lecture en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. In : *Bulletin des bibliothèques de France*, Paris, t.43, n°5, 1998, pp. 22-26.

## **BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES**

### **Monographies**

Arot (Dominique). Dir. - *Les bibliothèques en France*. - Paris, Cercle de la librairie, 1998. (Bibliothèques).

*Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité*. Synthèse du colloque organisé par la bibliothèque Publique d'Information, au centre Georges Pompidou, les 3 et 4 avril 1995. - Paris, BPI/centre Georges Pompidou, 1996. (BPI en actes).

Bertrand (Anne-Marie). - *Les bibliothèques municipales*. - Paris, Cercle de la librairie, 1994. (Bibliothèques).

Bertrand (Anne-Marie). - *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider : 1945-1985*. - Paris, Cercle de la librairie, 1999.

Cabannes (Viviane), Poulain (Martine). Dir. - *L'action culturelle en bibliothèque*. - Paris, Cercle de la librairie, 1998. (Bibliothèques).

Calenge (Bertrand). - *Les petites bibliothèques publiques*. - Paris, Cercle de la librairie, 1993. (Bibliothèques).

Conseil Supérieur des Bibliothèques. - *Rapport pour les années 1988/1999*. - Paris, CSB, 1999.

Green (Anne-Marie), Mouchtouris (Antigone). Dir. - *Lire en banlieue*. - Paris, L'Harmattan, 1984.

Grunberg (Gérald). Dir. - *La bibliothèque dans la cité : guide technique et réglementaire*. - Paris, Editions Le Moniteur, 1996.

Kupiec (Anne). Dir. - *Bibliothèques et évaluation*. - Paris, Cercle de la librairie, 1994. (Bibliothèques).

Leturcq (Sandrine). - *Les médiateurs en bibliothèque*. - Villeurbanne, Enssib, 1999.

Ministère de la Culture et de la Communication. - *La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles*. Rapport établi par François Rouet. - Paris, Direction de l'Administration générale : département des études et de la prospective, 1998.

Ministère de la Culture et de la Communication. Direction du livre et de la lecture. - *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêt : données 1997*. - Paris, DLL, 1999.

Parmegiani (Claude-Anne). Dir. - *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*. - Paris, Cercle de la librairie, 1993. (Bibliothèques)

Salaün (Jean-Michel). - *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. - Paris, Cercle de la librairie, 1992.

### **Articles**

Bertrand (Anne-Marie), Hersent (Jean-François). - Les usagers et leur bibliothèque municipale. In : *Bulletin des bibliothèques de France*. - Paris, t., n°6, 1996.

Bertrand (Anne-Marie). - Une estime lointaine : les non-usagers des bibliothèques municipales. In : *Bulletin des bibliothèques de France*. - Paris, n°5, 1998.

Ramel (Nathalie). - La constitution de fonds étrangers en bibliothèques publiques : l'exemple allemand. In : *Bulletin des bibliothèques de France*. - Paris, t. 38, n°6, 1993, pp.28-34.

Taesch (Danielle), Samuel-Weis (Michel). - Mulhouse : politique de ville et bibliothèque. In : *Bulletin des bibliothèques de France*. - Paris, t. 37, n°5, 1992.

## **SOCIOLOGIE DE LA LECTURE**

### **Monographies**

Balhoul (Joëlle). - *Lectures précaires : études sociologiques sur les faibles lecteurs*. - Paris, BPI/Centre Georges Pompidou, 1987. (Études et recherche).

Burgos (Martine), Buch (Stephan), Evans (Christophe). - *Sociabilités du livre, communautés de lecteurs*. - Paris, BPI/Centre Georges Pompidou, 1995. (Études et recherche).

Chartier (Anne-Marie), Hébrard (Jean). Dir. - *Discours sur la lecture (1880-1980)*. - Paris, BPI/Centre Georges Pompidou, 1989. (Études et recherche).

Chaudron (Martine) et Singly (François de). - *Identité, lecture, écriture*. - Paris, BPI/Centre Georges Pompidou, 1993. (Études et recherche).

Lahire (Bernard). - *La raison des plus faibles : rapport au travail, écriture domestique et lectures en milieu populaire*. - Lille, Presses Universitaires de Lille, 1993.

Passeron (Jean-Claude). - Le polymorphisme culturel de la lecture. In : *Le raisonnement sociologique*. - Paris, Nathan, 1991, pp.335-345.

Petit (Michèle), Balley (Chantal), Lafredoux (Raymonde). - *De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeunes*. - Paris, BPI/Centre Georges Pompidou, 1989.

Poissenot (Claude). - *Les adolescents et la bibliothèque*. - Paris, BPI/Centre Georges Pompidou, 1997. (Etudes et recherches).

Poulain (Martine). Dir. - *Lire en France aujourd'hui*. - Paris, Cercle de la librairie, 1994. (Bibliothèques).

Robine (Nicole). - *Les jeunes travailleurs et la lecture*. - Paris, La Documentation Française, 1984.

Singly (François de). - Les jeunes et la lecture. *Dossiers Education et Formation*, 1993.

Singly (François de). - *Lire à 12 ans*. - Paris, Nathan, 1989.

Veron (Eliseo). - *Espace du livre, perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. - Paris, BPI/Centre Georges Pompidou, 1989. (Etudes et recherches).

### **Articles**

Poissenot (Claude). - Les raisons de l'absence. In : *Bulletin des bibliothèques de France*. - Paris, t.38, n°6, 1993, pp. 15-27.

## **COOPÉRATION ÉCOLES - BIBLIOTHÈQUES**

### **Monographies**

Boniface (Claire) *et al.* - *Guide de la coopération bibliothèque-école*. - CRDP de l'Académie de Créteil, FFCB, 1996.

*Bibliothèque, école : quelles coopérations ?*. - CRDP Créteil, 1994. (Argos)

### **Articles**

Le Dro (Jean-Claude). - La bibliothèque municipale et l'école : les pratiques brestoises. In : *Bulletin des bibliothèques de France*, Paris, t.36, n°2, 1991, pp. 129-133.

Privat (Jean-Marie). - La coopération entre écoles et bibliothèques entre résolutions et indéisions. In : *Bulletin des bibliothèques de France*. - Paris, t.4, n°1, 1995. pp. 45-48.

Rives (Caroline). - Bibliothèques et écoles : un peu d'histoire. In : *Bulletin des bibliothèques de France*. - Paris, t.36, n°2, 1991, pp. 92-103

## **LE TIERS-RESEAU**

### **Monographies**

DESPLEBAINS (Christine). - *L'accès au livre et à la lecture dans les entreprises du Nord - Pas-de-Calais*. - Lille, Accès, 1987.

BOBIN (Françoise) et BOUVIER (Christine). - *Enquête statistique sur les bibliothèques des comités d'entreprise*. - Paris, Direction du livre et de la lecture, Association des bibliothécaires français, 1991.

*Charte pour le développement de la lecture en entreprise*. - Paris, ABF, 1992.

*Comités d'entreprise et partenariats : quelles perspectives pour l'avenir des bibliothèques de comités d'entreprise ?*. - DRAC Pays de la Loire, Saint-Nazaire, 1994.

JAN (Isabelle). - *Rapport sur l'extension de la lecture publique : hôpitaux, prisons, entreprises*. - Paris, Direction du Livre et de la Lecture, 1983.

*La lecture à l'hôpital : état des lieux de l'offre de lecture à l'hôpital en 1992*. - Paris, Fondation de France, Ministère de la culture, 1993.

TABET (Claudie). - *La bibliothèque "hors les murs"*. - Paris, Cercle de la librairie, 1996.

### **Articles**

TABET (Claudie). - "Les bibliothèques d'un autre type : le tiers réseau". *Bulletin des bibliothèques de France*. - Paris, t. 37, n°4, 1992, pp.35-45.

## **ÉDITION ET LIBRAIRIES**

Asfodelp. - *Le métier de libraire*. - Paris, Electre, Cercle de la librairie, 1995.

Claval (Paul). - *Les points de vente du livre en France*. - Paris, La Documentation Française, 1987.

Legendre (Bernard). - *Les métiers de l'édition*. - Paris, Electre, Cercle de la librairie, 1999.

## ANNEXES

- **Programme "Contrats ville - lecture"**
- **Liste des personnes rencontrées**
- **Cartes :**
  - Les quartiers de Roubaix
  - L'offre de lecture publique
  - Les points de vente de livres

## Liste des personnes rencontrées

- Graziella d'Alessandria (Lycée professionnel Lavoisier)
- Pierre Andès (A l'Orange Sanguine)
- Jean-François Boudailliez (Adjoint à la culture, ville de Roubaix)
- Elisabeth Cambier (Centre Social Carpeaux)
- Laetitia Carré et l'équipe de lectrices (Association Alentour ex. A.M.E. Services)
- Patricia Cuvelier (Médiathèque de Roubaix)
- Esther De Climmer (Médiathèque de Roubaix)
- Michel David (Direction Ville Renouvelée Education Culture, Mairie de Roubaix)
- Michèle Decourtray (Médiathèque)
- Laurent Debut (Editions Brandes)
- Anne-Laure Dodey (Médiathèque)
- Equipe d'animateurs (Centre social de l'Alma)
- Equipe d'animateurs (Centre Social Le Nautilus)
- Equipe d'animateurs (Centre Social Fresnoy-Mackellerie)
- Equipe des bibliothécaires (Bibliothèque du C.E. de la Redoute)
- Equipe des chefs de projet politique de la ville
- Madame Delaisse (Lycée professionnel Turgot)
- Madame Evir (Centre Social de l'Hommelet)
- Monsieur Gagneul (Inspection de l'Education Nationale)
- Pierre Gonnet (AICE)
- Bernard Grelle (Médiathèque)
- Alain Guillemin (Théâtre Louis Richard)
- Nicole Klimsa (Librairie Le Cep)
- Joëlle Lacroix (Médiathèque)
- Jean-Pierre Lafage (Centre Culturel du Monde Arabe)
- Martine Lescauwaet et son équipe de bénévoles (Espace Livres des Trois-Ponts)
- Agnès Martinet (Médiathèque)
- Madame Monnier (Bibliothèque des Hôpitaux de la région Nord-Pas-de-Calais)
- Claire Otdjian (Librairie Les Lisières)
- Bernard Pigache (Tec/Criac)
- Madame Steen (Centre Social de l'Hommelet)
- Geneviève Verseau (Direction de la culture, Mairie de Roubaix)
- Georges Voix (Observatoire Urbain, Mairie de Roubaix)
- Hervé Waguet (Direction de la culture, Mairie de Roubaix)
- Abdelouhab Zahri (Service éducation, Mairie de Roubaix)